

RAPPORT SPÉCIAL DU CESA

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

L'Afrique et le printemps arabe : Une nouvelle ère d'espoirs démocratiques

Novembre 2011



Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.

L'Afrique et le printemps arabe : Une nouvelle ère d'espoirs démocratiques

Rapport spécial du CESA no. 1

Novembre 2011

Centre d'études stratégiques de l'Afrique
Washington, D.C.

Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Approuvé pour être distribué publiquement; distribution illimitée.

Des parties de ce travail peuvent être citées ou reproduites sans permission, à condition que la source soit créditée. Le CESA acceptera volontiers toute copie reproduite ou mentionnant ledit travail.

Première impression : Novembre 2011.

Pour d'autres publications du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, veuillez consulter le site Internet : <http://fr.africacenter.org>.

Le groupe de travail sur l’Afrique et le printemps arabe

L’année 2011 a vu le paysage africain de la gouvernance radicalement modifié. Des manifestations populaires sans précédent en Tunisie, en Égypte et en Libye ont mis fin à un siècle de régime autocratique en Afrique du Nord. Porteuses d’exigences en matière de liberté politique, d’opportunités économiques accrues et du bannissement de la corruption endémique, les voix des protestataires ont profondément résonné dans toute l’Afrique, faisant jaillir des appels au changement dans l’ensemble du continent africain. Les répercussions, encore limitées, du printemps arabe sur le développement de la démocratie en Afrique, qui est déjà le siège du plus grand nombre d’États en voie de démocratisation de l’ensemble des régions du monde, auront un impact sur les normes internationales de la gouvernance, de la stabilité et du développement.

Prenant acte de la volatilité de ces événements, le Centre d’études stratégiques de l’Afrique (CESA) a réuni un groupe d’experts travaillant sur la démocratie en Afrique pour faire le point sur la signification du printemps arabe pour la démocratie africaine. Son objectif était de déterminer dans quelle mesure il pourrait représenter le catalyseur d’un changement politique plus rapide sur le continent, la viabilité de ce changement, l’influence d’autres moteurs et contrepoids de la démocratisation et leurs implications combinées pour la démocratie africaine dans les années à venir. Sur la base de cette analyse, le groupe de travail a donc évalué les actions prioritaires requises des acteurs africains et internationaux pour renforcer et soutenir les structures démocratiques naissantes en Afrique. Les perspectives exprimées au cours des discussions sont rassemblées dans le présent Rapport spécial du CESA telles qu’elles ont été rédigées, pour la plupart d’entre elles, par le président du Groupe de travail, Joseph Siegle. L’ensemble des membres du Groupe de travail souscrit aux conclusions et recommandations du rapport.

Membres

Joseph Siegle, Président du Groupe de travail, Centre d’études stratégiques de l’Afrique
Joel D. Barkan, Centre d’études internationales et stratégiques
William M. Bellamy, Centre d’études stratégiques de l’Afrique
Christopher Fomunyoh, *National Democratic Institute for International Affairs*
Mathurin C. Hounnikpo, Centre d’études stratégiques de l’Afrique
Edward McMahon, Université du Vermont
Abdoulaye Niang, Niang Foundation
Davin O’Regan, Centre d’études stratégiques de l’Afrique
Dave Peterson, *National Endowment for Democracy*
Oury Traoré, Consultant international

Autres partenaires

Birame Diop, de *Partners for Democratic Change*, et Mamoudou Gazibo, de l’Université de Montréal, ont également apporté de précieuses contributions à ces discussions. Joseph S. Jones, stagiaire au CESA, a également contribué à la rédaction de ce rapport par ses recherches essentielles sur le contexte et l’analyse des données.

CONTENU

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	I
UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS.....	5
L'AFRIQUE : UNE DÉMOCRATISATION EN DENTS DE SCIE	7
MOTEURS ET DÉCLENCHEURS : ÉVOLUTION DES ATTENTES DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE	10
Le printemps arabe.....	10
Développement des technologies de l'information et de la communication	13
Essor de la société civile.....	18
Émergence des contre-pouvoirs constitutionnels	20
Urbanisation rapide et percée démographique de la jeunesse	25
Rehaussement des normes régionales et internationales	26
Forces d'opposition	30
PERSPECTIVES DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE	34
Implications pour la trajectoire démocratique de l'Afrique	42
CHANGEMENT DE L'ÉQUATION DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE.....	48
RECOMMANDATIONS	52
CONCLUSION	64
NOTES	67
MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL.....	71

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Une question fréquemment posée depuis les premiers jours du printemps arabe en janvier 2011 concerne l'effet que ces manifestations populaires auront sur la démocratie dans le reste de l'Afrique. L'on oublie souvent à cette occasion que l'Afrique subsaharienne connaît en parallèle sa propre poussée démocratique, avec d'importantes avancées notamment en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Nigéria et en Zambie, progrès qui reposent sur presque deux décennies de renforcement des institutions démocratiques sur le continent. Et pourtant, l'héritage de la politique de « l'homme fort » continue de peser sur les normes de gouvernance africaines, dont les modèles de régime restent, de surcroît, extrêmement variés, depuis les autocrates purs et durs jusqu'à un certain nombre de démocraties, en passant par les semi-autoritaires et les « démocratisateurs » (c'est-à-dire les régimes en voie de démocratisation).

Prenant acte de ces courants complexes, qui continuent d'évoluer, le groupe de travail s'est donc lancé dans une analyse des liens qui existent entre le printemps arabe et la démocratie africaine, tout en gardant à l'esprit les implications en matière de normes de gouvernance sur le continent au cours des prochaines années.

L'une des conclusions essentielles de cette analyse est qu'il faut comprendre les effets du printemps arabe sur l'Afrique à plus long terme et dans le contexte bien plus vaste de l'évolution démocratique sur ce continent. Bien qu'extrêmement variée et à diverses étapes de son développement, la démocratie en Afrique subsaharienne ne part pas de rien, contrairement à la plupart des pays du monde arabe. Dans cette perspective plus large, plus hétérogène, les effets directs du printemps arabe sur le développement démocratique de l'Afrique subsaharienne sont modérés. Les rapports linéaires qui existent entre les événements en Afrique du Nord et les transitions spécifiques en direction de la démocratisation sur le continent sont rares. Toutefois, la colère et la frustration qui ont enflammé les populations et conduit aux transitions que l'on connaît dans le monde arabe, surtout en Égypte et en Tunisie, résonnent profondément dans le cœur de nombreux Africains qui suivent avec attention les événements du nord du continent.

Le printemps arabe constitue donc un déclencheur, plutôt qu'un moteur, pour d'autres réformes démocratiques dans la région. Après ses débuts, plus d'une douzaine de capitales africaines ont été le siège de manifestations exigeant une transparence, une responsabilisation et un pluralisme politique accrus, certaines d'entre elles se réclamant explicitement de l'Afrique du Nord. De même, un certain nombre de gouvernements africains craignent tellement l'influence du printemps arabe qu'ils ont interdit l'usage du terme sur Internet ou dans les médias publics.

Par conséquent, les protestations démocratiques en Afrique du Nord ont un impact sur l'avenir de la démocratie en Afrique, dont elles influencent le débat, et nous enseignent une importante leçon : la démocratie n'est pas un don, elle se mérite. Une fois le processus initié, c'est un modèle de gouvernance

non pas passif ou qui s'autogère, mais un processus qui nécessite l'engagement actif des citoyens. Le plus important est donc peut-être que le printemps arabe soit l'instigateur de *l'évolution des attentes* des citoyens africains vis-à-vis de leurs gouvernements.

Ce qui rend ces nouvelles attentes si puissantes, c'est qu'elles coïncident avec des moteurs de changement plus fondamentaux, qui ont de fortes chances d'initier d'autres avancées démocratiques en Afrique au cours des prochaines années. L'accès aux technologies de l'information a explosé sur le continent, ce qui améliore sensiblement les capacités d'action collective, encore facilitées par l'urbanisation rapide. Une part importante de la jeunesse, particulièrement ceux qui ont un bon niveau d'éducation piaffe d'impatience pour obtenir plus de transparence de la part des responsables publics et de meilleures opportunités dans le domaine économique. Ces jeunes sont de plus en plus conscients des normes de gouvernance dans le reste du monde et aspirent aux mêmes droits fondamentaux dans leurs sociétés. Par ailleurs, l'amélioration des normes de gouvernance aux niveaux régional et international confère à son tour une valeur encore plus importante à la légitimité et intensifie l'intolérance vis-à-vis des transitions anticonstitutionnelles du pouvoir. Au cours des dernières décennies, la société civile, souvent moteur du changement démocratique populaire, a gagné en ampleur, sophistication et influence et les institutions démocratiques africaines ont ainsi commencé à prendre racine. Les parlements sont devenus plus capables, plus autonomes, les médias indépendants plus divers et accessibles que jamais, et les élections de plus en plus courantes, transparentes et importantes.

Cependant, malgré des progrès notables, des obstacles significatifs à la poursuite du progrès démocratique persistent. Environ 40 % des États africains restent régis par des principes de gouvernance autoritaires, s'appuyant, pour la plupart, sur le contrôle des revenus provenant des hydrocarbures et sur des secteurs de la sécurité politisés. De surcroît, la personnalisation du pouvoir reste très présente dans l'ensemble du continent, y compris dans certaines des démocraties africaines reconnues. Ce système néopatrimonial, outre le fait qu'il bloque le développement de mécanismes solides de partage du pouvoir, a également ancré dans les esprits la conviction que la politique est un bon moyen de raffler toute la mise, sapant les valeurs de rassemblement et de compromis qui se trouvent au cœur-même de la gouvernance démocratique. En outre, de nombreux pays africains sont encore dans un processus de développement d'une identité nationale, commune sur la base de laquelle organiser la coopération en direction d'objectifs partagés, et ce processus est exacerbé par les conflits civils récents dans un certain nombre de sociétés africaines, ainsi que par la polarisation et les différences intercommunautaires qu'ils y ont renforcés.

De nombreuses forces concurrentes entrent donc en jeu et les membres du groupe de travail conviennent du fait que l'équation démocratique a changé sur le continent. Les populations africaines attendent désormais davantage de la part de leurs dirigeants, qu'ils agissent de manière plus démocratique et plus responsable. Il est évident que les citoyens africains ne resteront plus passifs, à subir et accepter les abus de pouvoir. Bien que des résultats positifs ne soient pas garantis, les perspectives de poursuites des avancées démocratiques en Afrique au cours des quelques prochaines années sont toutefois prometteuses. Elles ne seront très probablement pas aussi soudaines ou théâtrales qu'en Égypte, Tunisie ou Libye, mais elles

ont cependant de grandes chances d'être généralisées, en fonction du point de départ de chaque société. Pour atteindre ces résultats, les réformateurs, notamment la société civile, seront appelés à intensifier leurs efforts et à se faire les défenseurs du changement face à la résistance des intérêts particuliers ; les organes régionaux et internationaux devront renforcer leurs normes démocratiques, les commissions électorales se montrer plus efficaces et autonomes, l'accès aux médias indépendants devra être élargi et le secteur de la sécurité en Afrique s'aligner davantage sur les intérêts du pays plutôt que sur ceux des dirigeants politiques au pouvoir.

UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

Depuis leur irruption sur la scène internationale en janvier 2011, des manifestations populaires sans précédent en Afrique du Nord pour réclamer un niveau plus important de liberté politique, de dignité et d'opportunités économiques ont captivé l'attention du monde entier. Les démissions d'autocrates de longue date qui ont suivi en Égypte et en Tunisie, le renversement du régime de Kadhafi en Libye, et le passage à la monarchie constitutionnelle au Maroc ont fondamentalement redéfini les relations entre l'État et ses citoyens dans cette région depuis longtemps immobile. Ces premiers pas en direction de la démocratie ont fait disparaître les traditionnelles hypothèses de passivité des populations et d'inviolabilité et de stabilité des États autocratiques dans le monde arabe.

En parallèle, le Nigéria, dont la population et la production de pétrole représentent environ 60 % de l'ensemble de l'Afrique du Nord, a tenu en avril 2011 des élections présidentielles généralement considérées comme libres et équitables. Avec des niveaux de transparence et de contrôle plus importants que toutes les élections depuis la fin du régime militaire en 1999. Le pays a fait là un pas décisif en direction de la démocratie.

Le mois d'avril 2011 a également vu la confirmation des résultats des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, tenues en novembre de l'année précédente. Le président sortant, Laurent Gbagbo, avait en effet refusé de reconnaître sa défaite malgré les proclamations de la commission électorale nationale, de la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO), de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies. Bravant les appels à abandonner la présidence, il a tenté de faire usage du contrôle qu'il exerçait sur les forces armées pour s'accrocher au pouvoir, mais s'est retrouvé de plus en plus isolé dans la communauté internationale, en particulier en raison des sanctions adoptées à son encontre. Après des mois d'impasses, de tensions et de violence, Gbagbo a été arrêté par les forces fidèles au vainqueur des élections, Alassane Ouattara. L'on estime que 3 000 Ivoiriens ont été tués au cours des affrontements militaires. Il s'agit là d'un cas particulièrement important à l'échelle régionale, dans la mesure où il rappelle les événements qui se sont produits ces dernières années au Kenya et au Zimbabwe, lorsque les présidents sortants ont refusé de laisser leur place, alors que leur défaite était généralement reconnue, et ils sont parvenus à négocier des accords de partage du pouvoir pour rester à leur poste. L'exemple de la Côte d'Ivoire montre que cette façon d'agir est caduque.

Ces événements se sont déroulés dans le sillage du rétablissement de la démocratie au Niger et en Guinée, ces pays ayant été victime de coup d'État qui menaçaient de les réengager ainsi que la région toute entière sur la voie militaire dont on connaît les échecs. Au Niger, un an après le coup d'État contre le président Mamadou Tandja, qui avait tenté plusieurs fois de contourner la constitution pour rester au pouvoir, des officiers ont restauré l'autorité du pouvoir civil démocratiquement élu. En Guinée, les élections démocratiques de novembre 2010 ont porté Alpha Condé à la présidence, mettant fin à plus de 40 années de régime militaire quasi continu, notamment avec le coup d'État du capitaine Daddis Camara en 2008. Ces élections ont été d'autant plus remarquables que, à la proclamation de résultats

serrés, le candidat vaincu, Cellou Dalein Diallo, a accepté sa défaite de bonne grâce, facilitant ainsi les premiers pas du pays en direction de la démocratie¹.

En bref, 2011 aura donc été une année d'effervescence démocratique en Afrique.

C'est dans ce contexte déjà en mutation que le printemps arabe a captivé la conscience collective de l'Afrique. Malgré les grandes différences sociales, culturelles et économiques qui existent entre l'Afrique du Nord et le reste du continent, les protestations de masse en Tunisie et en Égypte ont focalisé l'attention de millions d'Africains de tous horizons. Les expressions de frustration associées à l'exclusion politique, la corruption, les inégalités flagrantes et l'impunité observées dans les rues du Caire et de Tunis ont profondément résonné dans l'ensemble du continent. Dans les mois qui ont suivi le début du printemps arabe, des manifestations ont été organisées dans une douzaine de pays d'Afrique subsaharienne (au Burkina Faso, en Ouganda, au Sénégal, au Bénin, au Malawi, au Kenya, à Djibouti, en Mauritanie, au Cameroun, au Gabon, en Guinée-Bissau et au Swaziland) pour exiger davantage de libertés politiques, de services et de responsabilité de la part des dirigeants.

Ces protestations ont, en majorité, été de courte durée, ce qui a amené de nombreux observateurs à en déduire que les retombées des événements d'Afrique du Nord en Afrique subsaharienne seraient minimales. Ils en ont conclu que les Africains manquaient d'organisation et étaient trop passifs, pauvres et confrontés à des régimes beaucoup plus enclins à répondre par la force létale pour que les soulèvements populaires puissent gagner en intensité et entraîner un changement politique.

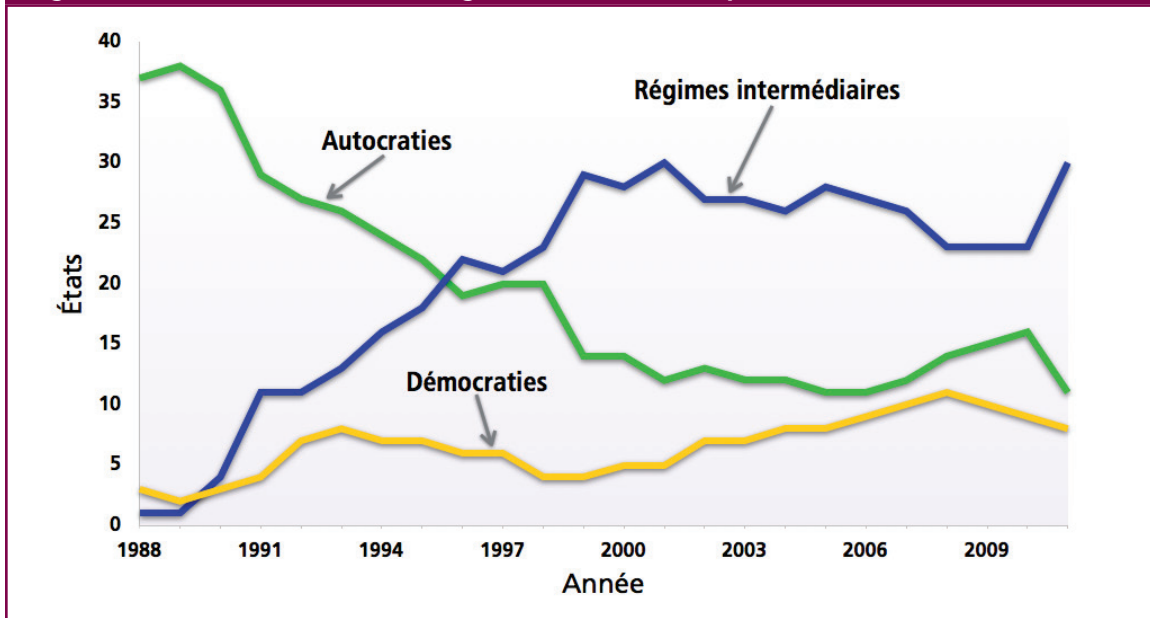
Cette notion a été confirmée par une série d'événements inquiétants au Sénégal, au Malawi et au Bénin, où des dirigeants africains démocratiquement élus ont tenté de changer les règles électorales, d'orchestrer des successions familiales, de faire usage de la violence pour mater les manifestants pacifiques et d'imposer des restrictions aux médias. Sans oublier la répression continue des régimes les plus durs de la région (Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Rwanda, Soudan et Zimbabwe) où le simple fait de regarder les protestations en Afrique du Nord à la télévision constituait un motif d'emprisonnement.

Prenant acte du fait que ces différents phénomènes sont encore en cours d'évolution et des forces contradictoires, nombreuses et complexes, qui entrent en jeu, le présent *Rapport spécial du CESA* tente de discerner la pertinence générale de ces événements et leurs implications pour l'avènement de la démocratie en Afrique. Surtout, quelle est la pérennité de ces avancées démocratiques ? Dans quelle mesure les perspectives de poursuite des transitions démocratiques sont-elles sérieuses ? Et que peuvent faire les acteurs régionaux et internationaux pour soutenir ces réformes, si tant est que cela soit effectivement possible ?

L'AFRIQUE : UNE DÉMOCRATISATION EN DENTS DE SCIE

Malgré son impact historique, la question de savoir si et comment le printemps arabe accélérera la démocratie en Afrique semble inverser l'ordre des choses. En effet, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne (dénommé ci-dessous, l'Afrique) ont réalisé une percée démocratique sensible au début des années 90, à la fin de la guerre froide et des rivalités entre superpuissances qui avaient maintenu en place de manière artificielle de nombreux régimes autocratiques impopulaires. Entre 1991 et 1994, le nombre d'États dont le régime de partie unique était inscrit dans la loi est passé, en Afrique, de trente-huit à zéro² (voir la figure 1). Parallèlement le nombre de régimes démocratiques et intermédiaires (ou hybrides) s'est accru. Outre le multipartisme, les deux dernières décennies ont également été témoins du développement de médias indépendants, de l'épanouissement de la société civile, de la baisse du nombre de gouvernements militaires, de la tenue d'élections de plus en plus régulières, de l'expulsion de dictateurs de longue date et de l'apparition de l'alternance du pouvoir parmi d'autres caractéristiques de la démocratie. Prenant acte de cette transition radicale des normes de gouvernance, le protocole fondateur de l'UA, en 2002, accueillait à bras ouverts la promotion des principes et institutions démocratiques, la participation du peuple et la bonne gouvernance, valeurs encore renforcées par l'adoption en 2007, par cette même organisation, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Il n'est donc pas surprenant de constater que depuis le milieu des années 90, le nombre et l'ampleur des conflits ont baissé de 60 % sur le continent, laissant place à une période de développement économique sans précédent, soulignant les importants effets qui émaneront sans doute de progrès démocratiques ultérieurs.

Figure 1. Tendances en matière de gouvernance en Afrique subsaharienne



Source : Basé sur des données provenant de *Polity IV*³.

L'expérience africaine en matière de démocratisation date donc d'avant le printemps arabe. Les exigences des manifestants en Afrique du Nord (élections, liberté de la presse et de rassemblement) sont des droits dont jouissent déjà, théoriquement, la plupart des Africains. D'ailleurs, l'un des aspects les plus remarquables des transitions démocratiques potentielles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient est qu'elles aient pris si longtemps. Hormis l'Asie centrale, le monde arabe est la dernière grande région à se lancer sur la voie démocratique.

Il n'en reste pas moins que la lutte spectaculaire pour la liberté en Afrique du Nord retentit profondément dans tout le reste du continent. Car si des progrès notables ont été atteints par rapport aux décennies autocratiques précédentes, le progrès de l'Afrique en direction de la démocratie, loin d'être achevé, a été en dents de scie. Malgré l'émergence de huit démocraties en Afrique et l'existence d'une vingtaine de pays en voie de démocratisation, les tendances à l'autocratie continuent de dominer 40 % des gouvernements africains (voir tableau 1), notamment les autocraties explicitement intolérantes vis-à-vis de toute opposition, ainsi que les régimes semi-autoritaires qui ont en théorie adopté certaines des caractéristiques de la démocratie, comme le multipartisme, le respect des libertés civiles, les médias indépendants et la tenue d'élections régulières, mais qui ne permettent pas en fait de véritable contestation⁴. En d'autres termes, ces régimes entendent jouir des avantages que confère la réputation d'un État démocratique sans pour autant respecter d'engagements en matière de partage du pouvoir, de représentation et d'égalité devant la loi. Quasi autoritaires, ils représentent un cinquième des régimes africains.

Si des progrès considérables ont donc été atteints au cours des vingt dernières années, l'expérience démocratique africaine a toutefois été marquée par des différences majeures. De graves entraves à la poursuite du progrès démocratique persistent à chaque étape du chemin vers la (bonne) gouvernance et il existe, dans certains des pays africains à l'avant-garde de la démocratie, d'importants risques de rechute. Le nombre de pays africains qualifiés de démocraties par certains indices indépendants a même légèrement baissé ces dernières années, posant l'intéressante question de savoir si des institutions démocratiques encore naissantes peuvent résister aux pressions de puissants politiciens, avides de maintenir leur influence en sapant les contre-pouvoirs imposés à l'exécutif.

En parallèle, les démocratisateurs africains, c'est-à-dire les pays qui se sont engagés sur le chemin de la démocratie, doivent souvent faire face à une résistance soutenue de la part des vestiges des précédents régimes qui ont largement bénéficié d'un accès aux ressources publiques et d'opportunités de népotisme. Dans les phases post-confliktuelles, les démocratisateurs se retrouvent confrontés à un obstacle de taille étant donné leurs profondes divisions sociales, la polarisation politique, la dévastation de leurs infrastructures et la faiblesse de leurs économies.

Les régimes autocratiques ont largement renoncé à prétendre à la légitimité démocratique et au soutien international qu'elle confère, préférant faire grand usage de la répression pour atteindre un certain niveau d'équilibre politique à échelle nationale. Cependant, dans la mesure où aucun d'entre eux ne

Tableau 1. Catégories de régimes politiques en Afrique subsaharienne en 2011			
Démocraties en cours de	Démocratisateurs	Régimes semi-autoritaires	Autocraties
<ul style="list-style-type: none"> • Afrique du Sud • Bénin • Botswana • Cap-Vert • Ghana • Mali • Maurice • Sao Tomé-et-Principe 	<ul style="list-style-type: none"> • Burundi • Comores • Côte d'Ivoire • Guinée • Guinée-Bissau • Kenya • Lesotho • Liberia • Madagascar • Malawi • Mozambique • Namibie • Niger • Nigéria • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Soudan du Sud • Tanzanie • Zambie 	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso • Djibouti • Éthiopia • Gambie • Gabon • Togo • Ouganda • Rép. centrafricaine • Rép. democ. Congo • Zimbabwe 	<ul style="list-style-type: none"> • Angola • Cameroun • Guinée équatoriale • Érythrée • Mauritanie • Rép. du Congo • Rwanda • Soudan • Swaziland • Tchad

Source : Basé sur des données provenant de *Polity IV* et de *Freedom House*⁵.

peut être considéré comme stable, ils restent loin du niveau atteint par les tyrans brutaux qui ont défilé au cours des dernières décennies, tels que Siad Barre, Mobutu Sese Seko, Mengistu Halle Mariam, Idi Amin, Hissène Habré, Jean-Bedel Bokassa ou Sékou Touré. Qui plus est, un certain nombre de ces autocrates contemporains sont confrontés à des pressions, faibles, certes, mais non moins actives, pour étendre l'espace démocratique

Le paysage africain de la gouvernance, extrêmement varié, est donc aussi très dynamique. Des pressions transversales pèsent sur tous les types de régime. La trajectoire à venir de l'Afrique est donc encore largement en cours de définition, et c'est la raison pour laquelle le présent *Rapport spécial*, dans le cadre de son étude des avancées démocratiques, se concentre sur les progrès *relatifs*. Il ne cherche pas à déterminer si tous ces régimes se transformeront en démocraties stables et consolidées, ce qui prend parfois des décennies, ni quand, mais en cherchant plutôt à comprendre les changements en cours susceptibles de faire passer un État à la catégorie supérieure (ou inférieure) du spectre politique, c'est-à-dire d'un régime autocratique à semi-autoritaire, semi-autoritaire à démocratisateur ou démocratisateur à démocratique.

Cette évaluation tient compte du fait que l'expérience de la démocratisation dans le monde au cours des dernières décennies montre, en général, qu'elle n'a pas été linéaire. En fait, 55 % des pays qui ont

lancé un processus de démocratisation au cours de cette période ont connu au moins une rechute, et les premiers indices d'un tel phénomène pourraient déjà être observables dans l'Égypte de l'après-Moubarak⁶. Cependant, et cela est important dans le cadre de cette analyse, trois quarts des récidivistes ont ensuite repris le chemin de la démocratie en l'espace de trois ans. En bref, il faut s'attendre à des avancées et des reculs au sein de ce spectre politique, ces derniers n'étant pas forcément permanents, tout comme les gains démocratiques, d'ailleurs, tant que l'internalisation complète de ces schémas dans la conscience politique de la société n'aura pas été réalisée.

MOTEURS ET DÉCLENCHEURS : ÉVOLUTION DES ATTENTES DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE

Cela fait des années que l'Afrique connaît de nombreux défis, frustrations et aspirations non satisfaites, et parfois depuis plus longtemps encore. Alors pourquoi tant d'agitation aujourd'hui en faveur de la réforme ? En d'autres termes, qu'est-ce qui a changé ?

Pour répondre à cette question, le présent rapport traite des différents moteurs et déclencheurs du dernier sursaut pour la démocratie en Afrique, de manière à tenir compte de la récente vague de réforme politique et à mieux évaluer ses implications pour la trajectoire démocratique de l'Afrique. L'un des points commun de ces influences est qu'elles ont toutes mise en lumière le niveau des attentes des citoyens africains de la part de leurs gouvernements.

Le printemps arabe

Nombre d'Africains ont été captivés par les manifestations populaires en Afrique du Nord. Les motivations de la colère publique dans le monde arabe (restriction des libertés civiles, corruption, accroissement des disparités en termes de richesses, manque de dignité, impunité de la police et élections truquées) résonnent fortement en Afrique et c'est la raison pour laquelle, malgré les grandes différences culturelles, économiques et géographiques, les événements en Afrique du Nord servent de modèle au reste de l'Afrique. En effet, dans les mois qui ont suivi le début du printemps arabe, des protestations se sont déroulées dans plus d'une douzaine de capitales africaines, exigeant une meilleure participation politique, plus de transparence et le respect de l'État de droit. Nombreux d'ailleurs ont été les protestataires à avoir établi des liens directs avec l'Égypte et la Tunisie (voir encadré).

D'importance cruciale, les événements en Égypte et en Tunisie (et, dans une moindre mesure, en Lybie) ont démontré qu'une action de masse organisée et concentrée peut parvenir à l'expulsion d'autocrates de longue date, option qui n'existait pas sur un bulletin de vote. Dans le cadre de ce processus, les populations africaines ont été sensibilisées à l'efficacité du « pouvoir populaire », ce qui signifie que la protestation est plus qu'un moyen de laisser libre cours à sa colère : c'est une méthode viable pour générer un changement politique tangible.

Les révolutions en Afrique du Nord ont démontré que la force des initiatives citoyennes réside dans leur ampleur. La mobilisation de l'ensemble des citoyens dans de nombreuses tranches de la population se juxtapose crûment à l'injustice constituée par une élite minoritaire qui se préoccupe de ses intérêts personnels aux dépens de la majorité. C'est la passivité de leurs populations qui permet aux autocraties de survivre. Le fait de la surmonter met en évidence le manque de légitimité des dirigeants autocrates et révèle ainsi la relative vulnérabilité de ces régimes.

Cette prise de conscience lance le débat public sur la base acceptable des revendications vis-à-vis de l'autorité. Même si la plupart des pays d'Afrique ont accédé à l'indépendance il y a plus de quarante ans, ces débats ne se sont pas produits dans de nombreuses sociétés. Les colonies se sont transformées rapidement en États indépendants et n'ont eu que peu de temps pour se forger une identité nationale commune, des institutions politiques participatives ou une vision partagée, puis, pour la plupart, sont devenues des États à partie unique, pendant plusieurs décennies. Par conséquent, même si le printemps arabe ne s'est pas traduit par des manifestations à grande échelle en Afrique, il a toutefois suscité un débat essentiel sur la gouvernance, la légitimité et la relation entre État et société.

Les révolutions d'Afrique du Nord ont démontré que les libertés ne s'accordent pas mais se méritent, et qu'elles ne proviennent pas de l'extérieur : ce sont les citoyens du pays concerné qui, s'ils désirent le changement, doivent en prendre l'initiative. Le printemps arabe a donc symbolisé l'importance de voir les citoyens formuler leurs revendications vis-à-vis des pouvoirs publics, créant par là-même une ligne de référence des normes de gouvernance. En

Le printemps arabe en Afrique :

- **Mauritanie** : Yakoub Ould Khatry s'immole par le feu aux portes du palais présidentiel peu de temps après la chute du président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali. Son dernier message sur Facebook réclamait des « droits légitimes », la libération des activistes en prison et un amendement constitutionnel interdisant à toutes les personnalités militaires, actuelles et passées, de briguer la présidence. Des manifestations populaires s'ensuivent en février, mars et juin avec des appels au renvoi du premier ministre.
- **Burkina Faso** : Une série de manifestations se produit entre avril et juin, avec des slogans tels que « la Tunisie est à Koudougou » et « Le Burkina aura son Égypte ». Le chef d'un parti de l'opposition annonce un « printemps burkinabè » au cours d'un rassemblement dans la capitale au mois d'octobre pour le lancement d'une nouvelle stratégie pour les élections municipales et législatives de 2012.
- **Gabon** : Au mois de janvier, la police disperse des manifestations à Libreville au cours desquelles des protestataires brandissent des panneaux indiquant « En Tunisie, Ben Ali est parti, au Gabon, [le président] Ali Ben doit partir ».
- **Ouganda** : La Commission ougandaise des communications ordonne aux opérateurs de services de téléphonie mobile d'intercepter et de bloquer les SMS contenant les mots « Égypte », « Tunisie », « Moubarak », « dictateur », « Ben Ali » et « pouvoir populaire » pendant les élections nationales de février 2011.
- **Ouganda** : En septembre 2011, un grand éditorialiste ougandais écrit : « Il serait dangereux pour Museveni de déduire de [toute] différence structurelle que le risque d'une insurrection civile du type tunisien est impossible en Ouganda... Les manifestations persistantes en Tunisie et en Égypte ont commencé il y a presque cinq ans – et l'on sait comment elles se sont terminées ».
- **Nigéria** : En mars 2011, un éditorial de The Vanguard intitulé « Ne considérez pas les citoyens comme acquis » avance que « le ministre de l'Information et de la Communication, M. Labaran Maku, a clairement révélé son ignorance lorsqu'il a expliqué l'absence de protestations de type nord-africain au Nigéria ».
- **Malawi** : Au cours d'une grève générale en septembre 2011, un grand activiste de la société civile déclare aux journalistes : « Le printemps arabe a été une grande inspiration pour nous ».
- **Sénégal** : Au mois de juillet au cours d'un entretien à la radio pour annoncer une campagne d'inscription des jeunes sur les listes électorales, l'un des fondateurs du groupe d'activistes « Y'en a marre », lancé en janvier 2011, expliquait : « Nous avons été témoins du printemps arabe. Ici, on aura le printemps des "y'en a marristes", mais de manière plus intelligente : une insurrection démocratique qui passe par le système électoral, dans le respect de la loi et d'autres règles. »

l'absence de telles exigences, les dirigeants n'ont pas vraiment de raisons de soutenir activement les intérêts de l'ensemble de leur population.

La prise de conscience que la démocratie a un prix est étroitement liée à cette idée. Les manifestants égyptiens et tunisiens ont en effet pris des risques qui ont entraîné des pertes d'emplois, de revenus et de statu quo. Un grand nombre d'entre eux ont été jetés en prison, certains blessés ou tués. La brutalité et la violence auxquelles les citoyens libyens se sont retrouvés confrontés en réaction à leurs revendications est un rappel brutal à la réalité qui a, sans aucune doute, fait réfléchir les activistes dans les autres régions africaines qui ont compris que leurs gouvernements n'hésiteraient pas non plus à faire usage de la violence à l'encontre de leurs citoyens.

Autre leçon clé des protestations en Afrique du Nord qui est encore en train d'être assimilée par les partisans de la démocratie en Afrique : le degré d'organisation nécessaire. Bien que les manifestations aient vu leur taille augmenter lorsque les premières d'entre elles sont parvenues à toucher la corde sensible de la population, les activistes de la société civile en Égypte ont soigneusement planifié la façon de faire avancer les réformes avant le début des grandes manifestations le 25 janvier 2011. Ces réunions ont rassemblé de nombreux groupes, ayant parfois des idées divergentes, de la société civile en vue d'établir des liens avec toute une gamme de groupes d'électeurs. Ceci a joué un rôle important lors de la mobilisation d'une large base de soutien qui a répondu aux appels au changement. Ces réunions ont également permis de renforcer les réseaux des organisations de la société civile dans le pays, ce qui est essentiel pour soutenir le succès des transitions démocratiques face à l'inévitable refoulement des intérêts particuliers⁷. En Égypte, ce sont ces réseaux de la société civile qui continuent d'encourager la réforme face à l'ambiguïté de l'engagement des autorités militaires en faveur d'un véritable changement démocratique.

Le plus remarquable est, peut-être, qu'après avoir vu des Égyptiens, des Tunisiens et des Libyens ordinaires défier et renverser certains des régimes les plus puissants du continent, les Africains seront moins disposés à l'avenir à accepter les élections volées, les mandats présidentiels à rallonge, l'impunité de la police et la corruption de haut niveau. Ils seront plus enclins à descendre dans les rues, à manifester et à commettre des actes de désobéissance civile pour défendre leurs droits.

C'est ce qu'a appris directement le président Abdoulaye Wade lorsqu'en juin 2011, il a proposé d'amender la constitution sénégalaise pour permettre une victoire aux élections présidentielles dès le premier tour avec seulement 25 % du suffrage, ce qui a entraîné la descente dans les rues des plus grandes villes du pays de milliers de jeunes en l'espace de quelques heures. Les manifestants ont lancé des pierres sur le bâtiment du Parlement et se sont heurtés aux brigades anti-émeute, déployées en masse sur les voies d'accès au Parlement et à l'intérieur du bâtiment. L'opposition a ensuite annoncé une coalition « Touche pas à ma Constitution » et le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, connu dans le monde entier, a critiqué cet « abus de pouvoir ». Le président Wade a rapidement retiré sa proposition.

Développement des technologies de l'information et de la communication

Si l'arrivée soudaine du printemps arabe a été un déclencheur ou un catalyseur des efforts en matière de réforme politique en Afrique, d'autres changements fondamentaux ont, au cours des dernières dix années, redéfini les perspectives démocratiques sur le continent africain. Parmi eux, l'évolution rapide des systèmes d'information en Afrique est essentielle⁸. Aujourd'hui, des dizaines de millions d'Africains sont interconnectés, branchés à des réseaux mondiaux et informés de manière inimaginables il y a seulement quelques années. Les impacts sociaux, économiques et politiques de ce phénomène radical, qui est apparu soudainement, sont profonds. En effet, les Africains ont désormais accès à des sources d'informations plus nombreuses et indépendantes, peuvent les partager, connaissent mieux leurs dirigeants et les pouvoirs publics de leurs pays et ont un plus grand nombre d'opportunités d'exprimer leurs opinions et d'apporter leur soutien aux réformateurs.

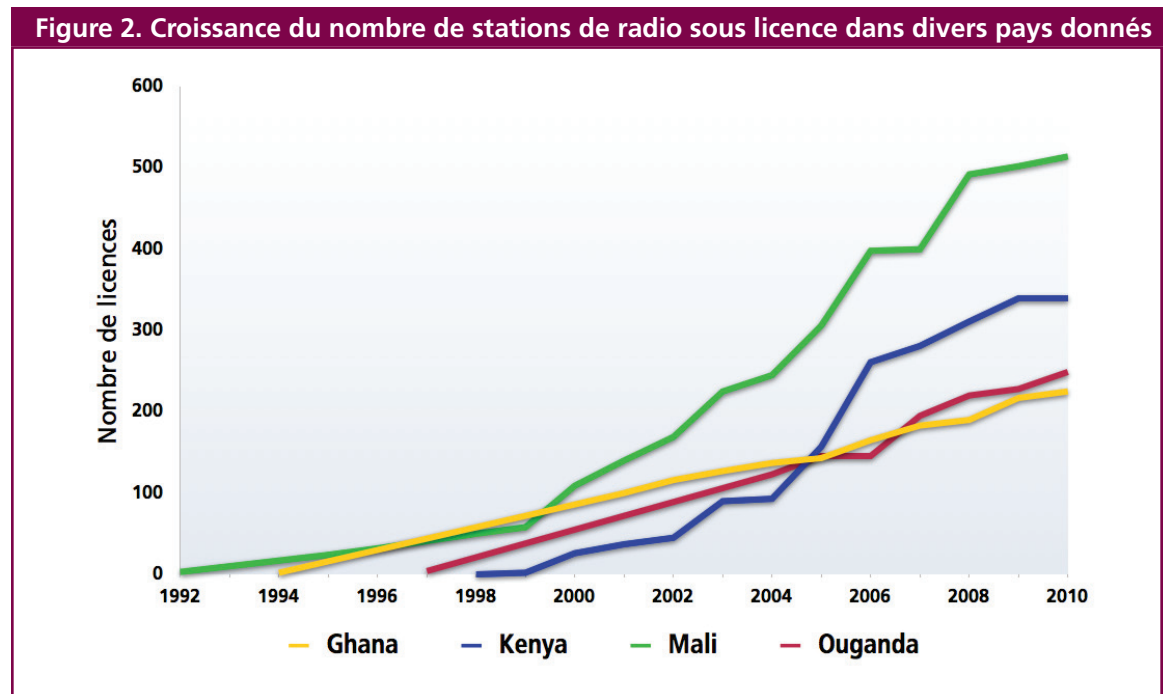
Pays	Avec quelle fréquence consultez-vous les actualités auprès des sources suivantes ?			Avec quelle fréquence utilisez-vous les systèmes suivants ?		
	Radio	Télévision	Journaux	Téléphone portable	Ordinateur	Internet
Bénin	78	38	5	46	8	8
Botswana	71	51	42	73	22	17
Burkina Faso	69	29	9	38	7	7
Cap-Vert	75	80	29	57	33	29
Ghana	84	51	20	53	11	7
Kenya	90	43	30	76	18	15
Lesotho	64	18	12	46	8	5
Liberia	71	11	14	46	7	7
Malawi	65	13	11	35	4	3
Mali	75	36	5	37	4	3
Mozambique	71	38	13	52	13	7
Namibie	88	44	40	76	23	16
Nigéria	85	59	25	69	23	18
Sénégal	87	66	20	67	13	12
Afrique du Sud	87	85	54	82	26	19
Tanzanie	82	30	23	48	4	4
Ouganda	87	20	20	60	12	9
Moyenne	79	44	24	58	15	12

Source : Afrobarometer, mai 2009⁹.

En Afrique, l'accès aux téléphones portables est monté en flèche, passant de 2 % en l'an 2000 à 39 % fin 2009¹⁰. Hormis les enfants de moins de quinze ans, le taux de pénétration « effectif » a déjà largement dépassé les 50 % dans bien des pays¹¹. Les coûts de la téléphonie mobile ont régulièrement baissé au cours des dix dernières années et en 2011, la concurrence de plus en plus importante entre les opérateurs a entraîné des réductions des prix de 10 à 50 % par appel dans de nombreux pays africains¹².

L'avènement de la téléphonie mobile s'est accompagné du développement de la radio qui, par comparaison, touche beaucoup plus d'habitants sur le continent dont elle est depuis longtemps le principal mass média. Selon des études d'Afrobarometer, les Africains se tournent nettement plus souvent vers la radio que vers la télévision ou la presse écrite pour obtenir des informations et suivre l'actualité (voir le tableau 2), préférence remarquablement constante au cours des dix dernières années, en dépit de la croissance d'autres formes de médias, telles que la téléphonie mobile et Internet.

Si la radio existe en Afrique depuis des décennies, jusqu'à l'ouverture de l'espace politique dans les années 90, les stations de radio étaient limitées en nombre et couverture et généralement sous le contrôle de l'État. En 1988, seules dix d'entre elles étaient indépendantes sur le continent¹³. Jusqu'aux années 2000, de nombreux pays africains ne disposaient pas de station de radio nationale privée, ce qui signifie que leurs habitants ne pouvaient pas avoir accès aux médias indépendants, certains ignorant totalement les médias indépendants. Cependant, entre 2000 et 2006, la radio commerciale a connu une croissance de presque 360 % et la radio communautaire de 1.386 %¹⁴. De nouvelles stations se sont ouvertes par centaines, reliant les citoyens à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières (voir la figure 2).



Source : Basé sur les données des autorités nationales de communications, entre autres sources¹⁵.

La croissance d'Internet sur le continent est elle aussi exponentielle. En l'an 2000, l'Afrique obtenait une connexion à son premier câble en fibre optique sous-marin. En 2009, la pose de deux autres câbles portait la capacité de transmission à un total de 2 580 gigaoctets/seconde. D'ici 2012, au moins 12 nouveaux câbles permettront d'atteindre une capacité de 31 640 gigaoctets/seconde supplémentaires, soit une multiplication par dix en moins de quatre ans¹⁶.

Cette montée de la connectivité Internet stimule l'adoption rapide des médias sociaux. Au cours du deuxième semestre de 2010, l'Afrique est devenue le continent le plus dynamique sur Facebook, ses taux de croissance dépassant ceux de l'Asie. En 2011, les taux de croissance du nombre d'utilisateurs en République démocratique du Congo (RDC) et en Angola dépassaient les 50 % (voir le tableau 3). Ainsi, plus d'un tiers des habitants de Dakar et presque deux tiers des habitants d'Accra (soit plus qu'à San Antonio, Ottawa et Hambourg) ont un profil Facebook¹⁷.

Tableau 3 : Croissance de l'usage de Facebook en Afrique			
Pays	Nombre d'utilisateurs en octobre 2011	Taux de croissance sur les 6 derniers mois	Pénétration
Nigéria	3 886 260	30 %	3 %
Kenya	1 197 560	15 %	3 %
Ghana	1 111 320	23 %	5 %
Rép. démoc. du Congo	783 840	56 %	1 %
Sénégal	581 100	22 %	4 %
Cameroun	435 580	30 %	2 %
Éthiopie	370 040	40 %	1 %
Tanzanie	360 140	39 %	1 %
Angola	284 840	54 %	2 %
Mozambique	157 660	49 %	1 %
Mali	120 200	27 %	1 %
Bénin	127 640	32 %	1 %
Burkina Faso	85 940	20 %	1 %
Mauritanie	76 260	25 %	2 %
Somalie	32 300	50 %	1 %

Source : Basé sur des données de SocialBakers.com¹⁸.

Cette expansion dans de nombreuses directions des médias indépendants et des technologies de l'information en Afrique a créé des opportunités sans précédent pour le dialogue, le débat et une participation accrue de la population¹⁹. Elle a aussi largement réduit le temps et les coûts nécessaires pour partager les informations et constitue un changement radical par rapport aux flux d'informations contrôlés et unidirectionnels qui dominaient traditionnellement sur le continent. L'élargissement de l'accès aux informations a permis de renforcer la gamme des choix, les options et les opportunités offertes aux Africains. Avec la possibilité pour les agriculteurs de dénicher d'autres marchés pour leurs

produits, pour les organisations de la société civile de suivre les résultats des élections de manière indépendante et pour les citoyens d'envoyer des questions par SMS aux animateurs d'émissions de radio pendant les entretiens avec les représentants politiques, les attentes changent également.

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) redéfinit aussi la capacité des citoyens africains à s'engager les uns auprès des autres et à coordonner leurs actions. C'est ainsi que se sont déclenchées les manifestations et protestations généralisées au Mozambique en septembre 2010 à la suite de l'envoi de SMS qui critiquaient les réponses des pouvoirs publics aux fortes augmentations des prix. L'avis d'un manifestant de 35 ans était partagé par bon nombre de Mozambicains : « Même moi, quand j'ai reçu ce message, je l'ai envoyé à mes amis, à ma sœur avec cette phrase : je vous demande SVP de lire ce message »²⁰. Il y a cependant un revers à cette capacité de mobilisation : en effet, l'envoi en masse de SMS a été utilisé pour alimenter les suspicions et la violence intercommunautaires au Nigéria, au Kenya et ailleurs.

Le développement de la couverture radio en Afrique présente des similarités avec la croissance et le rôle de la télévision indépendante par satellite dans le monde arabe. Ce nouveau moyen de communication a fourni un forum commun où des millions de téléspectateurs ont pu s'informer et s'engager sur des sujets longtemps considérés comme inaccessibles. Il est tout aussi important de noter que la télévision par satellite a aidé à créer une conscience partagée des défis auxquels faisaient face les sociétés arabes. Ce forum commun a eu un effet éducatif et mobilisateur énorme et, associé au potentiel de sensibilisation et de communication personnelle des médias sociaux, a facilité la mobilisation du grand public en faveur des mouvements protestataires.

Conséquence de ces changements, les priorités de la population ont donc beaucoup plus de chances d'être diffusées, de même que la nécessité pour les pouvoirs publics de démontrer leur réactivité vis-à-vis de celles-ci. Des études menées par Afrobarometer ont ainsi révélé que les sondés les plus fortement connectés aux médias étaient davantage intéressés par les affaires publiques, reconnaissaient discuter plus souvent politique avec leur famille et leurs amis, et convenaient plus facilement que le rôle des partis politiques de l'opposition était de critiquer le gouvernement²¹.

Cet impact est corroboré par de nombreux exemples dans l'ensemble de l'Afrique : les Kenyans ont ainsi évalué les médias comme la source d'information la plus digne de confiance au cours de la période préélectorale du référendum national sur la nouvelle constitution en août 2010²². Une évaluation de la presse écrite, radio, télévisuelle et en ligne et d'autres types de couverture médiatique du référendum au Kenya a montré que, malgré des cas de subjectivité, de manque de professionnalisme dans la couverture médiatique et d'exploitation du sensationnel, les médias avaient amélioré leur rôle d'informateurs, d'enquêteurs et de forum de débat public par rapport au référendum national de 2005 et à l'élection présidentielle de 2007. Au cours des derniers jours précédant le scrutin, de nombreux médias ont à plusieurs reprises instamment invité les citoyens à rester pacifiques et à « ne pas écouter les personnalités politiques, mais plutôt à faire un choix en leur propre âme et conscience »²³.

À la suite d'un coup d'État militaire au Niger début 2010, les médias sont devenus un important filtre et un lien essentiel à travers lequel un processus de réforme institutionnelle s'est engagé auprès du grand public, ce qui a contribué au retour d'un régime constitutionnel en 2011²⁴. Une étude des programmes de radio communautaire interactive dans l'est de la RDC et en République centrafricaine a montré que 86 % des auditeurs avaient signalé mieux comprendre le rôle des autorités nationales de leur pays, et la proportion du nombre d'auditeurs indiquant avoir eu des contacts avec une autorité judiciaire locale au cours des trois mois précédents avait augmenté de 60 % par rapport aux années précédentes²⁵.

Au Zimbabwe, les téléphones portables sont devenus une source d'information essentielle dans l'environnement médiatique extrêmement limité du pays. Depuis que ses retransmissions ont été bloquées dans de nombreuses régions du pays, un média d'actualités zimbabwéen, basé à l'étranger, diffusant à la radio et en ligne a créé un service d'abonnement pour envoyer les grands titres de l'actualité par SMS. La demande a été si forte et rapide que l'organisation a dû limiter le nombre d'abonnés en raison des coûts représentés par l'envoi de dizaines de milliers de messages pour chaque titre²⁶. De même, un service d'actualités par téléphone portable baptisé « Voice of Real Change » (Voix du véritable changement), créé par le parti politique de l'opposition zimbabwéenne, a reçu cent mille appels téléphoniques le jour de son lancement en 2010²⁷. La puissance de la téléphonie mobile n'a pas échappé au parti au pouvoir, qui a envoyé des SMS en masse aux Zimbabwéens pour les inviter à signer de toute urgence les pétitions appelant à la levée des sanctions américaines et européennes contre l'État.

En mars 2011, les électeurs ougandais ont pu envoyer des questions en utilisant Facebook au cours de l'un des derniers débats entre les candidats à la mairie de Kampala, diffusé à la télévision, à la radio et sur Internet et couvert en direct par des médias indépendants ougandais sur Twitter²⁸. L'impact de la couverture médiatique des élections présidentielles en Ouganda au mois de février, généralisée et en temps réel, a été encore renforcé lorsqu'il est apparu que l'État suivait la circulation de SMS et bloquait ceux qui faisaient référence aux protestations antigouvernementales en Tunisie et en Égypte²⁹. Après l'élection, de grandes manifestations ont eu lieu lorsque l'arrestation violente du chef de l'opposition ougandaise, Kizza Besigye, a été diffusée à la télévision par les médias ougandais. Ceux-ci ont reçu l'ordre d'interrompre la couverture en direct des manifestations antigouvernementales et de nombreuses sociétés médiatiques ont connu de plus en plus de difficultés techniques à diffuser sur Internet, problèmes imputés à l'interférence de l'État³⁰. Plus que tout ce qu'aurait pu dire ou faire Besigye, les images montrant la brutalité de la réaction de l'État ont fait énormément de tort à la légitimité du régime de Museveni, tant au niveau national qu'à l'étranger.

En avril 2011, Facebook a également joué un rôle important au cours des élections présidentielles au Nigéria. Le candidat qui les a finalement remportées, le président Goodluck Jonathan, a dû surmonter de sérieux handicaps quant à son image publique. Au début de la course à la présidence, il était perçu par un grand nombre de Nigériens comme issu du Parti démocratique populaire (PDP) et manquant de vision et d'entrain. Mais pour sa victoire, un grand nombre d'électeurs à qui le PDP déplaisait avaient tout de même voté pour Jonathan, perçu comme un formidable intrus au sein du parti sclérosé

au pouvoir. C'est principalement son usage d'Internet, et surtout de Facebook, où plus de 600 000 personnes le suivent et qu'il utilise régulièrement, qui lui a permis de redorer son blason. Il s'est en effet servi de ce média social pour solliciter les commentaires, faire des sondages, annoncer des initiatives et communiquer avec les Nigériens, ses messages produisant des dizaines de milliers de réactions³¹. Par comparaison, seulement 20 000 personnes suivaient sur Facebook son principal rival, Muhammadu Buhari, qui n'a lancé sa campagne sur Internet que six semaines avant la date des élections³².

Malgré ces progrès, de nombreux obstacles subsistent, qui limitent encore l'impact des mass médias et des technologies de l'information en Afrique. Les cadres réglementaires représentent notamment d'importantes barrières. Ainsi, le Sénégal a libéralisé la radio et télédiffusion en l'an 2000, mais il a fallu attendre 2008 pour voir la première licence accordée à une station de radio privée³³. Ce processus a été tout aussi lent au Nigéria, où la loi sur la radio communautaire n'a été promulguée qu'en 2010³⁴. Des redevances excessives et systématiques augmentent également le coût et la prévisibilité du financement d'une station. Des obstacles similaires interdisent l'arrivée de nouvelles sociétés de téléphonie mobile et de services Internet sur certains marchés africains. En outre, le crédit et les prêts sont rarement disponibles, le coût de la mauvaise gestion est pénalisant et la recherche de marché pour faciliter les revenus provenant de la publicité extrêmement limitée. De surcroît, l'intérêt de certains acteurs politiques pour l'acquisition de médias de manière à promouvoir une idéologie particulière peut avoir des effets polarisants et même déstabilisants.

Cependant, la croissance rapide de la radio, de la téléphonie mobile et d'Internet est une indication supplémentaire du désir généralisé des Africains d'avoir un accès plus important et plus varié aux médias indépendants. La sophistication et la diversité des nouvelles technologies de l'information et l'importance de ces outils pour beaucoup d'Africains rendent leur croissance difficile à contrôler ou à inverser.

Essor de la société civile

La société civile joue un rôle essentiel dans une démocratie dynamique : elle facilite la participation du public à des questions d'intérêt pour l'ensemble de la population, elle permet aux citoyens de prendre l'initiative de répondre aux défis locaux ou nationaux plutôt que d'attendre passivement que l'État prenne des mesures, et elle encourage les solutions et les idées indépendantes qui enrichiront les débats et contribueront à la prise de décisions plus judicieuses. La société civile joue elle aussi un rôle indispensable pour responsabiliser les acteurs publics pour leurs actes en surveillant les dépenses publiques, les pratiques relatives à la passation des marchés publics, la distribution des ressources naturelles, la nomination du personnel, l'application équitable de l'État de droit, les abus du pouvoir public et les autres facettes de la gouvernance vulnérables au trafic d'influence ou à la captation de l'État. À tous ces niveaux, la société civile représente l'un des contre-pouvoirs essentiels d'une société démocratique.

De manière plus générale, les organisations de la société civile aident à créer des liens sociaux parmi les groupes ethniques ou géographiques sur des questions d'intérêt commun et dans ce sens, elles participent au développement et au renforcement du sentiment d'identité nationale. C'est un processus auquel prend part l'ensemble des organisations de la société civile, depuis les groupes communautaires, associations sportives, clubs culturels et jusqu'aux associations commerciales, syndicats et organismes d'aide sociale, en passant par les activistes. Un processus, donc, qui rassemble les citoyens de manière indépendante pour partager un intérêt ou répondre à un besoin social commun, et qui renforce également les liens sociaux, ce qui, de certains points de vue, est tout aussi important que l'objectif principal de leurs efforts. En parallèle, la gestion même de ces organisations de la société civile constitue un enseignement important en matière de gouvernance démocratique. En effet, dans la mesure où elles encouragent la participation, la transparence, la coopération, l'élection et la surveillance de leurs propres dirigeants, elles aident également à inculquer les valeurs démocratiques à la société.

Dans les sociétés dominées depuis longtemps par des structures de gouvernance autocratiques, la société civile est souvent chétive, comme on l'a vu dans la plupart des pays africains au début du multipartisme. Cependant, les organisations de la société civile sont en général au premier rang des réformes politiques en Afrique³⁵. Elles se sont ainsi faites le champion des conférences nationales historiques du début des années 90 en Afrique de l'Ouest qui ont facilité les premières transitions au sortir du régime autocratique, et avec la plus grande tolérance de ces vingt dernières années, elles ont grandi en nombre, en capacité et en subtilité. Aujourd'hui, en Afrique, elles continuent de mener des campagnes de lutte contre la corruption, d'encourager les réformes constitutionnelles qui s'imposent, de préconiser la réduction de la pauvreté et de s'opposer au prolongement des mandats présidentiels.

Cela a été démontré de manière très nette même en Guinée, depuis longtemps autocratique, où les organisations de la société civile ont fait preuve de courage dans leurs appels à une plus grande ouverture au cours des manifestations en faveur de la démocratie qui ont finalement permis d'atteindre l'objectif en 2010. Parmi les souffrances qu'elles ont dû endurer, le massacre de manifestants non armés au stade National en septembre 2009 par le gouvernement militaire de l'époque, dirigé par le capitaine Dadis Camara, a fait jusqu'à 200 morts et des centaines de personnes blessées et violées au cours d'un événement pivot pour l'intensification des pressions régionales et internationales sur le régime.

Si la société civile en Afrique diffère grandement d'un pays à un autre en termes de calibre et de dynamisme, elle n'en constitue pas moins désormais une caractéristique bien plus essentielle de la vie publique sur le continent qu'il y a dix ou vingt ans ; c'est une autre différence institutionnelle importante en Afrique par rapport aux décennies précédentes. L'on assiste donc à la lente création d'un réseau d'organisations sociales qui représente un environnement propice à l'épanouissement de la démocratie. En effet, la force de la société civile et la cohésion sociale qu'elle encourage constituent des facteurs essentiels pour assurer la solidité des réformes démocratiques et leur pérennité.

Émergence des contre-pouvoirs constitutionnels

En Afrique, la faiblesse des structures démocratiques formelles était presque universelle pendant les premières percées démocratiques des années 90. Cependant, la deuxième décennie de ce processus de réforme a vu un certain nombre de ces institutions gagner progressivement en capacité, influence et indépendance. Ceci est remarquable étant donné que l'Afrique a longtemps vu le pouvoir concentré entre les mains de l'exécutif. L'effet combiné se traduit par une série de contraintes de plus en plus importantes imposées à l'exécutif qui n'existaient pas auparavant.

Parmi elles, l'émergence progressive des législatures en Afrique a été essentielle. Si elles ont été peu à peu mieux représentées par des législateurs démocratiquement élus depuis le début des années 90, elles n'ont vraiment commencé à affirmer une plus grande autonomie qu'au cours des dix dernières années. Poussé par une nouvelle génération (quoiqu'encore minoritaire) de responsables politiques engagés vis-à-vis de la réforme, ce changement a été démontré par le lancement et la modification par les législateurs d'un plus grand nombre de lois, la révision et l'approbation des budgets nationaux et la création de commissions législatives visant à améliorer l'examen des politiques de l'exécutif³⁶. Ainsi, près de 60 % des propositions de loi à l'Assemblée nationale kenyane au cours des dernières années sont amendées en commission ou en plénière³⁷.

Le rôle croissant du législatif dans le processus d'élaboration du budget national fait croître l'attention accordée aux priorités des électeurs, telles que la santé et l'éducation³⁸. Prenant acte de la popularité de ces initiatives, les parlementaires sont devenus plus actifs pour s'assurer que les ressources consacrées au développement passent par leurs circonscriptions respectives dans le cadre des services aux électeurs. En Afrique, l'importance grandissante des parlements dans le processus politique peut se mesurer en fonction du niveau de lobbysme auquel elles sont soumises par la société civile et les intérêts commerciaux³⁹.

Les législatures africaines ont également commencé à jouer un rôle plus actif de contrôle de l'exécutif en assignant des responsables publics à comparaître et en exigeant la production de documents et la publication de rapports sur le déroulement de la mise en œuvre de programmes⁴⁰. Ceci est particulièrement important étant donné que l'on attend de plus en plus la prise en charge par les parlementaires de l'approbation de grandes enveloppes d'assistance (de la part de la Banque mondiale ou de la *Millennium Challenge Corporation* par exemple) et de contrats avec les sociétés minières. En créant une plateforme publique pour ces questions d'intérêt national, les législatures africaines font un travail à la fois de sensibilisation, d'accroissement de la transparence des pratiques publiques en matière de passation de contrats et d'amélioration de la participation du public au processus d'élaboration des politiques.

L'insistance du Parlement ougandais à vouloir examiner les contrats pétroliers signés par l'exécutif avec la société pétrolière britannique *Tullow Energy* symbolise cette nouvelle assurance. Ces négociations

avaient été enveloppées d'une atmosphère de secret depuis la découverte de pétrole en Ouganda en 2009. De plus en plus préoccupé par la corruption aux plus hauts échelons de l'État, en octobre 2011 le Parlement a interdit l'exécution des contrats tant que le gouvernement n'aurait pas expliqué les projets de développement de sa politique gazière et pétrolière et qu'il n'aurait pas rendu compte de l'ensemble des financements provenant de l'exploration⁴¹. Trois ministres accusés d'avoir accepté des pots-de-
vin au cours des négociations du contrat ont ainsi dû démissionner dans l'attente des conclusions de l'enquête parlementaire.

Les parlements ont également été cruciaux pour bloquer les tentatives d'élimination des limitations du nombre de mandats d'un certain nombre de chefs d'État africains, notamment au Malawi, au Niger, au Nigéria et en Zambie. Le tableau 4 montre l'importance de ce sujet au cœur de la lutte pour imposer des contre-pouvoirs à l'exécutif en Afrique au cours des dix dernières années. Les limites de mandat sont maintenant officielles dans quinze pays africains et quinze autres constitutions prévoient des stipulations en ce sens. Si les parlementaires n'ont pas toujours réussi à les imposer (p. ex. au Cameroun, à Djibouti, au Gabon, au Tchad, au Togo et en Ouganda), le nombre important de cas où ils y sont parvenus montre que le monopole du pouvoir de l'exécutif en Afrique est en train de diminuer.

Tableau 4. Limites des mandats constitutionnels imposées aux autorités nationales africaines de l'exécutif					
La Constitution ne contient pas de disposition concernant un double mandat	La Constitution contient une disposition concernant un double mandat présidentiel				
	Limite jamais atteinte par un président	Limite pas appliquée au président sortant actuel de manière rétroactive	Limite de deux mandats atteinte		
			Conformité	Tentative de modification/d'élimination	
				Échouée	Réussie
<ul style="list-style-type: none"> • Cap-Vert* • Côte d'Ivoire • Érythrée • Éthiopie* • Gambie • Guinée-Bissau • Guinée équat. • Lesotho* • Maurice* • Soudan • Soudan du Sud • Seychelles (limite de triple mandat) • Swaziland • Zimbabwe 	<ul style="list-style-type: none"> • Afrique du Sud • Burundi • Guinée • Liberia • Madagascar • Mauritanie • Namibie • Rép. centrafricaine • RDC • Rép. du Congo • Rwanda 	<ul style="list-style-type: none"> • Angola (dos Santos) • Burkina Faso (Compaoré) • Sénégal (Wade) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénin (Kérékou) • Botswana (Mogae) • Comores (Assoumani) • Ghana (Rawlings) • Kenya (Moi) • Mali (Konaré) • Mozambique (Chissano) • Sao Tomé-et-Principe (Trovoada) • Sierra Leone (Kabbah) • Tanzanie (Mkapa) 	<ul style="list-style-type: none"> • Malawi (Muluzi, 2002) • Niger (Tandja, 2009) • Nigéria (Obasanjo, 2006) • Zambie (Chiluba, 2000) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun (Biya, 2008) • Djibouti (Guelleh, 2010) • Gabon (Bongo, 2003) • Tchad (Deby, 2005) • Togo (Eyadéma, 2002) • Ouganda (Museveni, 2005)

*L'Autorité repose principalement entre les mains du premier ministre, qui, lui, n'est soumis à aucune restriction à ce niveau.

Source : Adapté et développé à partir des travaux de Vencovsky, 2007⁴².

L'attention portée par les législateurs aux intérêts de leurs circonscriptions est fonction de leur dépendance vis-à-vis de leurs électeurs pour garder leur place. En effet, les systèmes de représentation à la proportionnelle attribuent les sièges de la législature en fonction du pourcentage de votes remportés par les différents partis politiques au niveau national, les membres du parlement étant ensuite sélectionnés sur la base de leur rang au sein des listes des candidats présentés par les partis. De tels arrangements renforcent l'allégeance des législateurs aux dirigeants des partis plutôt qu'aux électeurs dans leur circonscription. De surcroît, les législateurs ont moins de chances de se faire les champions de la réforme et du contrôle. Au contraire, les législatures composées de candidats qui remportent les élections dans leurs circonscriptions sont incitées à accorder la priorité aux intérêts des électeurs.

Si d'importants progrès ont donc été réalisés, la majorité des législatures africaines restent toutefois limitées par des salaires, budgets, personnel et expertises restreints, ce qui les rend d'autant plus vulnérables aux personnes influentes qui ont le pouvoir de financer leurs campagnes pour se faire réélire. De même, bien qu'un nombre de plus en plus important d'audiences et de séances parlementaires soit publiques, cela reste encore rare. C'est pourtant des occasions d'accroître la crédibilité des parlements auprès de la population tout en renforçant leur rôle comme forum de dialogue public.

Depuis l'émergence du multipartisme sur le continent, les tribunaux africains accroissent peu à peu leur indépendance vis-à-vis de l'exécutif, comme en témoignent principalement les jugements rendus concernant les règles électorales qui vont à l'encontre des intérêts des responsables sortants. Ainsi, au Nigéria, à la suite des élections de 2007, une douzaine de candidats du parti au pouvoir, déclarés vainqueurs aux fonctions de gouverneur d'État, ont vu leur élection annulée par les tribunaux. La même année, la Cour suprême du Nigéria a joué un rôle essentiel dans le cadre de la protection du droit des candidats individuels à disputer les sièges à l'Assemblée nationale plutôt que de laisser cela à la discrétion d'un caucus ou du chef d'un parti puissant, comme cela avait été traditionnellement le cas. Ce principe a ensuite été formalisé par l'Assemblée nationale dans sa loi électorale de 2010⁴³. Le tribunal d'instance du Kenya a également confirmé la nouvelle constitution nationale en exigeant du président qu'il fasse approuver les nominations de hauts responsables par le premier ministre, notamment pour le président de la Cour suprême, le procureur général, le directeur du Parquet et le contrôleur du budget. Au Niger, la cour constitutionnelle a par trois fois déclaré que la tentative de l'ancien président Mamadou Tandja de modifier la constitution de manière à pouvoir rester au pouvoir était illégale.

L'autonomie grandissante des tribunaux est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment l'élection plus démocratique des leaders politiques qui nomment des juges avec une certaine indépendance d'esprit sur la base de leurs qualifications pour les postes en jeu, la confirmation de plus en plus fréquente des nominations du domaine judiciaire par des commissions parlementaires ou de contrôle spéciales, et la création de fonds indépendants pour le versement des salaires de la magistrature qui échappent au contrôle de l'exécutif⁴⁴.

En parallèle à ce phénomène, les organismes d'administration des élections ont également pris de l'importance en Afrique avec l'avènement du multipartisme. Les élections représentant un choix entre les intérêts concurrents d'une société, elles sont par nature controversées. Par conséquent, un terrain de jeu électoral transparent, prévisible et équitable est essentiel pour maintenir la stabilité et permettre aux vainqueurs d'obtenir la légitimité que les élections sont censées apporter au sein des démocraties.

Si l'on reconnaît de plus en plus qu'il est important de disposer d'organismes d'administration des élections extrêmement efficaces et crédibles, leur mise en place a cependant été lente. Dans les années 90, la sélection des commissaires aux élections par le président est devenue un instrument par le biais duquel les partis au pouvoir pouvaient tenter d'exercer une influence discrète sur les résultats des élections. Si de telles pratiques se perpétuent de nos jours, surtout au sein des régimes semi-autoritaires de la région, les processus électoraux en Afrique, plus complexe en raison notamment de la participation d'observateurs internationaux et des décomptes parallèles menés par des groupes de la société civile, tout manque d'objectivité au sein de ces organismes devient de plus en plus visible et voué à l'échec.

Les années 2007-2008 ont représenté une période charnière dans la reconnaissance du besoin essentiel d'organismes d'administration des élections plus robustes en Afrique. La course à l'élection présidentielle du 28 décembre 2007 au Kenya, aux résultats extrêmement serrés, avait généré de fortes émotions qui se sont cristallisés le long des lignes ethniques. Encouragés par la crédibilité croissante des scrutins de 1997 puis de 2002, nombreux ont été ceux à supposer que les élections de 2007 seraient également gérées avec efficacité, d'où une participation plus réduite des observateurs internationaux. Le scrutin s'est déroulé sans problèmes, avec un taux de participation de 70 %, mais il a été suivi d'un bourrage des urnes évident au cours du dépouillement. Des retards non expliqués dans la proclamation des résultats ont fait surgir toute une série de rumeurs et mené à une escalade des tensions. Trois jours plus tard, à la tombée du jour, la Commission électorale kenyane, dont certains membres avaient été nommés par le président sortant Mwai Kibaki, a annoncé que ce dernier avait remporté l'élection avec une avance de 2 % des voix, avant de certifier aussitôt les résultats. En l'espace de quelques heures, Kibaki avait prêté serment à huis clos. La destruction de la plupart des bulletins de vote avant l'annonce du résultat officiel a empêché toute enquête digne de foi.

La proclamation des résultats a immédiatement déclenché des affrontements dans l'ensemble du Kenya, faisant plus de 1 500 morts et entraînant le déplacement d'environ 350 000 personnes. La tragédie du Kenya a eu de profonds retentissements dans l'ensemble du continent car elle s'est produite dans l'une des sociétés les plus cosmopolites d'Afrique. En effet, de nombreux observateurs ont avancé que, malgré l'atmosphère tendue et d'autres vices de procédure, les violences auraient pu être évitées si la Commission électorale kenyane avait simplement fait son travail et n'avait pas certifié les résultats avant la fin de l'enquête concernant les allégations de fraude.

Les leçons tirées de cette crise ont été clairement mis en avant au cours de l'expérience électorale ghanéenne exactement un an plus tard. À l'issue du deuxième tour, extrêmement serré, de l'élection

présidentielle, le candidat de l'opposition, John Atta Mills, du Congrès démocratique national, a arraché la victoire au candidat du parti au pouvoir, Nana Akufo-Addo (50,2 contre 49,8 %, respectivement). Cependant, la stabilité l'a emporté. Akufo-Addo a présenté des félicitations publiques à son rival et invité l'ensemble des citoyens à se rallier derrière leur nouveau président.

La sérénité de la Commission électorale ghanéenne (ECG) a été essentielle à ce succès. Sous une pression énorme pour proclamer les résultats dès la fermeture des bureaux de vote, elle a cependant attendu cinq jours jusqu'à la fin du décompte du total des votes dans l'ensemble des circonscriptions et la fin des enquêtes concernant les irrégularités électorales avant de certifier les résultats. Ainsi, les Ghanéens ont été assurés de la crédibilité du processus et de l'intégrité du président de l'ECG, Kwadwo Afari-Gyan. Fort de cette légitimité, Atta Mills a ainsi pu faire perdurer le fort taux de croissance économique au Ghana.

L'institutionnalisation de la démocratie en Afrique peut également être perçue dans l'expansion du rôle des administrations publiques locales. La décentralisation est en effet généralement considérée comme un moyen d'améliorer le niveau d'interface entre une population et les autorités publiques, ainsi qu'une incitation à la réactivité et à la responsabilisation des communautés locales, ce qui a des avantages pratiques pour les pays aux populations ou aux superficies importantes et permet de personnaliser les services publics sur les priorités locales. Le renforcement des autorités locales est également perçu comme un moyen de mettre en place plusieurs pôles d'autorité au sein d'un État, ce qui apaise les craintes d'être dominés des groupes minoritaires et encourage la stabilité en apportant aux citoyens, au niveau local, un sentiment plus fort d'appropriation ou d'investissement dans leur système politique.

Comme dans le cas de l'édification d'autres institutions démocratiques en Afrique, les initiatives concernant les autorités locales ont gagné en dynamisme au cours de la deuxième décennie qui a suivi la réémergence du multipartisme. Aujourd'hui, presque tous les pays africains ont mis en place une forme ou une autre d'élections régulières à l'échelle locale⁴⁵, à différents degrés d'autorité politique, avec un accès aux ressources budgétaires et surtout une capacité administrative de même niveau. Les pays qui se sont engagés le plus fermement en faveur du développement de l'autorité publique locale, tels que la Tanzanie, l'Ouganda et le Ghana, ont également bénéficié d'un niveau plus élevé de légitimité publique.

La création de cette architecture institutionnelle au niveau local constitue une différence majeure par rapport aux systèmes politiques fortement concentrés du début des années 90. De surcroît, ces bureaux publics locaux ont créé davantage d'opportunités d'interactions des citoyens avec leurs responsables publics, même dans les systèmes politiques dominés par un seul parti⁴⁶.

Il n'en reste pas moins que la majorité des administrations publiques locales d'Afrique reste relativement faible. Les entités publiques locales ont eu tendance à gagner davantage d'autonomie dans les pays disposant de systèmes multipartites. Sinon, en Éthiopie et au Burkina Faso par exemple, les dirigeants

du parti national ont eu tendance à exercer un contrôle important, notamment sur les listes de candidats pouvant prétendre à des postes publics⁴⁷, ce qui sape l'incitation à la responsabilisation vis-à-vis des populations locales que les structures publiques locales sont censées créer. Cela dit, contrairement aux reculs qui se sont produits dans d'autres domaines de la démocratisation, en général, il n'existe pas de schéma de recentralisation formelle en Afrique⁴⁸.

En bref, sur plusieurs fronts, il existe un certain nombre de contre-pouvoir institutionnels en expansion régulière dans de nombreux pays d'Afrique, qui ont globalement permis une différence sensible par rapport à la réalité des décennies précédentes où l'exécutif, souvent un seul individu, concentrait le pouvoir entre ses mains. Bien que d'autres réformes soient nécessaires pour que ces contre-pouvoirs puissent être vraiment efficaces, le renforcement de ces structures institutionnelles crée toutefois une base plus solide pour la poursuite des progrès démocratiques sur le continent.

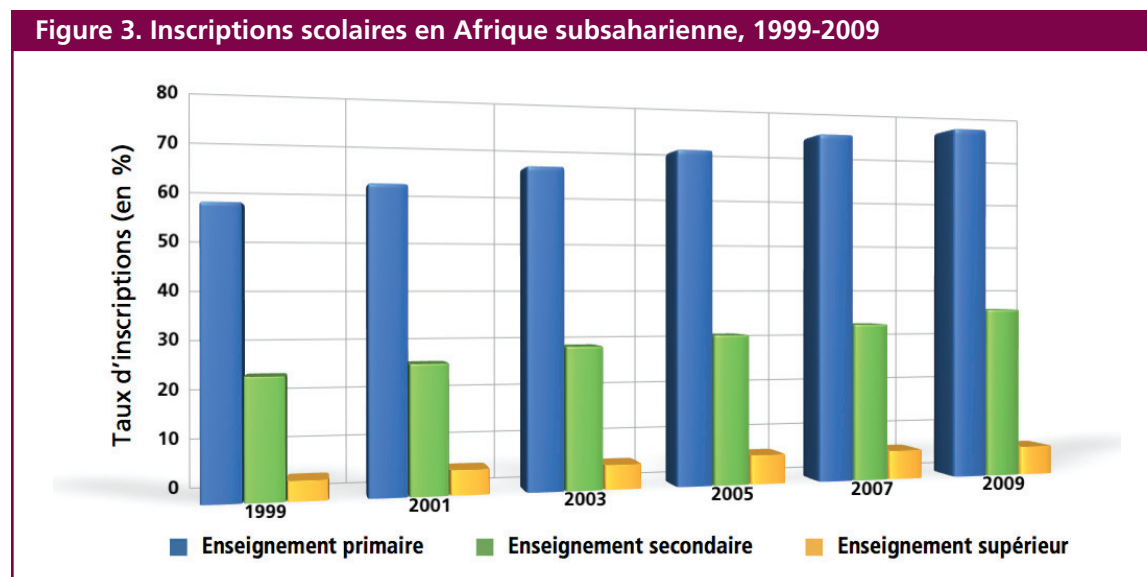
Urbanisation rapide et percée démographique de la jeunesse

L'une des plus grandes transformations en cours en Afrique est l'urbanisation rapide. Les villes africaines connaissent une augmentation de leur population de 15 à 18 millions d'habitants par an. L'on estime que d'ici 2025, plus de la moitié de la population africaine vivra dans les zones urbaines, ce qui représentera un renversement démographique sans précédent pour le continent⁴⁹. Ces modifications créent des pressions énormes pour les autorités municipales et de nouvelles menaces d'instabilité sous la forme de crimes, d'activités des gangs, de trafics de produits illégaux et de liens avec le crime organisé transnational.

Cette transition démographique a également des conséquences politiques importantes. Historiquement, les concentrations de population sont relativement plus simples à informer et à organiser, facilitant la formation des partis politiques et l'engagement du public vis-à-vis de l'État. Les populations urbanisées peuvent aussi être plus facilement mobilisées pour les protestations sociales et politiques, comme on l'a vu très nettement au Caire et à Tunis. Les habitants des villes, qui, pour satisfaire à leurs besoins de base, dépendent de revenus en liquide et des marchés plutôt que des exploitations agricoles, sont beaucoup plus vulnérables aux fluctuations des prix. Par conséquent, ces dernières années, les villes ont été les centres d'émeutes dues aux pénuries de nourriture et d'autres produits de base, notamment au Burkina Faso, au Cameroun, au Malawi, en Mauritanie, au Mozambique, au Sénégal et en Afrique du Sud.

Avec 70 % de la population totale âgée de moins de 30 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune au monde⁵⁰, ce qui crée une vitalité et un dynamisme propices au changement, les jeunes étant souvent à l'avant-garde de la réforme sociale, moins disposés à accepter les inégalités persistantes et les abus de pouvoir. Cela est particulièrement vrai pour cette génération-ci, la plus éduquée de l'histoire de l'Afrique : les inscriptions moyennes dans les écoles primaires sont passées de 59 % en 1999 à 77 % en 2009 (voir la figure 3) ; des hausses similaires sont à noter au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur. Sur ce continent, les jeunes montrent également un engouement pour les téléphones

portables et l'informatique, qui les a sensibilisés et maintenus mieux informés sur les conditions de vie et les normes de gouvernance dans d'autres régions d'Afrique et du monde, et a modifié leurs attentes vis-à-vis de leurs propres gouvernements. Ces facteurs constituent un ensemble de forces positives de changement en Afrique par rapport à il y a seulement dix ans.



Source : Basé sur des données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, mai 2011⁵¹.

Les jeunes d'Afrique, qui constituent 37 % de la population active, représentent également une force économique puissante, reflet d'une classe moyenne africaine en expansion, estimée à 85 millions de foyers, chiffre qui devrait doubler au cours des dix prochaines années⁵². Cependant, le chômage des jeunes est préoccupant, avec un taux de 12 % pour l'ensemble du continent, bien qu'il varie en fonction des pays : alors qu'il est de moins de 5 % au Malawi et au Rwanda, il dépasse les 20 % au Ghana, en Zambie et au Zimbabwe, et les 30 % au Botswana, au Lesotho, à Maurice, en Namibie, au Swaziland et en Afrique du Sud⁵³. Les taux de sous-emploi et de pauvreté des travailleurs sont également importants, ce qui dénote des opportunités d'emploi limitées dans le secteur public et les contraintes auxquelles les entrepreneurs doivent faire face pour obtenir les crédits, les terres et les permis nécessaires pour créer une entreprise. Ensemble, ces facteurs alimentent la frustration des jeunes Africains vis-à-vis du statu quo, renforçant les revendications adressées aux pouvoirs publics.

Rehaussement des normes régionales et internationales

Autre changement important dans le paysage de la démocratisation en Afrique : la transition des normes de gouvernance des organes régionaux, qui se reflète notamment dans l'Acte constitutif de l'UA de 2002 qui souligne les principes de bonne gouvernance, de participation du peuple, de l'État

de droit et des droits de l'homme. En s'en inspirant l'UA a adopté en 2007 la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, une ambitieuse déclaration des valeurs et principes de gouvernance pour le continent. Depuis, on attend de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER) africaines qu'elles travaillent plus activement à la réduction du fossé qui sépare l'ambition de la réalité, d'où un engagement progressif pour condamner et s'opposer aux changements de pouvoir anticonstitutionnels. Cela a été particulièrement évident dans l'insistance de la CÉDÉAO à confirmer les résultats des élections de novembre 2010 en Côte d'Ivoire, dans la critique de la tentative du président nigérien Mamadou Tandja en 2009 de prolonger son emprise sur le pouvoir par des méthodes anticonstitutionnelles, dans l'imposition d'embargos sur les armes et de sanctions à l'encontre des dirigeants du coup d'État militaire en Guinée, dans son engagement constructif avec les militaires nigériens et guinéens pour revenir à un régime civil et son refus de reconnaître en 2005 la tentative de l'armée d'installer Faure Gnassingbé à la présidence du Togo au décès de son père, Gnassingbé Eyadéma⁵⁴.

La CÉDÉAO a été en première ligne des acteurs régionaux, pour encourager les transferts constitutionnels du pouvoir, principe né de l'instabilité violente due à une vague de guerres civiles qui ont submergé l'Afrique de l'Ouest à partir du début des années 90. Outre les exemples mentionnés plus haut, la CÉDÉAO s'est aussi activement impliquée dans les transitions démocratiques en Sierra Leone et au Liberia. Par ailleurs, elle envoie en mission de manière régulière et proactive des membres de son Conseil des sages, de son Conseil de médiation et de sécurité et de sa police régionale pour désamorcer les crises politiques et surveiller les élections dans la sous-région. Tous ces efforts ont aidé à relever le niveau que les autorités politiques d'Afrique de l'Ouest doivent atteindre pour être reconnues comme légitimes. Un tel engagement a permis de faire de l'Afrique de l'Ouest un point focal de réforme démocratique. Ainsi, à l'heure actuelle, seuls trois des quinze chefs d'États-membres de la CÉDÉAO sont au pouvoir depuis plus de dix ans. En outre, les nouveaux dirigeants démocratiquement élus qui arrivent au pouvoir continuent de faire progresser les normes et les priorités de cette organisation sous-régionale.

Innovante quoiqu'encore naissante, l'une des caractéristiques des efforts de l'Afrique visant à relever ses normes de gouvernance a été la mise en place du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Ancré dans les valeurs africaines de responsabilité des individus vis-à-vis du collectif, ce processus exige des États africains participants qu'ils passent par un examen périodique par leurs pairs africains de leurs valeurs et normes politiques, économiques, de gouvernance d'entreprise et de sécurité. À l'heure actuelle, trente pays y participent et quatorze d'entre eux ont été évalués. Au terme du processus, le gouvernement évalué reçoit un rapport formel, auquel il peut ensuite répondre, d'où de nouvelles opportunités de débat et de contrôle publics. Bien que le MAEP n'ait pas progressé aussi loin ou aussi rapidement que de nombreuses personnes l'avaient espéré, il renforce cependant les normes régionales pour la démocratie, dans la mesure où presque chaque État participant brandit ses lettres de créance démocratiques pour justifier son autorité.

Malgré ces progrès des normes démocratiques sur le continent, il est important de prendre acte d'une divergence grandissante parmi les organes régionaux en matière de soutien à ces principes. L'UA en particulier n'a en général pas été au premier plan des dernières poussées démocratiques, surprise par les soulèvements populaires en Égypte et en Tunisie et incapable d'organiser une position commune à son niveau. Maladroitement, elle a ensuite mis plus de temps à reconnaître le Conseil national de transition libyen (CNT) que presque toutes les autres organisations internationales reconnues. L'UA s'est donc positionnée comme soutenant moins le changement démocratique que la Ligue arabe, et même en déphasage par rapport à ses propres membres, puisque vingt-deux États africains ont reconnu le CNT avant l'UA. Une situation similaire, quoique moins nette, s'est produite devant l'impasse postélectorale en Côte d'Ivoire. Alors que la CÉDÉAO a, rapidement et sans équivoque, soutenu les résultats des élections, la position de l'UA a été plus ambiguë. En outre, l'équipe de négociation de l'UA a été perçue par de nombreux observateurs comme opérant parallèlement aux efforts de la CÉDÉAO, d'où une réduction de la force du consensus sous-régional et international vis-à-vis du soutien aux principes démocratiques qui a laissé à Laurent Gbagbo un champ de manœuvre plus important dans sa quête d'un soutien régional. De surcroît, dans ce cas comme dans d'autres, certains des représentants de l'UA choisis pour résoudre les crises ne disposaient pas eux-mêmes d'un certificat démocratique crédible. En résumé, dans le cadre de ces transitions, de nouvelles questions se sont posées quant à l'engagement tardif de l'UA, vis-à-vis des valeurs démocratiques qu'elle est censée embrasser.

Il s'agit là d'un sujet important, dans la mesure où l'histoire en Afrique, et dans d'autres régions, a montré que les normes démocratiques exercent une force positive : lorsque le niveau démocratique moyen d'une région remonte, il élève également celui de chaque État. Ce schéma atteste du pouvoir des « effets d'entraînement », les citoyens d'un pays reproduisant et attendant chez eux les mêmes évolutions observées chez leurs voisins. C'est en partie la raison pour laquelle les changements démocratiques ont tendance à se produire en blocs, comme cela a clairement été le cas au cours des manifestations séquentielles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient lorsque la vision du changement a commencé à faire son chemin en Tunisie.

Cette transition des normes démocratiques régionales a également donné lieu à un relèvement des normes internationales. Après des décennies pendant lesquelles le sujet était considéré comme tabou, l'orientation du régime est devenue une caractéristique nettement plus centrale et déterminante des relations interétatiques, reflétant dans une large mesure la transition cataclysmique des schémas de gouvernance internationale des deux dernières décennies. À la fin des années 80 en effet, environ un tiers des États du monde tendaient à la démocratie. Aujourd'hui, et depuis la fin de la Guerre froide, environ deux tiers des pays du monde sont sur la voie démocratique. Les fluctuations démocratiques en Europe de l'Est et en Amérique latine ont permis de mieux comprendre ces transitions et les défis auxquelles elles font face et ont incité chez les bailleurs de fonds internationaux à la création d'une expertise institutionnelle et technique en matière d'assistance à la démocratie.

Acteur dominant de longue date en Afrique en raison de son héritage colonial, la France revoit actuellement sa politique concernant les gouvernements autocratiques sur le continent. Pendant l'essentiel de la période postcoloniale, la France avait maintenu une *realpolitik* claire sur le continent, dans le cadre de laquelle des liens étroits et la fidélité aux intérêts français l'emportaient largement sur les questions de légitimité. L'armée française est ainsi souvent intervenue pour soutenir des autocrates amis en Afrique et empêcher leur chute. Cependant, avec l'arrivée à la présidence de Nicolas Sarkozy en 2007, cette approche a commencé à changer, et la France à adopté une politique de « non-ingérence », indiquant qu'elle ne viendrait plus au secours de ses alliés (autocrates) en Afrique, préférant élargir ses relations avec les démocraties du continent. Sarkozy est même allé jusqu'à dire : « À tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures, [...] la France sera à leurs côtés⁵⁵. » Cela pourrait s'inscrire dans un changement plus important des vues françaises sur le continent, comme en témoigne la décision de la cour de cassation française en novembre 2010 autorisant l'ouverture d'une enquête sur les biens de trois dictateurs africains et des membres de leur famille⁵⁶. Si de nombreuses personnes affirment que la politique française en Afrique reste dominée par l'opportunisme, la France joue néanmoins actuellement un rôle plus constructif dans le développement démocratique qu'à n'importe quel moment de l'ère postcoloniale.

Cette transition des schémas démocratiques mondiaux façonne également les positions et les actions des institutions multilatérales. Sous la direction du Secrétaire Général Kofi Annan, les Nations Unies ont commencé à parler beaucoup plus ouvertement d'États respectant les pratiques démocratiques. Le Caucus des démocraties de l'ONU a été créé en 2004 et le Fonds de la démocratie de l'ONU l'année suivante avec pour mission de soutenir la démocratisation de par le monde. Faire de la démocratie un critère d'accès à l'Union européenne a également été une forte incitation pour de nombreux pays de l'ancien bloc de l'Est à poursuivre leurs efforts de démocratisation. De même, l'adhérence aux normes démocratiques de base a été une caractéristique centrale de la coalition des pays du *Commonwealth* et des avantages en matière de commerce, d'aide et de réputation que cette adhésion leur apporte. Le *Commonwealth* a ainsi soutenu l'intégrité de ces normes en suspendant parfois l'adhésion de certains membres, comme le Zimbabwe et le Nigéria, pour motifs de mauvaise gouvernance. Et l'appartenance à de tels groupes multinationaux a un certain attrait, comme le montrent les demandes d'adhésion au *Commonwealth* de pays sans liens constitutionnels avec le Royaume-Uni tels que l'Algérie, Madagascar, le Mozambique et le Rwanda (les deux derniers étant désormais membres).

Par ailleurs, un certain nombre d'agences de bailleurs de fonds bilatéraux, principalement la *Millennium Challenge Corporation* des États-Unis, a commencé à prendre explicitement en considération la démocratie lors de la distribution de l'aide. De même, les bailleurs de fonds ont beaucoup plus de chances que par le passé de retenir ou d'interrompre l'aide lorsqu'un État jusque-là démocratique cesse de gouverner de cette manière, comme on l'a vu avec la cessation de décaissements au Malawi en raison des mesures létales prises contre des manifestants en juillet 2011. Les bailleurs de fonds ont également retenu des versements au Kenya en raison de suspicions de corruption et de la mise en examen par la Cour pénale internationale (CPI) de grands responsables politiques pour leur rôle présumé dans les violences postélectorales de 2007-2008.

Ces changements dans les schémas relatifs aux normes de gouvernance se sont accompagnés d'un sentiment de plus en plus fort de responsabilité à l'échelle internationale vis-à-vis des crises humanitaires et de sécurité, même lorsque l'État où se déroule la crise en question s'oppose à une intervention. Ce principe s'est cristallisé dans la résolution de l'ONU sur la « Responsabilité de protéger », adoptée en 2009, qui reflète l'évolution sensible de l'interprétation des normes de gouvernance et de la souveraineté par rapport aux décennies précédentes lorsque cette dernière était « sacrosainte ». Aujourd'hui, l'accent mis sur la souveraineté citoyenne domine de plus en plus.

Cette évolution de la conscience internationale, associée à la fin des rivalités de la Guerre froide en Afrique, a mené à une recrudescence de l'engagement international visant à atténuer les conflits sur le continent. Depuis l'an 2000, quarante opérations de paix sanctionnées par l'ONU ou l'UA ont été menées en Afrique⁵⁷, dont treize opérations de maintien de la paix de l'ONU, globalement perçues comme ayant contribué à la baisse régulière du nombre de conflits sur le continent.

En bref, historiquement, la politique régionale et internationale a eu une influence considérable sur les normes de gouvernance africaines, à l'ère coloniale comme pendant les périodes de la Guerre froide et de l'après-Guerre froide. Il est probable que le rôle central que joue à l'heure actuelle la gouvernance démocratique dans les relations régionales et internationales encouragera encore davantage l'émergence des valeurs démocratiques en Afrique.

Forces d'opposition

S'il existe un certain nombre de moteurs institutionnels qui font progresser la démocratie en Afrique, l'horizon reste trouble. En effet, l'avenir est compliqué par diverses forces qui se montrent résistantes au changement et qui doivent être prises en compte. Pour soutenir et faire progresser la démocratie en Afrique, il faudra surmonter ces obstacles, ou tout du moins les neutraliser.

La faiblesse du sentiment d'identité nationale. Dans de nombreux pays africains, le processus d'édification de la nation est encore en cours. Bien qu'il existe des différences considérables au sein des sociétés et entre elles, les individus continuent souvent de s'identifier davantage en fonction de leur clan ou de leur groupe ethnique que de leur nationalité⁵⁸, divisions perpétuées dans bon nombre de pays par le rôle déterminant de l'ethnicité dans les coalitions gouvernementales (souvent sur la base de la minorité). Étant donné que dans de nombreux systèmes, le vainqueur des élections rafle toute la mise, et que le pouvoir politique est étroitement lié aux opportunités économiques et à la promotion sociale, ces arrangements ont suscité un profond ressentiment dans nombre de sociétés africaines, ainsi que la volonté des groupes exclus d'orchestrer des résultats qui leur permettront d'« avoir leur tour » et de contrôler les caisses de l'État. Une telle dynamique de division va à l'encontre de la cohésion sociale et de la confiance nécessaire pour soutenir les structures de gouvernance légitimes et un développement basé sur l'équité.

En Afrique, la rapide urbanisation et l'importante exposition internationale permise par les communications modernes ont le pouvoir d'amoindrir le poids de l'ethnicité tout en renforçant le sentiment d'identité nationale. L'on a en effet assisté à ce changement de perspective dans certaines zones urbaines d'Afrique, surtout chez les jeunes. Cependant, la capacité de certaines personnalités politiques à mobiliser les populations sur des critères ethniques, comme ce fut le cas à Nairobi, capitale pourtant relativement cosmopolite, à la suite des élections contestées de 2007, semble indiquer que le processus d'édification de la nation est loin d'être terminée.

Une société civile limitée. Malgré des progrès notables, la force de la société civile varie énormément en Afrique. Dans de nombreux pays, elle est faible et fragmentée, s'appuyant sur une infime partie de la population, principalement dans les zones urbaines⁵⁹. Dans de telles conditions, elle est vulnérable aux sollicitations du régime, qui peut proposer une aide financière et un accès privilégié aux organisations qui se montrent dociles. En outre, plutôt que de développer des liens au sein de la société sur des questions d'intérêt commun, les groupes de la société civile sont souvent organisés en fonction d'intérêts divergents, ce qui ne fait que renforcer les divisions sociales. De même, ces groupes de la société civile, trop souvent fortement guidés par une personnalité en particulier, servent parfois les intérêts politiques d'un individu plutôt que de répondre à une préoccupation sociale plus large. Ce n'est donc pas un hasard si ces organisations sont souvent régies avec les mêmes limites en termes de participation, d'expression, d'élections libres et équitables pour les postes de direction et de responsabilité que le régime en place dans le pays, ce qui n'en fait pas un bon terrain d'entraînement pour les modèles démocratiques de gouvernance.

Les héritages néopatrimoniaux. Presque toutes les sociétés africaines ont été formées sur des modèles néopatrimoniaux de gouvernance ou de « l'homme fort », qui renforcent la notion selon laquelle les responsables de l'exécutif non seulement font la loi, mais se situent de surcroît au-dessus d'elle. Par conséquent, les systèmes publics tournent autour des intérêts de l'individu aux dépens du grand public, d'où la faiblesse des institutions publiques, surtout des structures de contrôle. Le besoin de dépasser ces héritages se trouve au cœur du défi de la démocratisation en Afrique, sujet particulièrement problématique dans la mesure où ces modèles restent puissants, même dans certaines des démocraties et chez certains démocratisateurs les plus avancés d'Afrique, tels que le Sénégal, le Malawi et le Bénin. Ils expliquent les rechutes et cadrent bien avec la persistance des modèles de gouvernance semi-autoritaires en Afrique. Ces systèmes ont adopté certains des instruments de la démocratie, bien que, en raison de la prévalence de la culture néopatrimoniale et de la faiblesse des institutions, le pouvoir reste largement monopolisé par l'exécutif. Ce sont des modèles particulièrement pernicious puisqu'ils donnent l'impression de démocratie, mais sans ses avantages, semant en même temps la confusion quant aux exigences de la démocratie tout en renforçant les illusions quant à ce qu'elle peut apporter par rapport aux modèles autocratiques précédents. De surcroît, dans la mesure où les acteurs régionaux et internationaux estiment que les dirigeants semi-autoritaires sont légitimes, un niveau peu élevé de réforme politique se trouve conforté, d'où des incitations minimales à davantage de changement et à une véritable démocratisation.

La faiblesse des partis politiques. La faiblesse des partis politiques en Afrique est étroitement liée aux héritages néopatrimoniaux et au retard de croissance des institutions politiques qui en a résulté. Les partis de l'opposition, d'une manière qui n'est pas sans rappeler les régimes qu'ils tentent de remplacer, sont souvent fondés sur des personnalités plutôt que sur des sujets d'intérêt ; par conséquent, ils s'ancrent moins au niveau local et ont du mal à mobiliser l'importante participation populaire nécessaire pour remporter les élections et soutenir les réformes. En effet, leur approche individualiste se concentre sur la question de savoir pourquoi tant de partis de l'opposition en Afrique se montrent incapables de se rassembler au sein d'une coalition visant à chasser du pouvoir un dirigeant impopulaire. De la même manière, de nombreux partis africains ne parviennent pas à se ranger sous la bannière d'une seule et même philosophie (ou ensemble de politiques) qui reste cohérente d'une élection à l'autre. Par conséquent, rares sont les incitations pour une base large de citoyens engagés vis-à-vis d'idéaux communs à leur rester fidèles et à leur apporter un certain soutien financier. Les partis politiques africains sont constamment en train de se réinventer, et donc, de convaincre un public qui se montre sceptique. Par ailleurs, les connotations ethniques, courantes dans un grand nombre de ces partis, réduisent les occasions de former des groupes électoraux transverses.

La politisation des secteurs de la sécurité. La politisation du secteur de la sécurité, qui implique, pour être plus précis, la politisation de la garde présidentielle (ou d'une force d'élite spéciale responsable de la protection du président) appartenant souvent en majorité au même groupe ethnique que le chef de l'État, constitue un autre trait commun du modèle politique néopatrimonial en Afrique. Ces unités sont en général surdimensionnées par rapport à leur rôle et rémunérées et équipées de manière disproportionnée par rapport à d'autres entités du secteur de la sécurité. Par conséquent, par construction, elles sont fidèles au chef de l'État plutôt qu'aux institutions publiques. Elles représentent un facteur clé pour la continuité des modèles de gouvernance personnelle et le manque de professionnalisme au sein du secteur de la sécurité. Le mandat opérationnel de ces forces politisées est la protection du régime plutôt que des citoyens. La persistance de telles forces constitue un autre obstacle à l'amélioration de la légitimité en Afrique.

La malédiction des ressources naturelles. Plus de la moitié des autocraties et régimes semi-autoritaires d'Afrique sont considérés comme riches en ressources naturelles⁶⁰. Ces revenus permettent à leurs dirigeants de soutenir leurs réseaux de favoris et leur capacité de coercition nécessaires à leur maintien au pouvoir bien au-delà de ce qu'ils auraient pu faire sans eux. Nombreuses sont les preuves qui montrent que les revenus provenant de ressources naturelles abondantes perçus par ce type de gouvernance qui ne rend pas compte de ses actes, accélèrent la corruption, les inégalités, les distorsions économiques qui bloquent le développement, et l'instabilité. L'accès à ces revenus considérables rend également ces États moins réceptifs aux incitations en matière d'aide et de commerce en contrepartie de réformes.

La Chine. Bien qu'au cours des dix dernières années, la Chine ait développé sa présence économique dans l'ensemble du continent, elle a souvent concentré son engagement sur les États autocratiques et mal gouvernés de la région (Zimbabwe, Soudan, Guinée et Angola, par exemple), d'où des transferts

budgétaires de parfois plusieurs milliards de dollars à des régimes qui auraient sinon été soumis à des pressions internes et externes en faveur de la réforme de la gouvernance. La Chine a également été un grand fournisseur d'armes pour ces régimes, violant parfois les sanctions des Nations Unies. En outre, elle a activement encouragé le retour du principe de la souveraineté de l'État ou de « non-ingérence » dans le cadre de son engagement sur le continent. Il n'est pas surprenant de constater que ce concept est très apprécié par les autocrates africains qui verraient d'un bon œil le retour à une ère d'impunité pour les violations des droits de l'homme et les catastrophes humanitaires. La Chine s'est également présentée comme étant en mesure de proposer un autre modèle de gouvernance que la mise en place des normes démocratiques sur le continent. L'idée que les autocraties pourraient apporter un développement rapide et la stabilité, bien que cela soit réfuté par une longue liste d'exemples de désastreuses performances autocratiques en Afrique, offre aux dirigeants politiques africains une plateforme intéressante sur la base de laquelle ils justifient une prolongation de leur mandat.

Les retombées des événements en Libye. Le colonel Mouammar Kadhafi a longtemps joué un rôle déstabilisateur en Afrique. Créateur d'une « légion islamique », composée principalement d'immigrants tchadiens, tunisiens, algériens, nigériens, maliens et guinéens, pour faire progresser son objectif d'arabisation de la région, il a également envoyé par la suite des légionnaires en Ouganda, au Tchad, au Mali et au Niger⁶¹. Certains de ces combattants sont ensuite devenus les dirigeants janjaouid qui ont joué un rôle majeur dans le génocide du Darfour. Il a également utilisé des mercenaires, venus des quatre coins du Sahel, pour soutenir ses forces de sécurité, estimées par un dirigeant malien touareg début 2011 à 16 000 soldats⁶². Pour tenter d'étendre son influence en Afrique, Kadhafi a proposé des armes et une formation aux unités de gardes présidentielle à de nombreuses personnes en Afrique de l'Ouest, notamment Charles Taylor au Liberia et Foday Sankoh en Sierra Leone, à l'origine de dix ans de troubles dans leurs pays respectifs et dans la région environnante.

La chute du régime de Kadhafi et la fin de ses activités déstabilisatrices aura certainement un impact positif sur l'Afrique. Cependant, des dizaines de milliers de travailleurs migrants africains, peut-être davantage, qui envoyaient de l'argent dans leurs pays d'origine, se retrouvent désormais sans revenus. Par ailleurs, les entreprises et institutions financières libyennes qui s'étaient fortement alignées sur le régime de Kadhafi avaient investi des milliards de dollars dans des hôtels, des banques, des stations essence, des entreprises médiatiques, des projets de construction, de grands plans agricoles et autres dans de nombreux pays africains tels que le Zimbabwe, le Soudan, le Tchad, le Niger, le Mali, la Mauritanie, la République centrafricaine, le Burkina Faso, le Gabon, l'Ouganda et le Kenya, pour n'en citer que quelques-uns⁶³. La Libye est également un important bailleur de fonds de l'UA, contribuant à son budget opérationnel annuel total à hauteur d'environ 15 %. Par conséquent, le retrait rapide des actifs libyens pourrait déstabiliser certaines économies africaines. De même, le flux d'armes non sécurisées et de mercenaires venus de Libye pourrait déclencher une instabilité plus importante et de longue durée dans un certain nombre de pays africains comme le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Soudan et la Guinée.

Le présent chapitre a donc souligné l'ampleur des dynamiques qui existent actuellement en Afrique. Nombre des facteurs essentiels qui modèlent les institutions et principes clés de gouvernance sur le continent sont en train d'évoluer. Cependant, pour aboutir à un véritable changement démocratique, ces tendances doivent surmonter les intérêts personnels et les fortes contre-pressions. En Afrique, les océans de la gouvernance sont agités par des contre-courants ; il sera donc intéressant d'observer le résultat final que ces diverses influences auront sur la démocratisation du continent.

PERSPECTIVES DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Pour mieux comprendre la manière dont ces tendances contradictoires s'exprimeront, il peut être utile de passer en revue certains des mécanismes clés qui ont historiquement facilité le changement démocratique. Étant donné les éléments qualitatifs, contextuels et finalement uniques de chaque transition, il est important, et prudent, de ne pas utiliser de formules miracles pour prédire ces transitions. Cependant, certains moteurs de changement sont plus valables que d'autres aux yeux des spécialistes du sujet et permettent de définir un cadre à partir duquel il est possible d'étudier les perspectives actuelles de l'Afrique en matière de démocratisation.

Les élections. Cela peut sembler l'évidence même, mais le changement démocratique se produit par le biais d'élections qui débouchent sur une transition vers un pouvoir plus réformiste, même dans les contextes où elles n'ont été ni libres, ni équitables. L'exemple le plus célèbre en est peut-être la défaite de l'homme fort de la Serbie, Slobodan Milošević, aux élections de 2002, dont il avait pourtant fait pencher largement les résultats en sa faveur. Malgré tout, les activistes de la jeune démocratie serbe sont parvenus à saisir cette occasion pour organiser la population, rendre les élections concurrentielles, assurer un comptage parallèle des bulletins de vote, mettre en lumière le soutien inexistant du parti au pouvoir et en fin de compte, l'emporter sur son régime brutal dans le cadre d'un processus électoral pacifique.

Même des élections truquées peuvent générer un changement, car le régime court le risque de montrer son illégitimité par l'ampleur de ses tentatives de manipulation du processus. Une telle injustice peut alors créer une indignation suffisante pour mobiliser les foules au cours de manifestations qui peuvent forcer un autocrate à se retirer. C'est ce qui s'est passé pour le premier ministre ukrainien Viktor Ianoukovitch lorsqu'il a tenté de proclamer sa victoire aux élections présidentielles de 2004 malgré une lourde défaite. Le sentiment d'injustice a déclenché la Révolution orange qui a finalement porté Viktor Iouchtchenko au pouvoir, inaugurant une période de changement démocratique en Ukraine. De la même manière, c'est la tentative de Laurent Gbagbo de déformer les résultats électoraux et de faire de l'obstruction qui a finalement mené à sa chute. Et les processus électoraux profondément entachés au Kenya en 2007 et au Zimbabwe en 2008 ont gravement discrédité la légitimité des deux présidents sortants (bien qu'ils soient tous deux parvenus à conserver un important niveau d'autorité en passant des accords ad hoc de partage du pouvoir avec les véritables vainqueurs des élections).

Les perspectives démocratiques de l'Afrique s'améliorent donc pour la bonne et simple raison que les élections sont de plus en plus nombreuses et régulières. Avec quatorze élections présidentielles, trente élections parlementaires et trois référendums nationaux prévus entre la mi-2011 et la fin 2012 (voir le tableau 5), cela signifie qu'il y a deux à trois élections nationales sur le continent par mois. Trente pour cent des élections présidentielles ne verront pas le président sortant y participer, ce qui augmente sensiblement les chances pour les partis de l'opposition d'arriver au pouvoir⁶⁴. Même les réélections des présidents sortants deviennent moins systématiques, par exemple en Zambie en septembre 2011, avec la victoire du candidat de l'opposition, Michael Sata, sur le président sortant Rupiah Banda. Alors qu'auparavant on pouvait compter sur les doigts d'une main les dirigeants africains remplacés par voie électorale, les alternances de pouvoir dues à des élections, bien qu'elles ne soient pas encore la norme, sont toutefois de plus en plus fréquentes en Afrique. Cela réduit le sentiment des groupes de l'opposition qui pensent que la seule manière pour eux d'arriver au pouvoir consiste à recourir à la violence. Par ailleurs, ces manifestations électorales serviront de points focaux aux partisans de la démocratie qui entendent défer les régimes illégitimes et les montrer du doigt.

Tableau 5. Élections nationales prévues en Afrique en 2011-2012			
Pays	Élection	Date	Élections où le président sortant est candidat
Zambie	Présidentielle	20 sept. 2011	X
Zambie	Législative	20 sept. 2011	
Rwanda	Parlementaire	26 sept. 2011	
Cameroun	Présidentielle	9 oct. 2011	X
Tunisie	Législative	23 oct. 2011	
Liberia	Législative	11 oct. 2011	
Liberia	Présidentielle	11 oct. 2011	X
Maroc	Parlementaire	25 nov. 2011	
Gambie	Présidentielle	24 nov. 2011	X
RDC	Législative	28 nov. 2011	
RDC	Présidentielle	28 nov. 2011	X
Égypte	Parlementaire	Nov. 2011	
Côte d'Ivoire	Parlementaire	11 déc. 2011	
Gabon	Parlementaire	17 déc. 2011	
Gambie	Législative	Janv. 2012	
Sénégal	Présidentielle	26 fév. 2012	X
Égypte	Présidentielle (provisoire)	Mars 2012	
Madagascar	Présidentielle (provisoire)	Mars 2012	X
Madagascar	Parlementaire (provisoire)	Mars 2012	

Pays	Élection	Date	Élections où le président sortant est candidat
Mali	Présidentielle	Avril 2012	
Burkina Faso	Parlementaire	Mai 2012	
Seychelles	Législative	2012	
RDC	Législative	Juin 2012	
Cameroun	Législative	Juil. 2012	
Mali	Parlementaire	Juil. 2012	
Kenya	Présidentielle	14 août 2012	
Sierra Leone	Présidentielle	Août 2012	X
Sierra Leone	Législative	Août 2012	
Gabon	Présidentielle	Nov. 2012	X
Ghana	Présidentielle	Déc. 2012	X
Ghana	Législative	Déc. 2012	
Kenya	Parlementaire	Déc. 2012	
Sénégal	Parlementaire	2012	
Angola	Parlementaire	2012	
Rép. du Congo	Législative	2012	
Guinée équat.	Parlementaire	2012	
Guinée-Bissau	Parlementaire	2012	
Lesotho	Parlementaire	2012	
Togo	Parlementaire	2012	
Tunisie	Présidentielle	2011	
Tunisie	Parlementaire	2011	
Algérie	Législative	2012	
Soudan	Référendum (reporté)	2012	
Zambie	Référendum	2012	
Zimbabwe	Parlementaire (provisoire)	2011	
Zimbabwe	Référendum (provisoire)	2012	

Source: *International Foundation for Electoral Systems*⁶⁵.

En parallèle, il devient de plus en plus difficile de voler les élections en Afrique. Pour qu’une élection se déroule conformément à la norme de légitimité, l’on s’attend de plus en plus à ce que des observateurs électoraux indépendants, nationaux et internationaux, soient présents et que la société civile participe au contrôle du dépouillement. En outre, l’omniprésence des téléphones portables avec appareil-photos intégrés pouvant capturer et disséminer les irrégularités en l’espace de quelques minutes signifie qu’il est beaucoup plus difficile de truquer et de manipuler le vote. Cette présence de plus en plus importante des

téléphones portables a même été désignée comme la raison pour laquelle l'élection présidentielle d'avril 2011 au Nigéria s'est aussi bien passée⁶⁶. En bref, les régimes en place se voient contraints de faire preuve de plus de responsabilités, souvent contre leur gré.

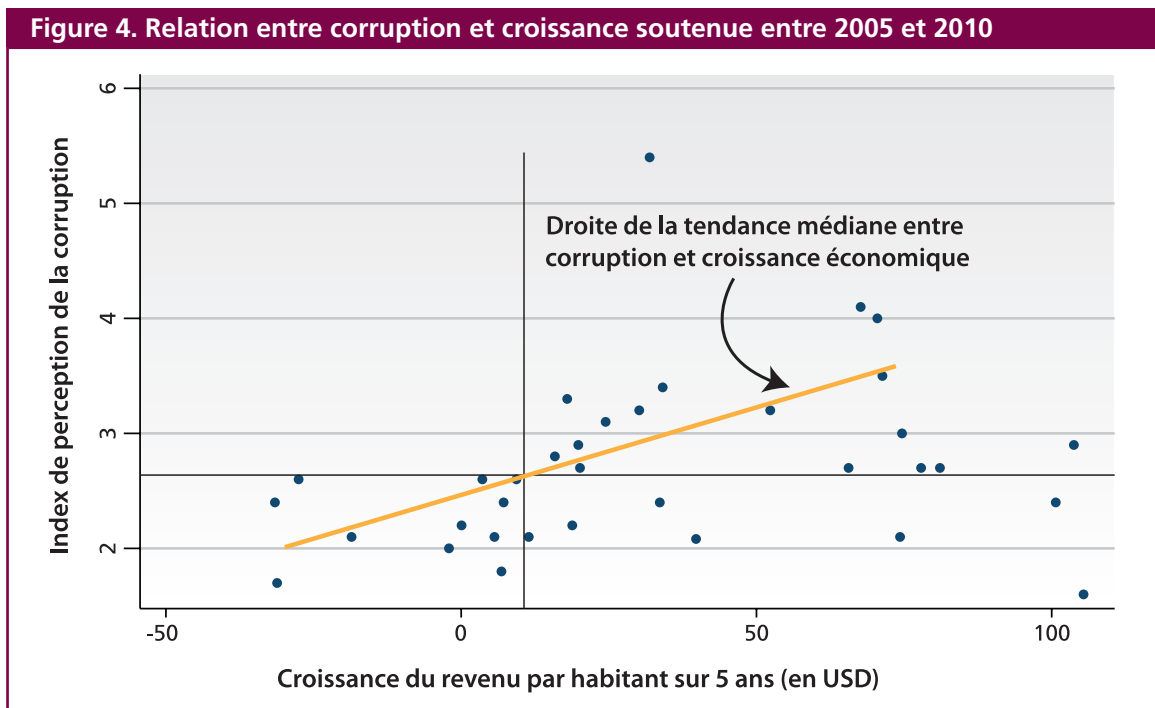
Les violences électorales restent extrêmement préoccupantes pour l'expérience africaine de la démocratisation, et les épisodes très médiatisés au Kenya, au Zimbabwe et au Nigéria ces dernières années contribuent à renforcer cette image. Ces affrontements ethniques se sont déclenchés dans les jours qui ont suivi les élections, alimentés par des personnalités politiques qui avaient mobilisé leurs partisans sur la base d'une plateforme du style « nous contre eux », et par des messages antagonistes véhiculés par les médias alignés sur un parti ou un candidat particulier. Ces menaces réelles, auxquelles il faut trouver une solution, éclipsent la fréquence de plus en plus régulière des élections pacifiques sur le continent.

La stagnation économique. L'expérience a montré que les poussées démocratiques sont beaucoup plus probables en période de croissance économique faible ou négative⁶⁷. Ces périodes mettent souvent en lumière, de manière flagrante, la médiocrité de la gestion de l'économie par les autocrates qui quittent le pouvoir au beau milieu d'une crise économique, handicapant ainsi les premières années du nouveau régime démocratique. De telles périodes de déclin ont également plus de chances d'exposer les inégalités dues aux monopoles politiques liés aux réseaux de corruption et de favoritisme et constituent donc un contexte explosif où les émeutes pour l'accès aux denrées alimentaires, aux emplois et au carburant sont plus probables.

La figure 4 montre la forte corrélation qui existe entre corruption et stagnation de la croissance. Au cours des cinq dernières années, les pays africains disposant d'un contrôle plus faible de la corruption avaient plus de chance de connaître une croissance économique stagnante ou en repli. Le Zimbabwe, le Tchad, les Comores, la Guinée, la Côte d'Ivoire, Madagascar, la Guinée-Bissau, le Burundi, la République démocratique du Congo et le Togo tombent tous dans la zone inférieure gauche de « forte corruption et croissance stagnante », contrairement aux pays équipés de dispositifs de contrôle de la corruption supérieurs à la moyenne, qui, pour la même période, ont atteint une augmentation huit fois supérieure des revenus par habitant.

Il est à noter que depuis l'an 2000, les gouvernements autocratiques d'Afrique ont généralement connu une performance économique inférieure de 40 % à celle des démocraties (et même encore plus basse lorsque l'on exclut les revenus pétroliers). La faiblesse de la croissance fait s'effondrer l'un des arguments majeur de la gouvernance autocratique, à savoir qu'ils sont plus efficaces (ce que certains appellent « légitimité de la performance »), et apportent une plus grande stabilité au début du processus de développement. Sans une telle prétention en matière d'efficacité, l'illégitimité du régime devient plus apparente et indéfendable.

L'aspect peut-être le plus important de l'instabilité sociale est que les sociétés gouvernées par des dirigeants autocratiques enregistrent des résultats moyens inférieurs dans toute une série de mesures



Source : Basé sur des données provenant des Indicateurs du développement dans le monde et de *Transparency International*⁶⁸.

d'aide sociale⁶⁹, ce qui reflète l'incapacité du régime à transformer la croissance économique en avantages tangibles pour la majorité de la population. Ainsi, l'Égypte et la Tunisie avaient connu une croissance économique régulière au cours des dernières décennies, mais les inégalités grandissantes dans les niveaux de bien-être ont contribué à l'angoisse généralisée qui a alimenté les soulèvements dans les deux pays.

En Afrique, dix pays se démarquent particulièrement par la médiocrité de leurs résultats en matière de développement (voir le tableau 6). Si l'on prend la réduction des taux de mortalité infantile au cours des dix dernières années comme indicateur général de développement, ces pays ont connu des niveaux de contre-performance supérieurs à la moyenne malgré des niveaux moyens de revenus par habitant supérieurs à l'ensemble de la région. Ce qui semble indiquer que leurs gouvernements ont été moins capables de mobiliser les ressources à leur disposition, ou moins disposés à le faire, pour répondre aux besoins sociaux urgents de la société. Dans ce contexte, la colère et le ressentiment sont donc vraisemblablement très forts, et cela a été un facteur majeur dans la mobilisation anti-gbagbiste en Côte d'Ivoire. Il est également intéressant de noter que huit des neuf autres pays sont des autocraties. Bien qu'ils ne figurent pas sur la liste en raison de leurs revenus inférieurs à la moyenne, le Tchad et la République démocratique du Congo se démarquent également pour avoir régressé ou n'avoir pratiquement pas progressé en termes de réduction des taux de mortalité infantile au cours des dix dernières années. Le retard accusé par la seule démocratie de la liste, São Tomé e Príncipe, constitue également un point d'inquiétude et une priorité en matière de redressement, de crainte de voir les progrès démocratiques réalisés dans ce pays annihilés.

Tableau 6. Pays africains les moins performants en matière de développement en 2010

Pays	Taux de mortalité infantile (par millier de naissances vivantes)	PNB par habitant (en USD)	Score démocratique accordé par <i>Polity IV</i> (de 0 à 10)	Score en matière de liberté accordé par <i>Freedom House</i> (de 2 à 14)
Angola	98	1 364	2	5
Cameroon	95	697	1	4
Côte d'Ivoire	83	541	Sans objet	3
Rép. of Congo	81	1 348	0	5
Djibouti	75	903	3	5
Guinée équat.	88	8 737	0	2
Gabon	52	4 188	4	5
Mauritanie	74	473	0	5
São Tomé e Príncipe	52	432	Sans objet	12
Soudan	69	523	1	2

Source : Basé sur des données provenant des Indicateurs du développement dans le monde de 2011, de *Polity IV* et de *Freedom House*.

La croissance économique dans les autocraties, également beaucoup plus sujette aux variations brutales, est en moyenne deux fois plus volatile que dans les démocraties⁷⁰. L'inflation, conséquence d'une mauvaise politique monétaire, a donc tendance à y être également plus forte et crée d'énormes pressions pour les citoyens ordinaires qui vivent déjà au jour le jour et ne disposent pas d'un tampon leur permettant d'essayer une perte de ne serait-ce que 10 % de leurs revenus. Par conséquent, les périodes de ralentissement économique et d'instabilité, caractéristiques des autocraties, constituent des facteurs de stress pour leurs dirigeants qui veulent se maintenir au pouvoir.

Bien que moins sujettes à la volatilité et plus résistantes dans l'ensemble, les périodes de ralentissement économique présentent également des risques pour les démocratiseurs. En fait, plus de 70 % de l'ensemble des rechutes démocratiques se produisent en période de stagnation économique. Par conséquent, il faut suivre les signes de tensions économiques en raison de leur impact potentiel sur la capacité de l'Afrique à maintenir un élan démocratique positif.

La fragmentation du soutien au régime au pouvoir. La perte du soutien apporté par des composantes clés aux dirigeants constitue une autre caractéristique courante du changement au sein d'un régime autocratique. Aux yeux de ces dirigeants, les « électeurs » rassemblent généralement le secteur de la sécurité, le parti au pouvoir, les chefs de tribus importants, les réseaux de favoritisme et un quorum d'intérêts commerciaux. Les « défections » de ces différents groupes centraux en faveur de la réforme sont essentielles pour forcer un régime à accepter le partage du pouvoir ou en précipiter la chute.

Le secteur de la sécurité représente peut-être la composante la plus critique parmi ces groupes, car il dispose de la capacité de coercition nécessaire pour faire plier la population à force d'intimidation

et pour réprimer toute tentative organisée pour défier l'autorité. Sans cette capacité de coercition, un système autocratique ne peut se maintenir au pouvoir, et c'est ce qu'a compris l'ancien président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, qui a pris rapidement la fuite lorsque l'armée tunisienne a refusé d'ouvrir le feu sur les manifestants. De même, la reconnaissance par l'armée égyptienne de la protection par la constitution du droit des citoyens à protester et sa décision de ne pas faire usage de violence contre les manifestants a constitué un tournant dans la chute du régime de Moubarak.

Cette dynamique souligne la professionnalisation du secteur de la sécurité comme étape critique du processus de démocratisation⁷¹. Plus le secteur de la sécurité est engagé vis-à-vis de la protection des institutions publiques plutôt que des intérêts du régime, moins les autocrates pourront rester au pouvoir ; c'est la raison pour laquelle les autocraties savent consciemment le professionnalisme de ce secteur et cultivent plutôt une fidélité personnelle chez ses responsables, par le biais de liens ethniques, de salaires plus importants et d'un statut privilégié par rapport aux autres membres du personnel de sécurité.

Conserver le soutien des réseaux de favoritisme nécessite également une attention et des efforts constants de la part des dirigeants du régime en place dans la mesure où les attentes de ces réseaux augmentent avec le temps. Cette « inflation de la corruption » intensifie les pressions sur les dirigeants du régime pour détourner les recettes publiques et conserver un tel soutien⁷². Un accès fiable à ces revenus dépend d'une économie saine, de plus en plus difficile à assurer au fur et à mesure de l'intensification des effets de distorsion provoqués le favoritisme. Le rythme de cette inflation est fonction non seulement du temps au pouvoir, mais aussi du degré d'illégitimité d'un régime. Les régimes moins légitimes se basent beaucoup plus sur leurs réseaux de favoritisme, qui peuvent donc exiger davantage en échange de leur soutien. À ce niveau, les fardeaux des dirigeants au pouvoir depuis plus longtemps peuvent être plus lourds. Les plus vieux peuvent avoir une crédibilité moins importante pour conserver leurs réseaux de soutien, et leur vulnérabilité aux défections augmente donc en conséquence⁷³.

Le tableau 7 montre la propension à la médiocrité chez les dirigeants depuis longtemps au pouvoir. Plusieurs points sont à noter à ce niveau. Tout d'abord, il y a encore en Afrique un grand nombre de dirigeants au pouvoir depuis de nombreuses années : dix-neuf chefs d'État depuis dix ans ou plus, onze d'entre eux ayant déjà entamé leur troisième décennie au pouvoir avec pour conséquence, dans un proche avenir, une vague de succession. Ensuite, comme on peut s'y attendre, la quasi-totalité des dirigeants au pouvoir depuis plus de dix ans sont des autocrates, sauf au Cap-Vert, au Lesotho et au Sénégal. Hormis ces trois pays, deux tiers de ces États ont un indice de perception de la corruption en-dessous de la moyenne africaine. Par ailleurs, à l'exception des pays qui disposent de ressources naturelles, beaucoup de ces autocraties ont connu une stagnation de leur croissance économique au cours des cinq dernières années et 70 % d'entre eux ont des taux de mortalité infantile médiocres, critère généralement admis du développement. En bref, plus les dirigeants restent au pouvoir, plus la population a de chances d'en faire les frais.

Tableau 7. Résultats des plus anciens dirigeants en exercice en Afrique par rapport à la moyenne régionale

Pays	Années au pouvoir	Mortalité infantile	Croissance sur 5 ans	Indice de perception de la corruption	Score démocratique accordé par <i>Polity IV</i> (de 0 à 10)	Score en matière de liberté accordé par <i>FH</i> (de 2 à 14)
Angola	32	↓	↑	↓	2	5
Guinée équat.	32	↓	↑	↓	0	2
Zimbabwe	32	↑	↓	↓	3	4
Cameroun	28	↓	↓	↓	1	4
Ouganda	25	↓	↑	↓	1	7
Swaziland	25	↑	↓	↓	0	4
Burkina Faso	24	↓	↔	↑	2	8
Soudan	23	↔	↑	↓	1	2
Érythrée	21	↑	↓	↓	0	2
Éthiopie	21	↔	↑	↔	3	4
Tchad	20	↓	↓	↓	1	3
Gambie	15	↓	↓	↑	0	6
Congo	14	↓	↑	↓	0	5
Lesotho	13	↑	↑	↑	8	10
Sénégal	12	↑	↓	↑	7	10
Djibouti	12	↓	↑	↑	3	5
Rwanda	11	↔	↑	↑	0	5
RDC	11	↓	↔	↓	6	4
Cap-Vert	11	↑	↑	↑	10	14

Légende : ↓ signifie en dessous de la moyenne, ↔ correspond à la moyenne et ↑ signifie au-dessus de la moyenne.

Source : Données provenant des Indicateurs du développement dans le monde de 2011, de *Polity IV*, de *Freedom House* et de *Transparency International*.

La cohésion du mouvement réformateur. Au-delà des facteurs structurels ou des conditions préexistantes, la sophistication de l'organisation et l'unité d'un mouvement réformateur sont des facteurs décisifs pour encourager la transition à partir d'un régime autocratique⁷⁴. En effet, les réformateurs démocratiques représentent les intérêts de la majorité des citoyens, qui ne jouit pas des malversations mises en place par l'État. Cependant, le défi classique que doit relever l'action collective est que les obstacles en matière de coordination de la majorité laissent ces réformateurs désemparés par rapport à une minorité de taille plus réduite, mieux organisée et mieux informée, qui contrôle les leviers du pouvoir. Par conséquent, les aptitudes, la vision, la capacité d'organisation et la discipline des réseaux réformateurs nécessaires pour sensibiliser et mobiliser cette majorité, puis soutenir son engagement face à un affrontement certain, sont absolument décisives.

Une étude menée en 2005 par *Freedom House* évaluant soixante-sept transitions démocratiques dans le monde au cours des trente dernières années a révélé que cinquante d'entre elles étaient des initiatives de la base menées par la société civile, avec grèves, boycotts, désobéissance civile et manifestations de masse⁷⁵. La création de coalitions de groupes civiques largement représentatifs, unis par des objectifs stratégiques, bien organisés et fermement engagés en matière de non-violence, est un élément essentiel de cet effort.

L'usage de la non-violence est particulièrement important car il facilite la participation d'un plus vaste segment de la population, notamment celui de la classe moyenne, qui pourrait être prête à participer à un boycott ou à une manifestation mais refuserait de tirer sur qui que ce soit. Par ailleurs, le recours à la non-violence s'oppose à la logique du régime selon laquelle il est nécessaire d'en faire usage pour obtenir l'avantage. Il a d'ailleurs été prouvé que les stratégies pacifiques sont particulièrement efficaces pour éliminer le soutien apporté au régime, surtout celui du secteur de la sécurité, qui est moins disposé à ouvrir le feu sur des manifestants non armés que de répondre aux tirs de combattants⁷⁶.

Si les stratégies de résistance civile sont souvent progressives, leurs effets sont généralement cumulatifs⁷⁷. De petites avancées peuvent en effet se transformer en grandes victoires, bien qu'il soit rare que le changement se produise rapidement. Il y a fort à parier que le régime résiste vigoureusement aux appels à la réforme ; c'est pourquoi des manifestations spontanées débouchent rarement sur une transformation significative. C'est plutôt la capacité de planification, d'organisation et d'adaptation aux défis du contexte local qui est nécessaire. L'aptitude des organisations civiles à maintenir l'élan est indispensable pour prendre de la vitesse, augmenter le nombre de partisans et séduire les électeurs qui soutiennent le régime. La cohésion de la société civile, surtout celle de la coalition réformatrice, est un signe fort de sa capacité à soutenir ces différents efforts face à la résistance du régime et à imposer la démocratisation⁷⁸.

Implications pour la trajectoire démocratique de l'Afrique

Les paragraphes ci-dessus ont passé en revue un certain nombre d'influences clés qui transforment actuellement le paysage africain de la gouvernance. Quelles implications cette combinaison de facteurs dans son ensemble aura-t-elle sur la démocratie africaine ? Le tableau 8 dresse la liste de certains des principaux moteurs qui influencent le mouvement vers la démocratie (dans un sens ou dans l'autre) pour chaque pays d'Afrique subsaharienne en fonction du régime actuel. Étant donné que les données continuent de manquer de précision concernant la mesure dans laquelle ces facteurs, pris individuellement, entraînent une transition vers la démocratisation, ce tableau entend être descriptif plutôt que prédictif, mais il permet néanmoins de discerner certains schémas et perspectives.

Il apparaît d'emblée que les catégories de régime sont radicalement différentes les unes des autres. Les pays qualifiés de démocraties en cours de consolidation ont tendance à mener des politiques visant l'amélioration de leurs pratiques démocratiques, comme en témoigne dans cette catégorie le plus grand nombre d'indicateurs positifs (en vert). L'on observe également une gradation des scores depuis ce groupe jusqu'à la catégorie des autocraties, où dominent les facteurs qui entravent le développement

Tableau 8. Évaluation des moteurs du changement démocratique en Afrique subsaharienne

	Nombre d'années au pouvoir du dirigeant actuel	Société civile active	Liberté des médias	Accès à Internet	Croissance économique	Progrès en matière de développement	Contrôle de la corruption	Richesse en pétrole	Inflation
Démocraties en cours de consolidation									
Bénin									
Botswana									
Cap-Vert									
Ghana									
Mali									
Maurice									
Sao Tomé-et-Principe									
Afrique du Sud									
Démocratisateurs									
Burundi									
Comores									
Côte d'Ivoire									
Guinée									
Guinée-Bissau									
Kenya									
Lesotho									
Liberia									
Madagascar									
Malawi									
Mozambique									
Namibie									
Niger									
Nigéria									
Sénégal									
Seychelles									
Sierra Leone									
Tanzanie									
Zambie									

	Nombre d'années au pouvoir du dirigeant actuel	Société civile active	Liberté des médias	Accès à Internet	Croissance économique	Progrès en matière de développement	Contrôle de la corruption	Richesse en pétrole	Inflation
Semi-autoritaires									
Burkina Faso	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rép. centrafricaine	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rép. démoc. du Congo	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Djibouti	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Éthiopie	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gambie	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gabon	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Togo	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ouganda	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Zimbabwe	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Autocraties									
Angola	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cameroun	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Tchad	■	■	■	■	■	■	■	■	■
République du Congo	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Guinée équatoriale	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Érythrée	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mauritanie	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rwanda	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Soudan	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Swaziland	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Code couleur – Classification relative des différentes caractéristiques du développement de la démocratie dans les pays africains⁷⁹ :
 ■ - Quart supérieur ■ - Moyenne ■ - Quart inférieur

Source : Basé sur des données provenant de *Polity IV*, de *Freedom House*, des Indicateurs du développement dans le monde 2011, de *Transparency International* et du FMI.

démocratique (en rouge). Cela s'applique en général non seulement aux facteurs d'ordre politique (p. ex. durée du mandat du dirigeant actuel, importance de la société civile, niveau de liberté des médias), mais aussi à l'influence de l'économie sur la démocratie (croissance économique, progrès en matière de développement, corruption, richesse pétrolière et inflation). En parallèle, il existe des différences notables au sein d'une même catégorie de régimes en fonction des pays, ce qui dénote l'implication de forces concurrentes qui influencent l'évolution de la démocratie sur ce continent et nous engage à éviter les généralisations à l'emporte-pièce.

La quasi-totalité des pays figurant dans la catégorie des démocraties en cours de consolidation disposent de sociétés civiles actives et de dirigeants au pouvoir depuis moins de dix ans (la seule exception étant le Cap-Vert où le premier ministre est en poste depuis onze ans et vient de remporter un troisième mandat). Il n'en reste par moins que les résultats médiocres pour certaines catégories soulignent l'inachèvement du processus de démocratisation dans la plupart de ces pays, ce qui est mis en évidence par les restrictions de la liberté des médias et de l'accès à Internet notamment au Bénin et au Botswana. Les grandes démocraties africaines n'ont pas eu à subir le pouvoir, éventuellement corrupteur, d'importants revenus pétroliers. Le Ghana connaîtra cependant des pressions supplémentaires dans les années à venir avec l'arrivée de la manne du pétrole. Ce pays, par ailleurs, fait également face, aux côtés de Sao Tomé-et-Principe, aux effets potentiellement déstabilisateurs d'une forte inflation.

Conformément aux schémas observés à échelle internationale, les démocraties africaines en cours de consolidation ne connaissent pas des taux de croissance économique exceptionnels, mais ceux-ci sont réguliers et ont donc un effet stabilisateur. D'autre part, leurs progrès en matière de développement sont globalement excellents, Sao Tomé-et-Principe étant peut-être la plus vulnérable, avec un développement exceptionnellement faible, une forte inflation et des contrôles de la corruption seulement moyens. Cependant, son appartenance de relativement longue date au camp démocratique devrait lui servir de rempart contre un recul systématique.

La catégorie des démocratisateurs représente un large spectre de situation, avec à la fois des pays qui viennent de se lancer sur la voie de la démocratie et d'autres qui consolident leurs choix démocratiques depuis un certain temps. L'aspect le plus positif pour les progrès de ce groupe est que les dirigeants de dix-sept de ses dix-neuf pays sont au pouvoir depuis moins de dix ans, ce qui reflète la multiplication des élections pour les choisir ou les remplacer. Sur les deux exceptions (le Lesotho et le Sénégal), le président sénégalais Abdoulaye Wade doit faire face à une résistance croissante à ses tentatives de briguer un troisième mandat. Ce groupe des démocratisateurs bénéficie également d'une absence de revenus pétroliers et des effets de distorsion économique et politique que ceux-ci peuvent avoir. Un seul pays de cette catégorie, le Nigéria, est considéré comme « riche en pétrole » et a fait des progrès significatifs en matière d'ouverture de ses institutions démocratiques au cours de la décennie qui a suivi sa rupture d'avec son modèle de gouvernance militaire. Le Kenya, la Namibie, les Seychelles, la Sierra Leone et la Zambie figurent également dans la catégorie des pays en transition qui évoluent en direction de la démocratie en raison de leurs avancées récentes.

Ce groupe de démocratisateurs fait cependant face à de nombreux défis en matière de consolidation de leurs institutions démocratiques. Il est intéressant de noter qu'aucun d'entre eux n'a atteint le statut de « libre » dans l'étude annuelle de *Freedom House* sur la liberté de la presse, et pour deux d'entre eux, le Burundi et Madagascar, les restrictions imposées aux médias sont jugées suffisantes pour les placer dans la catégorie « non libre ». Il en va globalement de même concernant l'accès à Internet. Seuls le Kenya, le Nigéria et les Seychelles se distinguent dans ce domaine.

Le tableau souligne également les pressions auxquelles sont soumis un certain nombre de ces démocratisateurs. Les plus jeunes, comme la Côte d'Ivoire et surtout la Guinée, doivent surmonter l'héritage de leurs prédécesseurs autocratiques, notamment une croissance économique stagnante, la corruption et une inflation élevée (et la taille des forces armées, qui a triplé dans les deux pays au cours des dix dernières années). La forte propension au recul au cours des premières années d'une transition démocratique mentionnée plus haut entre donc ici clairement en jeu. Les scores accordés soulignent également la fragile emprise qu'ont sur leurs progrès démocratiques certains de ces démocratisateurs, en particulier le Burundi, les Comores, la Guinée-Bissau et Madagascar.

Dans la catégorie des États semi-autoritaires, les conséquences du maintien au pouvoir sur le long terme d'un dirigeant deviennent évidentes. Sept des dix pays de cette catégorie ont des dirigeants au pouvoir depuis dix ans ou plus. Il existe en outre, dans la plupart de ces pays, de fortes pressions sur la société civile et de la liberté des médias. Il est cependant intéressant de noter que ces pays sont relativement plus ouverts concernant l'accès à Internet ; sept pays de cette catégorie sur dix figurent en effet à ce sujet dans la moyenne ou à un niveau supérieur à celle-ci. Il faut également remarquer la dépendance relativement faible des pays de cette catégorie à la manne des revenus pétroliers. Seuls la RDC et le Gabon sont considérés comme riches en pétrole. Étant donné qu'ils disposent de moins de ressources pour étayer les réseaux de favoritisme, il n'est peut-être pas surprenant de constater que ces régimes ne sont généralement pas perçus comme faisant partie des plus corrompus du continent. Cette combinaison d'un minimum d'accès à l'information, de revenus limités provenant des ressources naturelles et de niveaux de corruption moyens semble indiquer qu'il existe dans ces structures de gouvernance une certaine souplesse qui pourrait conduire à une ouverture plus importante.

Les principaux candidats pour accéder à la catégorie des démocratisateurs sont le Burkina Faso, Djibouti, le Gabon et le Togo. Parmi eux, les trois pays d'Afrique de l'Ouest seront aussi fortement influencés par la force d'attraction de la démocratie qui commencer à s'ancrer dans leur sous-région. Le score du Burkina Faso en particulier ressemble déjà fortement aux pays de la catégorie des démocratisateurs. L'Ouganda correspond également à cette typologie, surtout avec la plus grande assurance dont fait preuve son parlement, ses médias et ses structures publiques locales. Cependant, la décision de Yoweri Museveni de briguer un autre mandat en mars 2011, après 25 ans au pouvoir, et la perspective de nouveaux revenus pétroliers dans un avenir proche constituent un frein à ces tendances démocratiques. À l'exception peut-être de l'Éthiopie et de la Gambie, rares seront les pays de cette catégorie, si tant est que cela puisse même se produire, à revenir dans le camp autocratique à court terme.

Au sein de la catégorie des autocraties, la prépondérance des facteurs d'entrave à la démocratie semble indiquer que la dynamique du retranchement reste forte dans la majorité de ces pays. Le plus frappant est que neuf des dix dirigeants de ces pays sont au pouvoir depuis plus de dix ans, la moyenne dépassant vingt ans. La quasi-totalité de ces régimes a également mis en place de fortes contraintes pour la société civile et l'accès à Internet. Six des dix autocraties disposent de richesses en hydrocarbures importantes qui leur permettent de maintenir leurs réseaux de soutien et de résister aux pressions extérieures en faveur de la réforme. Il n'est donc pas surprenant de constater que presque toutes ces autocraties riches en pétrole figurent également parmi les plus corrompues du continent. Cette richesse pétrolière stimule la croissance économique de plusieurs de ces régimes (p. ex. en Angola, en Guinée équatoriale et au Soudan). En revanche, le Cameroun et le Tchad réussissent l'étrange exploit d'atteindre des niveaux faibles de croissance économique malgré des revenus pétroliers importants. Quel que soit leur taux de croissance économique, presque toutes les autocraties riches en pétrole atteignent également des résultats extrêmement médiocres dans le domaine du développement. En revanche, aucune des autocraties qui ont obtenu des résultats supérieurs dans le développement ne dispose de revenus pétroliers importants, ce qui reprend le schéma perçu dans l'ensemble des catégories : un pays ne figure jamais dans la tranche supérieure du développement s'il tolère également de hauts niveaux de corruption apparente. Cela est particulièrement évident dans la catégorie des autocraties, au sein de laquelle les pays ayant réalisé les progrès les plus conséquents en matière de développement ont maintenu un niveau de contrôle de la corruption au minimum. Parmi les autocraties, le Rwanda se démarque par sa croissance économique, son développement et un contrôle de la corruption plus important, justifiant sa revendication de l'autorité « basée sur la performance ».

Si ces indicateurs suggèrent que la majorité de ces autocraties sont bien établies, des aspects et des facteurs exceptionnels doivent être pris en compte. Il est ainsi surprenant de constater que huit pays sur dix dans cette catégorie permettent un certain niveau d'accès à Internet, ce qui facilite l'échange d'information en faveur du développement économique tout en créant une opportunité pour le débat entre l'État et ses citoyens. La Mauritanie et la République du Congo se démarquent, en particulier, par leur ouverture relativement plus grande vis-à-vis de la liberté des médias. L'ensemble des indicateurs de la Mauritanie laisse même croire qu'elle pourrait passer à court terme dans la catégorie des États semi-autoritaires ou même celle des démocratisateurs. Le Swaziland, qui permet un certain niveau d'accès à Internet, manque de revenus pétroliers importants pour maintenir le régime à flots en périodes de crise et connaît une stagnation de sa croissance économique, pourrait également se montrer plus ouvert à l'introduction de plus de démocratie dans un avenir proche. De même, les dirigeants de longue date au Cameroun, au Tchad, en République du Congo et au Soudan ont plus de chances de faire face à des pressions accrues concernant leur emprise sur le pouvoir étant donné leurs mauvais résultats en matière de développement malgré la disponibilité de revenus pétroliers élevés. En outre, il est vraisemblable que le niveau élevé de perception de la corruption dans chacun de ces régimes alimenteront encore l'aversion du public. Enfin, quatre autocraties sur dix connaissent un fort taux d'inflation, autre source d'instabilité que ces régimes doivent gérer.

En bref, bien que la liste des facteurs étudiés ici ne soit en aucune manière exhaustive pour ce processus extrêmement complexe, sujet à de nombreux imprévus et aux influences spécifiques de chaque contexte, l'éventail des forces qui façonnent le développement démocratique en Afrique laisse entendre qu'un certain dynamisme se poursuivra concernant les normes de gouvernance dans les années à venir. Il laisse présager des transitions vers des niveaux plus importants de participation du public, surtout pour la catégorie des démocratisateurs, où six à huit pays pourraient passer dans la classe des démocraties dans les quelques prochaines années. Bien que moins courants, les cas de régression devraient également continuer à se produire dans un avenir prévisible, un ou deux pays dans les catégories des démocraties, des démocratisateurs et des pays semi-autoritaires présentant des vulnérabilités.

CHANGEMENT DE L'ÉQUATION DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE

Après une période de latence, l'Afrique a connu un renouveau de la poussée démocratique, ponctuée par le départ, imprévisible, des dirigeants de longue date en Égypte, Tunisie et Libye. Si les moteurs du progrès démocratique en Afrique subsaharienne sont largement indépendants du printemps arabe, le geste de défi hypermédiatisé que représentent ces mouvements a eu un effet galvanisant sur la conscience collective de l'Afrique et a aidé à relancer le changement dans l'ensemble du continent.

Il n'en reste pas moins que les partisans de la démocratie en Afrique devront faire face à des courants contraires puissants s'ils entendent atteindre de véritables transformations. Certains avanceraient en effet que les Africains n'ont pas connu les grandes manifestations soutenues du type de celles qui se sont produites en Égypte et en Tunisie (et ailleurs dans le monde arabe), et qu'ils ne sont donc « pas encore prêts » pour la démocratie à part entière. Toutefois, la présente analyse présente d'autres conclusions. Au cours des vingt dernières années, l'Afrique a fait des progrès considérables, sinon linéaires, en direction de la démocratie. Par ailleurs, même au cours des dernières années d'apparente latence, d'importants facteurs structurels, tels qu'un accès beaucoup plus important aux TIC, la part croissante des jeunes dans la population, une société civile plus sophistiquée, l'émergence de contre-pouvoirs institutionnels, l'urbanisation et l'accroissement de la sensibilisation aux normes internationales de gouvernance, ont placé l'Afrique dans une posture favorable à une nouvelle poussée démocratique. Le plus significatif, peut-être, est que les attentes d'une démocratie plus solide augmentent actuellement sur le continent.

Si l'Afrique n'a pas connu de spectaculaires manifestations de masse dans ses rues, la transformation démocratique est pourtant en cours. Les citoyens africains sont en effet nettement moins disposés à accepter les changements anticonstitutionnels, les abus de pouvoir, les cas de corruption flagrante et les actes de violence publique à l'encontre de la population, ce qui représente une énorme différence par rapport au passé. Cette nouvelle attitude a été influencée par un enseignement important tiré du printemps arabe : les citoyens peuvent et doivent faire face aux excès de leurs États respectifs s'ils veulent parvenir au changement. L'empressement et la rapidité avec laquelle les Sénégalais sont descendus dans les rues en juillet 2011 après la proposition du président Abdoulaye Wade d'amender les règles

électorales de manière à ce qu'un candidat puisse être élu aux élections présidentielles dès le premier tour avec 25 % des voix, sont des signes éloquentes qu'un tel changement est en train de se produire.

Dans la mesure où le changement démocratique se produit par le biais d'une pression soutenue en faveur de la réforme, un processus lent mais régulier en direction de la démocratisation a des avantages par rapport à des manifestations qui s'enflamment comme un feu de paille pendant une journée mais ne durent pas. Les progrès matériels en matière de démocratisation auxquels aboutiront ces transitions dépendront du dynamisme et de la taille des réseaux de la société civile dans les différents pays. L'expérience a montré que ce sont ces organisations qui lient la société dans toute sa diversité pour maintenir l'élan nécessaire à l'obtention de meilleurs niveaux d'autogouvernance, de transparence et du respect de l'État de droit. Ce sont également ces groupes qui devront créer les liens nécessaires entre frustrations refoulées concernant les exigences socio-économiques de base (prix des denrées alimentaires, du carburant, mais aussi accès à l'emploi, au logement, à l'eau et aux systèmes sanitaires) et besoin de meilleure gouvernance, de représentation publique, de transparence et de réactivité.

Il reste des différences notables dans la force de la société civile en Afrique. Les acteurs dynamiques de la société civile ont été essentiels au fil des années dans la promotion du changement en Afrique du Sud, au Bénin, au Ghana, au Kenya, au Mali, en Namibie, au Nigéria, à Sao Tomé-et-Principe, au Sénégal, en Sierra Leone et en Tanzanie. Même si elle en est encore à ses débuts, la société civile a également joué un rôle crucial dans la poussée réformatrice dans les années qui ont précédé la spectaculaire transition de la Guinée vers la démocratie en 2011. De même, l'on a assisté à la maturation du rôle et de l'influence d'organisations sous-régionales de la société civile, telles que le Conseil des ONG de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui a appelé de ses vœux un contrôle plus important des commissions électorales et d'une plus large participation politique de tous les acteurs dans des « points chauds » de la SADC comme le Zimbabwe, Madagascar, le Malawi, le Swaziland et la RDC⁸⁰. Cependant, la société civile reste relativement faible dans d'autres pays, qui connaissent un certain niveau d'ouverture et où persiste le besoin d'une pression soutenue en faveur de la réforme politique, tels que le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Gabon, le Soudan du Sud et le Swaziland.

S'il existe donc en Afrique un fort élan institutionnel en direction d'avancées démocratiques au cours des prochaines années, ces progrès ne seront pas automatiques. Les leaders de la société civile et les partis politiques réformistes devront se montrer à la hauteur pour saisir cette occasion, en articulant notamment leur vision pour l'avenir, en établissant des priorités concernant les types de changements nécessaires et en organisant les sociétés depuis le niveau communautaire jusqu'au sommet de manière à faire pression en faveur de ces changements.

L'effondrement des autocraties nord-africaines en Égypte, en Tunisie et en Libye en 2011 a eu un autre effet indirect sur l'Afrique subsaharienne : elle a réduit la viabilité des modèles de gouvernance autocratique. L'Égypte a pendant longtemps fourni l'exemple d'un régime militaire modèle qui s'est

transformé en un État soi-disant géré par des civils, bien que l'armée y ait conservé une énorme influence. Ainsi, Hosni Moubarak a été militaire de carrière pendant près de trente ans, devenant commandant en chef de l'armée de l'air avant d'être nommé vice-président de son pays en 1975. Après son accession à la présidence en 1981, il s'est fortement reposé sur ses réseaux militaires. Ce modèle a fait des émules parmi plusieurs pays africains, notamment le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Gambie et l'Ouganda. Dans cette nouvelle période d'attentes accrues en matière de gouvernance, comme en témoigne le printemps arabe, la faiblesse de l'assise de Moubarak en termes de légitimité est devenue un handicap important, et cette question continue de saper l'autorité du Conseil suprême des forces armées au pouvoir. Nombreux sont d'ailleurs les observateurs qui estiment que ce dernier a l'intention de maintenir un important rôle en coulisses pour les forces armées égyptiennes.

De la même manière, en Tunisie, Zine el-Abidine Ben Ali, s'inspirant des tigres d'Asie de l'Est, avait conçu un modèle autocratique, apparemment stable, aux dépens des libertés politiques, considéré comme à l'origine de la croissance économique. La Tunisie a même été l'une des rares autocraties dans le monde à maintenir une forte croissance économique pendant plus de dix ans. C'est un modèle auquel aspirent un certain nombre d'autocraties et de régimes semi-autoritaires actuels en Afrique, notamment l'Érythrée, l'Éthiopie, le Rwanda et l'Ouganda. Cependant, l'inévitable corruption, les inégalités, le manque de légitimité et le ressentiment qui se sont accumulés en Tunisie, à une époque d'attentes accrues en matière de transparence et d'apports de services, ont également rendu ce modèle non viable.

Par conséquent, l'équation politique est en train de changer pour les régimes semi-autoritaires et autocratiques. Aujourd'hui, il n'est plus question pour eux de mépriser les appels à davantage d'ouverture ou de réprimer leurs opposants sans se retrouver confrontés aux coûts diplomatiques et financiers de leurs actions. Avec la mondialisation des communications, de telles actions ont beaucoup plus de chances de capter l'attention des partenaires régionaux et internationaux et de susciter des condamnations. Ainsi, la réaction brutale de l'État ougandais aux manifestations, concernant les services publics, organisées par un membre de l'opposition, Kizza Besigye, a été plus efficace pour saper la légitimité des pouvoirs publics que la controverse autour des élections présidentielles de 2011. De même, le procès au Rwanda de la candidate aux élections présidentielles, Victoire Ingabire, inculpée pour idéologie niant le génocide, révisionnisme et terrorisme, fait qu'il est difficile de prendre au sérieux l'engagement de l'État en matière de pluralisme politique. Par ailleurs, les restrictions constantes du champ d'action de la société civile par l'État éthiopien, notamment celui du monde des affaires, fait fuir les investisseurs internationaux qui pourraient apporter dans le pays les capitaux et la vitalité économique dont il a grand besoin. Enfin, les mutineries de l'armée burkinabè et les manifestations contre la brutalité policière et les déficiences en termes de services publics au Burkina Faso, d'avril à juin 2011, sont des exemples frappants indiquant que le statu quo ne sera vraisemblablement pas durable, même à moyen terme.

Les bailleurs de fonds internationaux, qui eux-mêmes sont soumis à des contraintes budgétaires, ont également pris de l'assurance en réduisant l'aide envoyée aux États africains responsables d'actes de

répression publique ou de corruption permanente, ou en les interpellant sur le sujet. Ainsi, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la RDC, le Tchad et le Zimbabwe ont tous fait face à de telles pressions au cours de ces dernières années.

Par conséquent, les régimes semi-autoritaires d'Afrique se voient contraints de revoir leur copie en matière de gouvernance en améliorant leur niveau de légitimité à l'échelle nationale et en élargissant la redistribution des ressources publiques ; dans le cas contraire, ils devront faire face aux risques que représentent la résistance et le ressentiment croissants de la population ainsi que l'isolement de la communauté internationale. Hosni Moubarak, Laurent Gbagbo et Dadis Camara sont tous des exemples actuels de dirigeants semi-autocratiques qui ont fait de graves erreurs de calcul concernant leur maintien au pouvoir. Et comme on a pu le voir dans l'ensemble du monde arabe, une fois que la protestation populaire a pris de la vitesse, il est trop tard pour lancer des réformes.

L'expérience d'autres régions dans les années 80 et 90 montre que les dirigeants de régimes de parti unique ou militaire qui ont, de manière proactive, mené le processus de transition en direction de la démocratie, notamment par le biais de vastes programmes de lutte contre la pauvreté, se sont nettement mieux portés que ceux qui ont attendu d'être submergés par les vagues du changement⁸¹, comme on l'a vu au Chili, en Corée du Sud, en Thaïlande et en Turquie. Plus précisément, les dirigeants autocratiques qui ont mené la transition ont pu imposer un rythme de changement progressif qui leur a permis de fixer eux-mêmes les conditions de leur départ et de préserver leurs intérêts institutionnels, par exemple en maintenant un soutien budgétaire pour l'armée et en négociant certaines mesures de protection contre les poursuites judiciaires des dirigeants au pouvoir et de leurs alliés, qui pouvaient éventuellement être lancées par les nouvelles administrations. En outre, après avoir quitté le pouvoir, ces dirigeants ont pu mener une vie paisible, dans leur patrie, en jouissant de leurs biens personnels.

En revanche, les régimes autoritaires dont la transition s'est produite sous pression, souvent dans un contexte de crise économique, ont été moins à même d'influer sur les conditions de leurs positions post-transition⁸² ; ils n'ont donc pas été en mesure de protéger les intérêts institutionnels de leur parti et de l'armée et ont plus souvent été inculpés pour corruption ou contraints à s'exiler. C'est notamment le sort qui leur a été réservé en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Pérou, aux Philippines et en Uruguay.

En s'inspirant des premiers pas de l'Afrique sur la voie de la démocratie dans les années 90, les dirigeants semi-autoritaires actuels pourraient, en théorie, mener les transitions démocratiques sur le continent et remporter des élections libres, le meilleur exemple de ce modèle étant peut-être celui de Jerry Rawlings au Ghana. Si la longueur du mandat de nombreux dirigeants semi-autoritaires en Afrique risque de les empêcher de se porter eux-mêmes candidats, ils se trouvent cependant dans une position unique pour se faire les champions de la création de véritables institutions démocratiques qu'ils laisseraient en héritage à leur départ du pouvoir.

RECOMMANDATIONS

Malgré le fait, et cela se comprend, que l'attention du monde est en grande partie fixée sur les changements historiques en cours dans le monde arabe, les conclusions du présent rapport indiquent cependant que la porte d'un changement politique plus avant en Afrique est également ouverte, et qu'elle ne doit pas être négligée. L'Afrique a en effet connu des avancées démocratiques importants en 2011, au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Niger, en Guinée, en Zambie et ailleurs. Des processus structurels et institutionnels importants sont actuellement en cours et laissent présager d'autres percées démocratiques sur le continent dans les douze à vingt-quatre prochains mois. L'accès accru à l'information, l'éducation, l'urbanisation, les jeunes et la sensibilisation aux normes de gouvernance dans les autres pays du monde modifient les attentes des citoyens africains vis-à-vis de leurs États. Ces tendances transforment également la capacité d'action collective de la population sur le continent, capacité d'action longtemps réservée à l'élite du parti au pouvoir. L'accès aux conclusions tirées des efforts réformateurs sur tous les continents, y compris en Afrique accélère le rythme de ce changement.

Avec plus d'un tiers des démocratisateurs du monde, soit plus que dans n'importe quelle autre région, l'Afrique s'est lancée sur la voie de la démocratie et cela aura des conséquences sur les normes démocratiques mondiales. Par ailleurs, étant donnée la tendance naturelle des démocraties à atteindre un développement supérieur et à aboutir à la stabilité, le progrès démocratique en Afrique aura certainement des répercussions plus larges sur l'économie et la sécurité dans le monde.

Cependant, malgré cet élan positif, les progrès sur le continent ne sont pas garantis. Les changements en direction d'une participation plus large au pouvoir entraîneront inévitablement l'opposition des intérêts particuliers. Les recommandations suivantes sont donc proposées de manière à renforcer ces tendances démocratiques.

Les partenaires régionaux et internationaux doivent insister sur la légitimité

L'histoire a montré que les changements démocratiques ont tendance à se produire par à-coups, soulignant la nature normative des réformes politiques. L'accroissement des droits politiques et des libertés civiles dans un pays change les attentes en matière de gouvernance chez ses voisins. Par conséquent, les organisations régionales et internationales ont un rôle vital à jouer dans le soutien apporté au développement des normes démocratiques en Afrique.

Habiliter les CER. Les CER sont devenues des institutions normatives essentielles en Afrique. Comprenant des groupes d'États sous-régionaux, elles rassemblent des pays voisins exposés aux retombées d'une crise dans un État membre et qui s'en préoccupent. En tant que pairs, ces pays disposent également d'une influence significative. Les CER africaines ont notamment pris position de plus en plus fortement contre les comportements antidémocratiques de leurs États-membres. La

CÉDÉAO et la SADC ont toutes suspendu certains de leurs membres en raison de transitions de pouvoir anticonstitutionnelles ou d'actions contraires à leurs chartes régionales respectives.

L'initiative de ces actions au sein-même de la région confère aux CER une immense crédibilité. Par conséquent, lorsqu'elles prennent des mesures à l'encontre d'un État-membre, elles devraient, en pratique, recevoir le soutien plein et entier de l'ensemble de la communauté internationale, en évitant toutefois les négociations parallèles par le biais d'États tiers, de l'UA ou d'autres organes. Ceci permet d'accroître sensiblement l'influence des CER tout en encourageant l'unanimité de l'action internationale – combinaison extrêmement puissante, comme on l'a vu dans le cas des crises en Guinée et en Côte d'Ivoire. En revanche, dans les situations où une CER ne réagit pas face à une crise politique, l'UA, l'ONU ou un autre groupe de contact doit intervenir et s'en charger.

L'UA doit s'engager davantage en faveur du changement démocratique sur le continent. L'UA a apporté un soutien tardif et à contrecœur à la vague de transitions démocratiques qui se sont produites dans la région ces dernières années, ce qui a non seulement creusé l'écart entre ses actes et ses principes déclarés, mais a également remis sa légitimité en question. Certes, l'UA sera toujours confrontée au défi bureaucratique que représente la mobilisation de ses cinquante-quatre membres pour une action collective ; sa Commission doit cependant adopter une stratégie plus assurée pour prendre les devants au niveau diplomatique sur des questions telles que l'accroissement de la légitimité, la participation des citoyens et l'écoute des populations, surtout lorsqu'un État africain fait usage de violence à l'encontre de ses propres citoyens. L'UA pourra ainsi rehausser sa crédibilité tout en étant « du bon côté de l'histoire ». Par ailleurs, le Commissaire de l'UA a trop souvent au cours des crises de transition récentes nommé des représentants qui ne disposaient pas d'un passé démocratique suffisamment reconnu pour s'attaquer au problème avec crédibilité, exposant donc l'UA à certaines questions quant à son engagement en faveur de solutions démocratiques, surtout lorsque ses représentants sont perçus comme sapant les efforts des CER. Afin d'améliorer sa crédibilité institutionnelle, l'UA doit donc, dans le cadre des prochaines crises de la gouvernance, ne nommer que des représentants ayant un label démocratique incontestable.

Ratifier la charte africaine de la démocratie. En 2002, dans ses textes fondateurs, l'UA a publié une vision convaincante de la norme de la gouvernance démocratique sur le continent. Ces principes, qui témoignent de l'évolution des valeurs de gouvernance en Afrique, étaient censés démarquer l'UA de son prédécesseur, l'Organisation de l'unité africaine, baptisée irrévérencieusement le « club des dictateurs ». Les États africains doivent donc ratifier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance afin de démontrer leur engagement vis-à-vis de ces principes. Dix membres l'ont déjà fait, dont l'Afrique du Sud, la Zambie et la Guinée en 2011 ; il en faut cinq autres pour voir la charte entrer en vigueur.

Les partenaires internationaux doivent aligner leurs engagements sur les pratiques démocratiques. Les partenaires internationaux peuvent soutenir les normes démocratiques en s'assurant que leurs

politiques en matière d'aide au développement et à la sécurité incitent les États qui en bénéficient à évoluer en direction de la démocratie. Les États africains légitimes qui sont capables de répondre de leurs actes doivent être considérés comme remplissant les conditions requises pour avoir accès à des programmes plus larges et plus de financement. En revanche, les actions en faveur des États qui s'éloignent des normes démocratiques et qui refusent de répondre de leurs actes doivent être suspendues ou réduites, comme cela a été le cas au Malawi en juillet 2011 : cela non seulement améliore l'efficacité de l'aide, mais émet également d'importants signaux sur la valeur du progrès démocratique. Ces effets sont évidemment amplifiés si les partenaires internationaux agissent de concert, comme au Mozambique où un groupe de dix-neuf bailleurs de fonds internationaux, baptisé « G19 », a coordonné l'engagement avec l'État, notamment la suspension du soutien budgétaire en décembre 2009 dans l'attente de réformes électorales et spécifiques de gouvernance.

Le moment est peut-être venu pour faire progresser ce type de coordination en raison de l'usage relativement réduit de l'aide destinée à récompenser les États alignés d'un point de vue géostratégique et de la pression fiscale plus importante appliquée sur ce type de budgets. Une plus grande cohérence dans l'application de ces principes par les acteurs internationaux renforcera les incitations qu'ils sont censés représenter, et minimisera les accusations de traitements de faveur, dilemme auquel font actuellement face les États-Unis et d'autres grands bailleurs de fonds en raison de leur soutien aux régimes semi-autoritaires en Éthiopie, au Rwanda, en Ouganda et dans d'autres pays.

Sanctionner les régimes qui font usage de la force à l'encontre de manifestants pacifiques. Dans le cadre d'une stratégie d'incitation aux normes démocratiques, un régime doit se voir imposer des sanctions rapides et sérieuses lorsqu'il fait usage de violence à l'encontre de citoyens qui réclament des droits politiques et des libertés civiles par le biais de manifestations, de grèves ou d'actes de désobéissance civile pacifiques. La suspension de l'aide, l'imposition d'embargos sur les armes, le gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour les dirigeants en question et leurs familles, le boycott des grandes exportations du pays concerné, l'adoption de résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, la création de commissions internationales d'enquête et le renvoi de dirigeants devant la CPI, entre autres exemples, sont autant de mesures qui ont prouvé leur efficacité dans différents contextes et devraient être étudiées et mises en place de façon progressive. Ces actions doivent cibler non seulement les dirigeants politiques, mais également les militaires et policiers de haut rang qui appliquent ces mesures de répression violentes contre les citoyens qui exercent leur droit à la liberté d'expression. Dans l'idéal, l'UA et les CER concernées devraient mener l'appel à de telles actions, mais des hésitations politiques ou des retards bureaucratiques à ce niveau peuvent exiger des acteurs internationaux une action séparée.

Récompenser le leadership positif. Les acteurs régionaux et internationaux peuvent mieux soutenir les normes démocratiques en accordant une reconnaissance et un statut diplomatiques plus importants aux dirigeants africains qui ont gagné une légitimité démocratique. Ceci peut se traduire notamment par des visites auprès de chefs d'État démocratiques et des séances photos pour démarquer et encourager les dirigeants qui sont de véritables représentants de leurs populations respectives. Ces initiatives peuvent

nécessiter des dépenses importantes, mais avoir des effets normatifs conséquents. Par ailleurs, il faut saisir toute opportunité qui se présente de saluer les candidats africains qui reconnaissent de bonne grâce leur défaite électorale (plutôt que de pousser à la division, déstabilisatrice et souvent basée sur l'ethnicité, dans le but de maintenir leur prétention au pouvoir), et de leur rendre hommage. La nomination rapide de ces individus au sein de commissions, comités, confréries et conseils de chefs d'État régionaux et internationaux contribuera au prestige de ces dirigeants et indiquera aux autres candidats l'étendue des possibilités disponibles après un mandat.

Préparer les transitions. La présente analyse indique qu'un certain nombre d'autres percées et avancées démocratiques pourraient se produire en Afrique dans les prochaines années. Les acteurs régionaux et internationaux devraient donc accélérer leurs processus de planification pour ces différents pays, de sorte que les partenaires extérieurs puissent se tenir prêts à apporter leur assistance de manière aussi efficace que possible au cours de ces transitions. Ainsi, les sanctions juridiques ou bureaucratiques qui auraient pu être prises contre un précédent régime autocratique doivent être levées le plus rapidement possible. De même, les jeunes démocrates héritent souvent d'une crise économique, d'un taux de chômage élevé, d'importantes exigences en matière de service de la dette extérieure, et d'une réaction pour le retour de l'autocratie quasi immédiate. Les acteurs régionaux et internationaux doivent donc évaluer l'assistance technique, institutionnelle et financière qu'ils pourraient éventuellement apporter pour aider à consolider les acquis et promouvoir une stabilité démocratique à court et long termes.

Soutenir les départs négociés des dirigeants semi-autoritaires. Lorsque les dirigeants semi-autoritaires qui tentent de rester au pouvoir se trouvent confrontés à une intensification régulière des pressions, les acteurs régionaux et internationaux doivent s'assurer qu'il existe des propositions claires pour les inciter à quitter le pouvoir avec respect et de manière proactive, ce qui leur permettra de profiter d'une certaine liberté d'action pour gérer leur propre départ et éviter au pays le traumatisme d'une longue période d'incertitude et de violence potentielle. Ces incitations seront plus efficaces si elles sont présentées relativement tôt, lorsque le dirigeant en question et les interlocuteurs internationaux ne subissent que des pressions limitées. De tels arrangements peuvent comprendre notamment des mesures de protection contre les poursuites internationales pour certains méfaits présumés. S'il existe des limites à ce sur quoi il est possible de fermer les yeux, et bien que, par ailleurs, certains électeurs ne seront satisfaits que si justice est faite selon leurs propres termes, il faut cependant mettre en balance ces possibilités et le coût pour la société.

Renforcer les institutions de partage du pouvoir en Afrique

L'une des caractéristiques marquantes d'une démocratie réside dans les différents contre-pouvoirs institutionnels, qui permettent de corriger la trajectoire suivie en fonction des informations, défis et influences extérieures en constante mutation, et permettent aux sociétés démocratiques de s'adapter aux circonstances d'une manière qui, à tout moment, répondent le mieux à leurs besoins. Il est tout aussi important de noter que ces contre-pouvoirs servent également à tempérer les abus de pouvoir

et les politiques aux conséquences désastreuses. Au cours des dix dernières années, l'Afrique a fait des progrès notables en matière de renforcement de ces institutions, mais elle doit poursuivre ses efforts pour soutenir les avancées démocratiques.

Assurer l'indépendance des organismes d'administration des élections. En Afrique, trop nombreuses sont les élections viciées par le manque d'objectivité des organismes d'administration des élections, souvent nommés par le président au pouvoir. Pour résoudre ce problème, il convient d'en faire des organes plus techniques. La sélection de leurs membres ne doit pas être laissée à la seule discrétion du président, mais se faire plutôt en fonction de leur intégrité et de leurs compétences en matière de systèmes d'administration des élections. Plusieurs formats sont possibles à ce niveau, avec par exemple confirmation des candidats par un organisme indépendant de la société civile, tel que le barreau du pays en question, puis ouverture d'une période de débat public avant confirmation définitive par la plus haute instance du pays.

Investir davantage dans les organismes de contrôle des élections. En Afrique, les organismes de contrôle des élections manquent en général de moyens financiers et de personnel, ce qui les rend incapables d'assumer leurs responsabilités avec efficacité, notamment en matière d'inscription des électeurs sur les listes électorales, de sélection des candidats, de gestion des données, de recrutement et de formation des scrutateurs, de sensibilisation des électeurs et d'éducation civique. L'un des enseignements clés du passé indique que ces organismes sont souvent formés et financés trop tard⁸³. Ils devraient plutôt être permanents et recevoir un financement pour les élections deux ans avant celles-ci de manière à permettre une planification et une mise en place appropriées. Leur engagement régulier auprès des acteurs électoraux, notamment les partis politiques, les médias, les organisations de la société civile et confessionnelles, les services de sécurité et judiciaire, peut permettre d'assurer que chacun d'entre eux dispose des mêmes informations, ce qui atténuera les tensions et évitera les différends.

Définir une stratégie de sécurité multisectorielle. Pour assurer à l'ensemble des citoyens une participation sûre au processus de sélection des dirigeants politiques d'un pays, certaines questions de sécurité doivent être étudiées avant, pendant et après une élection. En fonction de l'ampleur de la zone géographique concernée, l'implication de la police, de l'armée, de la gendarmerie et d'autres services de sécurité est généralement nécessaire⁸⁴. Des mécanismes de coordination et une chaîne hiérarchique claire doivent être mis en place au préalable pour assurer la coordination et la mise en place efficaces de ces acteurs. Les entités du secteur de la sécurité concernées doivent également être responsables de manière permanente devant l'organisme d'administration des élections.

Imposer des limites de mandat. Étant donné l'héritage de la domination de l'« homme fort » dans le paysage politique africain, les limites de mandat doivent correspondre à la norme visée dans l'ensemble du continent, et la mise en place ou la réintroduction de celle-ci est essentielle pour prévenir les coups d'État au cours desquels des dirigeants civils deviennent tellement puissants qu'ils usurpent les pouvoirs des autres branches de l'État. Le maintien de durées prédéterminées de mandats présidentiels atténuera également la conception des élections en Afrique selon laquelle le gagnant raffle toute la mise, offrant

donc par là-même aux candidats et aux partis vaincus une cible bien définie et institutionnelle pour leur permettre de tenter de regagner le pouvoir.

Maintenir le scrutin à deux tours. L'une des normes courantes pour les élections présidentielles dans les États multipartites est l'obligation pour les candidats de remporter au moins 50 % des votes à l'issue du premier tour du scrutin pour éviter un second tour entre les deux candidats ayant remporté le plus de voix au premier. Cette norme doit être maintenue et renforcée car de plus en plus, les partis au pouvoir en Afrique tentent soit de limiter le scrutin à un seul tour, soit de baisser le seuil d'obtention de la victoire, deux propositions qui donnent un avantage clair au président sortant, qui affaiblissent sa légitimité, et qui doivent donc être rejetées.

Améliorer l'ouverture des législatures. Les parlements, qui représentent les citoyens au sein de l'État, sont responsables de la défense des intérêts de ceux-ci pendant le dialogue politique public. Malheureusement, bon nombre des procédures suivies par les législatures africaines sont fermées au public. Pour y remédier, les organes législatifs pourraient, dans la pratique, ouvrir toutes les séances régulières, en plénière comme en commission, au grand public et des efforts devraient être faits pour retransmettre les débats à la radio, à la télévision ou sur Internet, dans le but de faire de ces organes une « chambre populaire » ; ceci encouragera un débat public général, la sensibilisation de la population sur les questions publiques et améliorera la crédibilité des parlements aux yeux des citoyens. L'expérience d'autres régions indique qu'une plus grande couverture des parlements incite également les députés à agir dans l'intérêt de leurs électeurs et à éviter le vote en bloc. Par ailleurs, une plus grande ouverture des séances législatives encourage en même temps des niveaux plus élevés de transparence au cours des procédures publiques par le biais d'examen budgétaires, de rapports d'audit et d'évaluations de programmes.

Élargir les valeurs démocratiques au sein des partis politiques africains. Les partis politiques africains ont le pouvoir de transformer les modèles politiques néopatrimoniaux enracinés sur le continent, car ils constituent le terrain d'entraînement des principes et des dirigeants démocratiques. Si au cours de la création de leur programme et de la sélection de leurs candidats, les partis politiques se gouvernent en fonction de processus transparents, inclusifs, basés sur des règles et responsables de leurs actes, ils obtiendront une légitimité plus importante de la part de leurs membres et de la population, et ces pratiques auront plus de chances de devenir la norme pour le pays en question.

Les partis politiques sont également les vecteurs qui relient les intérêts et les priorités des communautés locales à une perspective nationale ; ce sont donc des institutions essentielles pour permettre une participation populaire au processus politique et pour informer, éduquer et rassembler les groupes humains de différentes régions et divers origines sociales. Il est possible d'accélérer ce processus en mettant en place des voyages d'étude et des interactions régulières avec des partis politiques démocratiques mieux établis dans la région et au delà. De même, la formulation de programmes électoraux et l'organisation de débats sur des questions urgentes sont des moyens pour les partis politiques de se structurer et d'aider à élaborer une vision pour le pays.

Inciter la création de coalitions politiques à somme positive. Le schéma d'institutions politiques centralisées dont a hérité l'Afrique est mal adapté à la forte hétérogénéité de la plupart des sociétés africaines et renforce la croyance que « le gagnant rafle toute la mise », c'est-à-dire que la politique est un jeu à somme nulle où il ne peut y avoir qu'un gagnant et un perdant. Pour renforcer la valeur de la prise de décisions sur la base d'un consensus, inhérente à de nombreuses cultures africaines, il est nécessaire de fournir un effort plus important pour établir des conceptions politiques qui soulignent « la recherche permanente du consensus », c'est-à-dire l'inclusion des différents éléments de la société, l'objectif à atteindre étant un système politique à somme positive, par exemple en décentralisant davantage l'autorité administrative et budgétaire en faveur des administrations locales ou en reconnaissant certains intérêts ethniques ou régionaux au niveau institutionnel (tels que des districts électoraux spéciaux pour la population touareg au Niger). Par ailleurs, pour éviter que les élections ne tournent en manifestations qui dressent les grands groupes ethniques les uns contre les autres, il faut revoir les règles électorales pour inciter les candidats à créer de grandes coalitions de soutien au sein de la société. Le système nigérian, qui exige qu'un candidat remporte au moins 25 % du suffrage dans deux tiers des États du pays, est un exemple louable à cet égard.

Renforcer les réseaux transversaux de la société civile

Le présent rapport a souligné le rôle indispensable de la société civile dans la création et le maintien d'une démocratie en bonne santé. Bien que la société civile se soit considérablement développée en Afrique ces dernières années, il sera essentiel de renforcer encore davantage ce secteur vital pour atteindre et soutenir d'autres percées démocratiques.

Approfondir la collaboration entre les groupes. Si le nombre d'organisations de la société civile présentes en Afrique a rapidement augmenté ces dernières années, elles restent toutefois souvent très fragmentées et donc vulnérables à la pression des autorités ou au renforcement des clivages sociaux. Les organisations de tutelle transversales qui développent les réseaux organisationnels nécessaires à la société civile pour contribuer de manière plus efficace au processus de démocratisation sont donc essentielles. Les réseaux, en effet, intensifieront fortement la dissémination des informations dans l'ensemble de la société et permettront une plus grande diffusion des expériences et des enseignements clés. Ils créeront des forums de rencontre pour la société civile de régions et d'intérêts divers au sein d'un même pays. Bien que, dans de nombreuses sociétés africaines, cela n'existe pas pour le moment, ou uniquement de manière excessivement limitée, il s'agit là d'une étape essentielle pour le renforcement de la confiance et de la capacité organisationnelle. L'identification et l'approfondissement de questions d'intérêt commun améliorent également les capacités de recherche de consensus exigées de la part d'un régime démocratique dans la mesure où les coalitions, au fur et à mesure qu'elles rassemblent toute une gamme diverse d'acteurs sociaux, gagnent en légitimité⁸⁵.

Renforcer l'identité nationale. La faiblesse persistante du sentiment d'identité nationale, à laquelle sont confrontées de nombreuses démocraties africaines, entrave la création d'une vision partagée et d'une

action collective. En s'inspirant de la vision à long terme de l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, il faut expressément tendre au développement de ce sentiment plus global d'identité, qui peut revêtir plusieurs formes – les ligues sportives, les troupes de danse et culturelles, les programmes médiatiques nationaux – et sont autant d'outils efficaces pour le renforcement de la cohésion sociale. Des efforts particuliers doivent être fournis pour engager les jeunes dans ce processus, car ils sont en général moins réticents aux partenariats intergroupes. En outre, parce qu'ils sont les nouveaux citoyens démocratiques de l'Afrique, ils auront besoin d'une perspective et d'aptitudes plus globales pour s'épanouir dans ce contexte. Les programmes de service national qui permettent aux jeunes de voyager pour participer à des projets de travaux publics dans différentes parties d'un pays peuvent constituer une expérience de formation irremplaçable qui forgera les amitiés et les perspectives de toute une vie.

Soutenir le développement des technologies de l'information et des médias indépendants

Au cours des dix dernières années, le développement rapide et global des mass médias indépendants et des technologies de l'information a modifié les perspectives des Africains en matière de politique et d'affaires publiques et la manière dont ils entrent en interaction avec elles. Fait étonnant, ce changement rapide est né avec un soutien financier extrêmement limité de la part de l'État, en Afrique comme ailleurs, et se poursuit de la même manière, ce qui montre l'intensité de la demande d'information et de communication et la vitalité des sociétés et des investisseurs privés. Le secteur des TIC peut être consolidé au fur et à mesure de son évolution par une assistance ciblée, renforçant ainsi son impact positif sur les tendances démocratiques en Afrique.

Renforcer les médias et les pratiques commerciales en matière de technologie. Nombreux sont les Africains à avoir réussi en lançant des sociétés dans le domaine des médias ou des technologies de l'information. Cependant, les études de marché portant sur les consommateurs concernés en Afrique font cruellement défaut, et il est donc beaucoup plus difficile pour les nouveaux acteurs de lancer des jeunes entreprises ou pour les entreprises déjà en place d'élargir leurs publics, de faire des acquisitions ou de fusionner avec d'autres sociétés. Dans ces différents cas, les études de marché dans les zones rurales ou mal desservies doivent être considérées comme étant d'intérêt public et donc dignes de recevoir une assistance pour alimenter la croissance des médias et des secteurs technologiques. Par ailleurs, les compétences en matière de gestion commerciale sont souvent excessivement faibles, conduisant de nombreuses entreprises des domaines des médias ou des technologies de l'information prometteuses à leur perte. Ces compétences sont d'autant plus cruciales que l'évolution du secteur médiatique à l'échelle internationale est rapide. C'est pourquoi des programmes ciblés de renforcement des capacités en matière de gestion financière, de formation du personnel ainsi que du développement et de la mise en œuvre de stratégies commerciales sont nécessaires.

Accorder la priorité à la diversité et l'indépendance des médias. Il sera essentiel de maintenir un marché diversifié et dynamique afin de s'assurer que les secteurs médiatiques et technologiques

préservent leur indépendance plutôt que de s'aligner sur les intérêts personnels d'individus ou de partis politiques influents. Des groupes régionaux tels que le Fonds pour le développement des médias en Afrique de l'Ouest et le Southern Africa Media Development Fund ont mis en place des modèles commerciaux viables permettant d'identifier et d'évaluer des entreprises médiatiques indépendantes et de leur apporter des prêts et un capital initial. Il doit être possible d'élargir leurs portefeuilles et leur capacité d'octroi de crédits et de créer ailleurs d'autres organisations du même type. Il faut également mettre en place des mesures incitatives pour les sociétés de capital-risque qui doivent se voir soutenues dans leurs investissements, et des réglementations visant à éviter le monopole d'un groupe réduit d'entreprises ou de propriétaires. Dans cette optique, il convient d'exiger des sociétés médiatiques et technologiques qu'elles rendent leurs financements publics pour s'assurer qu'aucune personne ou entité, éventuellement associée au monde politique ou à l'État et agissant subrepticement, ne soit en mesure d'exercer de pressions ou ne nuise à la véracité des informations.

Renforcer les organismes professionnels pour organiser et autoréguler. En Afrique, les associations médiatiques et technologies sont rares, et celles qui existent sont faibles et disposent d'une capacité d'action limitée. Par conséquent, il faut accorder la priorité au renforcement des associations de journalistes, de rédacteurs, d'animateurs radio et de télévision, des réseaux nationaux de radios communautaires, des coopératives technologiques et d'autres organismes professionnels du même type, sans lesquels les professionnels des médias se montrent incapables d'autoréguler le secteur en fixant des normes journalistiques et ayant la capacité de mettre à l'écart les sociétés médiatiques qui manquent de professionnalisme et répandent des informations inexacts ou incendiaires. Par ailleurs, sans ces réseaux professionnels, les organisations médiatiques ont du mal à coopérer et à négocier avec les autorités publiques pour établir le cadre réglementaire qui convient. En revanche, cela risque d'augmenter les chances d'omniprésence de l'État par ingérence, usage de pratiques d'intimidation ou de chantage, ou censure de certaines informations en ligne, comme cela a été le cas en Éthiopie, au Rwanda et ailleurs⁸⁶. Enfin, les organismes professionnels permettent de mieux assurer la protection de la liberté d'expression.

Accorder la priorité à la protection des journalistes et des entrepreneurs des TIC. En Afrique, les journalistes sont encore souvent victimes d'attaques et d'actes d'intimidation. Soixante-seize journalistes africains ont été tués depuis l'an 2000⁸⁷, la plupart d'entre eux non pas dans des zones de conflits, mais dans des pays relativement paisibles, comme le Nigéria. En général, ces journalistes ont été retrouvés assassinés non pas en reportage, mais chez eux ou dans leur voiture, et rien ne semblait indiquer qu'ils avaient été victime de vol ou de cambriolage. Certains ont été emprisonnés pour avoir critiqué le président dans un article, mais aussi pour avoir rendu compte d'actes d'évasion fiscale par des sociétés ou de l'incapacité des services de sécurité à prévenir les attaques terroristes et à y répondre. En Éthiopie, au Mozambique, en Ouganda, au Zimbabwe, entre autres, des sociétés de téléphonie mobile ont été victimes de harcèlement, de sérieuses limitations ou de perturbations de leurs services ou forcées à interrompre ou à modifier leurs opérations dans des circonstances douteuses.

Les acteurs internationaux doivent condamner publiquement les actes de harcèlement et d'intimidation des journalistes et des entrepreneurs de TIC comme des signes manifestes d'autoritarisme et de recul démocratique, et cela doit être renforcé par de véritables pénalités, notamment sanctions et interruption de l'aide. De même, une presse libre et indépendante étant essentielle pour la transparence et la pérennité du développement, l'aide des bailleurs de fonds doit être expressément subordonnée à une ouverture suffisante des secteurs médiatiques et technologiques et à des protections appropriées pour les journalistes.

Stations de radio communautaire câblées. Malgré le développement des médias indépendants et des technologies de la communication, les régions rurales restent à la traîne avec des connexions lentes, coûteuses et dépassées, si tant est qu'elle en aient. Les stations de radio communautaire sont le lien le plus courant dans ces régions, mais elles peinent à rester financièrement viable et à créer suffisamment de contenu pour remplir leurs grilles de programmes.

Les États africains doivent accélérer leurs efforts pour développer leurs infrastructures Internet au niveau national en améliorant les réseaux câblés et/ou la technologie mobile de nouvelle génération, de sorte que les avantages d'un accès abordable à l'Internet haut débit puissent dépasser les villes et atteindre de plus vastes tranches de la population. Les stations de radio communautaire pourront alors devenir des canaux de connectivité essentiels dans les régions reculées par le biais d'un usage plus important des téléphones portables et d'Internet. Les stations pourront ainsi coopérer à distance et échanger du contenu, ce qui les aidera également à remplir leurs grilles et à améliorer l'ampleur et la qualité de leurs programmes. Il est également possible de renforcer les associations régionales telles que l'AMARC Afrique (bureau régional de l'Association mondiale de radio diffuseurs communautaires) et différents groupes nationaux de ce type pour permettre cette mise en réseau des stations de radio communautaire.

Renforcer la loyauté du secteur de la sécurité vis-à-vis de l'État

Le secteur de la sécurité joue souvent un rôle clé dans le cadre des efforts visant à éradiquer l'opposition politique et à résister aux pressions réformatrices et visant à plus de démocratie en Afrique, comme on l'a vu au Malawi, en Ouganda, au Rwanda, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et dans d'autres pays où l'armée et la police ont intimidé et brutalement réprimé activistes et manifestants. Ce sont là des pratiques qui perdureront si l'armée et la police continuent de manquer de professionnalisme, de ne pas être sous contrôle et de ne pas être tenus responsables de leurs actes.

Améliorer les opportunités éducatives et les institutions pédagogiques. Bien que certaines améliorations soient nécessaires, au Sénégal, au Kenya, au Botswana, au Ghana et dans d'autres pays, les forces armées disposent d'une chaîne de commandement robuste, d'une mission claire et elles fonctionnent généralement de manière responsable et dépolitisée. Un tel professionnalisme est dû en partie à l'importante éducation militaire donnée à leurs officiers par des institutions nationales

et internationales, qui leurs inculquent les principes démocratiques, leur montrent les dangers de la politisation et concentrent leur attention sur la gestion de la sécurité nationale plutôt que sur celle du régime.

La demande d'éducation militaire de ce type est forte dans l'ensemble du continent. Ainsi, les cours dispensés par le Réseau pour la défense et la gestion de la sécurité de l'Afrique australe (SADSEM), association qui rassemble dix instituts d'enseignement pour le secteur de la sécurité dans cette région, reçoivent souvent trop de demandes d'inscription. Les évaluations du SADSEM ont déterminé que le programme « avait fourni un soutien incommensurable aux acteurs internes qui facilitent la mise en place des politiques et la transformation en direction de structures de sécurité gérées de manière démocratique dans la région⁸⁸ ».

L'impact positif d'une telle formation a été particulièrement mis en évidence lors de transitions et de crises politiques. Par exemple, au Niger, des officiers ont renversé un président largement considéré comme agissant de manière anticonstitutionnelle, mais ils ont vite remis le pays sur la voie de la démocratie, en raison, du moins en partie, de la force des valeurs et des liens professionnels mis en place par ces officiers au cours de leurs programmes de formation à l'étranger, notamment à la *Nigerian Defence Academy*⁸⁹. De même, le professionnalisme et l'intégrité dont ont fait preuve les forces armées en Tunisie et en Égypte au cours des manifestations populaires sont en partie dus au niveau élevé d'éducation et de formation militaires que leurs corps d'officiers a reçu à l'étranger.

Les États africains et les partenaires internationaux doivent poursuivre le rôle positif joué par une éducation militaire solide, notamment en développant les échanges et les bourses attribuées au personnel de la sécurité pour lui permettre d'étudier à l'étranger. En outre, il faut accorder davantage de ressources au renforcement et à la mise en réseau des écoles militaires africaines pour encourager la dissémination des meilleures pratiques, ainsi qu'une formation professionnelle poussée pour les polices et les agences africaines de renseignement, qui manquent encore souvent d'opportunités, même modestes, dont jouissent les armées du continent. De tels investissements peuvent paraître importants, mais ils sont négligeables par rapport aux interventions qu'ils pourraient permettre d'éviter, qui sont onéreuses et déstabilisatrices et, de surcroît, prennent du temps, telles que, pour citer les plus récentes, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau ou à Madagascar.

Mesurer et comparer les performances. Les performances et la bonne gouvernance au sein des armées et des polices africaines pourraient être encore améliorées grâce à la systématisation des évaluations et des analyses comparatives de leurs secteurs de sécurité respectifs. Actuellement, il est difficile d'obtenir ne serait-ce que des informations de base qui soient objectives sur la composition, le professionnalisme et les performances du secteur de la sécurité en Afrique. Par conséquent, les évaluations des capacités nationales du secteur de la sécurité se basent généralement sur des anecdotes et manquent d'objectivité. Un indice mis à jour et publié régulièrement concernant l'évaluation du secteur national de la sécurité est donc nécessaire pour chaque pays africain.

Cet indice, qui devrait concerner l'armée, la police et les institutions de sécurité hybrides, pourrait mesurer l'efficacité, la politisation et la responsabilité vis-à-vis des autorités civiles, entre autres critères, et permettrait aux États africains de mieux évaluer et gérer leurs ressources de sécurité, de définir un rythme régulier de réformes et d'apprécier les progrès réalisés. Il pourrait également servir de base pour les affectations en matière d'assistance à la sécurité éventuellement nécessaires par la suite. Figurer en bas du tableau ou se voir infliger un avertissement représenterait une forte incitation aux yeux des dirigeants politiques et du secteur de la sécurité, même les plus récalcitrants, à effectuer de véritables améliorations.

Mettre en place des politiques de recrutement et de promotion équilibrées. Afin de mieux s'assurer que les dirigeants du secteur de la sécurité restent apolitiques et à l'écart de tout conflit d'intérêt, des procédures en matière de recrutement et de promotion doivent être élaborées pour « déethniciser » l'armée et la police et atteindre équilibre et diversité, de manière à éviter les cas où le personnel de la sécurité serait enclin à choisir en fonction de ses affinités communautaires ou culturelles plutôt qu'en fonction de ses responsabilités vis-à-vis de l'État et de l'État de droit. Au Ghana, par exemple, le Parlement examine régulièrement les campagnes de recrutement de l'armée pour s'assurer que les nouveaux élèves officiers sont originaires de toutes les régions du pays.

Les parlements africains doivent également faire valoir leurs droits au cours de la nomination et de la promotion des officiers militaires et des policiers de haut rang comme de la défense civile pour s'assurer que ces décisions sont prises sur la base du professionnalisme. Ils doivent aussi imposer que les dirigeants du secteur de la sécurité rendent publics leurs actifs financiers personnels, de manière à les rendre moins vulnérables au favoritisme et à la corruption.

Réduire et réformer les unités de sécurité présidentielle. Dans de nombreux pays africains, l'existence d'unités de protection présidentielle démesurées et à grande capacité opérationnelle dénote un mauvais établissement des priorités. Souvent constituées en bataillons, régiments ou brigades de grande taille, ces unités sont conçues pour repousser des menaces à grande échelle et mener des opérations complexes et de longue durée. Certes, la protection des chefs d'État constitue un impératif, mais celle-ci doit se baser sur les « bonnes pratiques » plutôt qu'aux dépens de l'efficacité de la police ou de l'armée. En outre, les unités de protection présidentielle opèrent souvent dans l'ombre, à l'écart de presque tout contrôle civil indépendant, ce qui contribue au manque de professionnalisme de l'ensemble du secteur de la sécurité. Elles sont donc enclines à s'éloigner du droit chemin et peuvent devenir un risque en matière de sécurité. C'est ce qui explique en partie leur rôle déstabilisateur, ces dernières années, au Burkina Faso, en Guinée, en Mauritanie et dans d'autres pays. La reconnaissance de l'importance de la réforme de la garde présidentielle pénètre de plus en plus le débat public en Afrique, en Ouganda notamment, où les parlementaires de l'opposition visent des réformes à ce niveau ; il est important de soutenir de tels efforts et d'en faire une priorité.

CONCLUSION

L'éviction d'autocrates de longue date en Afrique du Nord en 2011 et les percées démocratiques dans une demi-douzaine de pays d'Afrique subsaharienne ont modifié le paysage de la gouvernance du continent tout entier. Les moteurs sous-jacents du changement laissent également percevoir que les chances d'autres progrès démocratiques au cours des prochaines années sont importantes.

Cependant, l'héritage de régimes néopatrimoniaux reste un fait dans le paysage politique africain. La concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu sert le double objectif du maintien d'une gouvernance de type « personnel » et de l'entrave au développement d'institutions politiques nécessaires à la création de contre-pouvoirs. L'obstacle central auxquelles font donc face les transitions démocratiques africaines est la question de savoir comment surmonter ces modèles solidement ancrés dans le continent.

Aucun des progrès démocratiques en Afrique n'est garanti, si fascinants soient-ils, car les révolutions sont souvent le point de départ plutôt que l'aboutissement des transitions démocratiques. La consolidation des institutions démocratiques prend généralement des dizaines d'années, et l'expérience a montré que cette chronologie est souvent marquée à la fois par des avancées et des reculs. Il faut donc s'attendre à une certaine réticence de la part des personnes qui ont prospéré sur la base des liens étroits qu'elles entretenaient avec les anciens régimes. Cependant, les reculs démocratiques ne sonnent pas forcément l'hallali : ils ne représentent que l'une des étapes de l'apprentissage par les citoyens de leurs rôles et responsabilités au sein d'un système politique autonome.

L'héritage du régime de « l'homme fort » constitue également un défi majeur pour certaines des démocraties relativement plus avancées d'Afrique. Même certains des dirigeants africains les plus réformistes, s'étant habitués au pouvoir et à ses charmes, ont tenté de prolonger leur séjour à la tête de l'État, avec pour effet, intentionnel ou pas, l'affaiblissement des préoccupations émergentes concernant l'autorité de l'exécutif et la stimulation des réseaux de copinage.

Par conséquent, l'avenir de la gouvernance démocratique en Afrique sera déterminé par la tension entre ces forces concurrentes : d'une part, les moteurs émergents de changement, d'autre part, le statu quo de la concentration de l'autorité entre les mains de l'exécutif.

Certains ont été déçus de voir que les manifestations de masse du type de celles auxquelles on a assisté en Afrique du Nord n'avaient pas été reproduites en Afrique subsaharienne, mais il s'agit là d'un indicateur bien médiocre de potentiel démocratique. La démocratie, en effet, ne saurait être atteinte par des à-coups, mais plutôt par un engagement politique soutenu et le plus large possible de ses citoyens.

Les acteurs clés qui façonneront cet engagement comprennent les réseaux de la société civile, les partis politiques, les partenaires régionaux et internationaux, les médias et le secteur de la sécurité.

En intensifiant les contraintes auxquelles est soumis l'exécutif, surtout en terme de prolongation des mandats, les réformateurs peuvent inciter les dirigeants politiques à plus de légitimité, à gouverner dans le respect des règles démocratiques, et, enfin, à quitter le pouvoir au terme de leur mandat constitutionnel. Au fur et à mesure de l'application de cette norme, les dirigeants semi-autoritaires font face à des pressions plus importantes les engageant à adopter de véritables pratiques démocratiques ou facilitant leur départ du pouvoir en douceur. En effet, l'un des enseignements les plus révélateurs des transitions qui se sont produites en Égypte, en Tunisie, en Libye, en Côte d'Ivoire et ailleurs concerne directement les dirigeants semi-autoritaires et les autocrates encore en exercice dans la région : ceux qui restent trop longtemps au pouvoir augmentent leur chances de le quitter dans des conditions qui leur seront nettement moins favorables.

NOTES

- 1 Une tentative de coup d'État par des militaires guinéens en juillet 2011 montre la fragilité de la transition.
- 2 Michael Bratton et Nicolas van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997).
- 3 « Polity IV: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2010 », Center for Systemic Peace, disponible sur <<http://www.systemicpeace.org/polity/polity4.htm>>. Voir également Ted Robert Gurr, Keith Jagers et Will Moore, « The Transformation of the Western State: The Growth of Democracy, Autocracy, and State Power since 1800 », *Studies in Comparative International Development* 25, no 1, 1990.
- 4 Marina Ottaway, *Democracy Challenged: The Rise of Semi-Authoritarianism* (Washington, DC : Carnegie Endowment for International Peace, 2003).
- 5 Basé sur la classification trichotomisée du score démocratique du Polity IV et de l'indice agrégé des droits politiques et des libertés civiles de Freedom House (FH). Les pays dont les scores figurent dans l'échelon inférieur des deux indices (0 à 2 pour Polity et 2 à 5 pour FH) sont qualifiés d'autocraties. Ceux dont les scores figurent dans l'échelon supérieur (8 à 10 pour Polity et 11 à 14 pour FH) sont considérés comme des démocraties en cours de consolidation. Ceux dont les scores figurent dans l'échelon moyen ou entre les échelons supérieur et moyen sont qualifiés de démocratisateurs. Enfin, les pays dont les scores figurent entre les échelons inférieur et moyen sont considérés comme étant semi-autoritaires. Pour obtenir les données provenant de Freedom House, voir *Freedom in the World 2011: The Authoritarian Challenge to Democracy* (New York : Freedom House, 2011). Classifications adaptées de Joseph Siegle, « Supporting Democracy in Africa: Effective Aid Strategies » dans *Africa Beyond Aid*, éd. Greg Mills, Holger Brett Hansen et Jeffrey Herbst (Johannesburg : The Brenthurst Foundation, 2008).
- 6 Morton Halperin, Joseph Siegle et Michael Weinstein, *The Democracy Advantage: How Democracies Promote Prosperity and Peace* (New York : Routledge, 2010).
- 7 Adrian Karatnycky et Peter Ackerman, « How Freedom is Won: From Civic Resistance to Durable Democracy », Freedom House, 2005. Joseph Siegle, « Social Networks and Democratic Transitions », *Developing Alternatives* 12, no 1, décembre 2008.
- 8 Steven Livingston, *Systèmes d'information en évolution sur le continent africain : La voie de la sécurité et de la stabilité*, Papier de recherche du CESA No. 2 (Washington, DC : CESA, mars 2011).
- 9 Zenobia Ismail et Paul Graham, *Citizens of the World? Africans, Media and Telecommunications*, Document d'orientation d'Afrobarometer no 69 (Pretoria : Afrobarometer, mai 2009).
- 10 *Mesurer la société de l'information : Indice de développement des TIC* (Genève : Union internationale des télécommunications, 2010), 76.
- 11 Russell Southwood, « Are Mobile Phone Penetration Rates in Sub-Saharan Africa Really As Low As They Seem? », *Balancing Act*, 28 janvier 2011.
- 12 Enrico Calandro, « Dynamic Changes », *Fair Mobile Index 2011* no 2, (Le Cap : ResearchICTAfrica, juillet 2011).
- 13 Mary Myers, « Radio and Development in Africa: A Concept Paper », Centre de recherches pour le développement international, mars 2009, 12.
- 14 Ibid.
- 15 Commission kenyane des communications, Autorité nationale ghanéenne des communications, Commission ougandaise des communications, Bureau ougandais des statistiques et Comité de régulation des télécommunications du Mali. Voir également « Radio and ICT in West Africa: Connectivity and Use », The Panos Institute West Africa, octobre 2008, 38, ainsi que Devra Moehler et Archie Luyimbazi, « Tune in to Governance: An Experimental Investigation of Radio Campaigns in Africa » (document présenté à la conférence Field Experiments, Institute for Political and Economic Governance (IPEG), Université de Manchester, Manchester, Royaume-Uni, juillet 2008).

- 16 Calculs effectués sur la base des cartes préparées par Stephen Song, disponibles sur <<http://manypossibilities.net/2011/03/african-undersea-cables-a-history/>>.
- 17 « World Cities Facebook Statistics », SocialBakers.com, disponible en octobre 2011 sur <<http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/cities/>>.
- 18 « Africa Facebook Statistics », Socialbakers.com, disponible en octobre 2011 sur <<http://www.socialbakers.com/countries/continent-detail/africa>>.
- 19 Livingston.
- 20 « Mozambique : le téléphone portable, la nouvelle arme des pauvres », *Agence-France Presse*, 6 septembre 2010.
- 21 Ismail et Graham, 7-8.
- 22 Dave Opiyo, « Survey Faults Media Over Referendum Coverage », *Daily Nation*, 24 août 2010.
- 23 « Spotlight on Media Coverage of the Kenya Referendum Campaigns 2010 », Peace Pen Communications, août 2010.
- 24 Virginie Baudais et Grégory Chauzal, « The 2010 Coup d'État in Niger: A Praetorian Regulation of Politics? », *African Affairs* 110, no 439 (mars 2011).
- 25 Sarah Katz-Lavigne, « Interactive Radio for Justice: Impact Assessment Report », Radio interactive pour la justice, mai 2011, 4-5.
- 26 Ann Kidder, « From Short Wave Radio to SMS in Zimbabwe », Movements.org, disponible sur <<http://www.movements.org/case-study/entry/from-short-wave-radio-to-sms-independent-media-for-zimbabwe-adapts/>>.
- 27 Lance Guma, « Zanu-PF Abuse Cell Phone Text Messages for 'Sanctions' War », *SW Radio Africa*, 7 mars 2011.
- 28 Rukiya Makuma, « CT Changing the Face of Country's Elections », *The Independent*, 17 février 2011.
- 29 « Govt Blocks Facebook, Twitter », *The Observer*, 15 avril 2011.
- 30 « Uganda Government Bans Live Broadcast of Protests », Africa Centre for Media Excellence, 28 avril 2011.
- 31 Akin Akintayo, « A Year of Goodluck Jonathan on Facebook », *Nigerians Talk*, 28 juin 2011, disponible sur <<http://Nigérianstalk.org/2011/06/28/Nigeria-a-year-of-goodluck-jonathan-on-facebook/>>.
- 32 Umar Jibrilu Gwandu, « Buhari Unveils Electronic Campaign », Daily Trust, 24 février 2011.
- 33 *Research Summary Report: Africa Media Development Initiative* (Londres : BBC World Service Trust, 2006), 30-31.
- 34 Mary Myers, «Voices from Villages: Community Radio in the Developing World,» Center for International Media Assistance, avril 2011.
- 35 Edward McMahon, « The 'New' Civil Society and Democratic Transitions in Africa », dans *Sub-Saharan Africa in the 1990s: Challenges to Democracy and Development*, éd. Ruhksana A Siddiqui (Westport : Praeger, 1997). Emmanuel Gyimah-Boadi, « Civil Society in Africa », *Journal of Democracy* 7, no 2 (avril 1996).
- 36 Joel D. Barkan, « Legislatures on the Rise? », *Journal of Democracy* 19, no 2 (avril 2008).
- 37 Joel D. Barkan, Robert Mattes, Shaheen Mozaffar, Kimberly Smiddy, « The African Legislatures Project: First Findings », Document de recherche du Center for Social Science Research no 277, août 2010.
- 38 Steven Langdon, « Parliamentary Audits and Budget Review in Africa », Parliamentary Centre, 2004.
- 39 Barkan, 2008.
- 40 Langdon.
- 41 « Committee Homepage », Parlement de la République de l'Ouganda, disponible au 18 octobre 2011 sur <http://www.parliament.go.ug/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=0&Itemid=9&limit=9&limitstart=0>.
- 42 Daniel Vencovsky, « Presidential Term Limits in Africa », *Conflict Trends*, no 2, 2007.
- 43 Nnoruka Udechukwe, « Resolving Political and Electoral Disputes in Nigeria », *Business Day*, 24 novembre 2010.

- 44 Gumisai Mutume, « Beyond the Ballot: Widening African Reform », *Africa Renewal* 18, no 4 (janvier 2005).
- 45 J. Tyler Dickovick et Rachel Beatty Riedl, « Comparative Assessment of Decentralization in Africa: Final Report and Summary of Findings », Agence des États-Unis pour le développement international, septembre 2010.
- 46 Ibid.
- 47 Jesse C. Ribot, *African Decentralization: Local Actors, Powers and Accountability*, Document sur la gouvernance et les droits de l'homme no 8 (Genève : Programme sur la démocratie de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 2002).
- 48 Dickovick et Riedl, 2010.
- 49 Stephen Commins, *Fragilité urbaine et sécurité en Afrique*, Briefing sur la sécurité du CESA no 12 (Washington, DC : National Defense University Press, avril 2010).
- 50 « Regional Overview: Youth in Africa », Fiche récapitulative conçue par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour la jeunesse, 2010, disponible sur <<http://social.un.org/youthyear/docs/Regional%20Overview%20Youth%20in%20Africa.pdf>>.
- 51 *Indicateurs du développement dans le monde 2011*, (Washington, DC : Banque mondiale, 2011) ; Institut de statistique de l'UNESCO, 2011.
- 52 « Lions on the Move: The Progress and Potential of Africa's Economies », McKinsey Global Institute, juin 2010
- 53 CEA, 2010.
- 54 Cependant, les deux organisations ont reçu une volée de bois vert pour avoir appuyé la victoire électorale controversée de Faure Gnassingbé seulement deux mois plus tard.
- 55 Nicolas Sarkozy, « Je serai le Président de tous les Français », discours prononcé à la victoire de l'élection présidentielle en France, Salle Gaveau, Paris (France), 6 mai 2007.
- 56 « French court approves investigation into African leaders' assets », RFI, 9 novembre 2010.
- 57 Paul D. Williams, *Enseignements tirés des opérations de maintien de la paix en Afrique*, Bulletin de la sécurité africaine no 3 du CESA (Washington, DC : National Defense University Press, avril 2011).
- 58 Amanda Lea Robinson, National Versus Ethnic Identity in Africa: State, Group, and Individual Level Correlates of National Identification, document d'orientation no 112 (Pretoria : Afrobarometer, septembre 2009).
- 59 Michael Edwards, « The Challenges of Civil Society in Africa », conférence à TrustAfrica, 12 février 2009. Voir également Gyimah-Boadi, 1996.
- 60 Joseph Siegle, « Governance Strategies to Remedy the Natural Resource Curse », *International Social Science Journal* 57, no 1 (mai 2009).
- 61 Laurence Ammour, « The Crucial Role of African Manpower in Libya's Domestic and Foreign Policies », exposé présenté à la conférence A Strategic Look at Relations Between North Africa and Sub-Saharan Africa, organisée par le Département d'État des États-Unis et le Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique, Dakar, Sénégal, 21-22 mars 2011.
- 62 Ibid.
- 63 Ibid.
- 64 Nic Cheeseman, « African Elections as Vehicles for Change », *Journal of Democracy* 21 no 4, (octobre 2010).
- 65 International Foundation for Electoral Systems (IFES), « Election Guide Calendar », le Consortium on Elections and Political Process Strengthening, dont les partenaires comptent l'IFES, l'International Republican Institute et le National Democratic Institute for International Affairs, tel que disponible le 25 octobre 2011 sur <<http://www.electionguide.org/calendar.php>>.
- 66 Judith Burdin Asuni et Jacqueline Farris, « Tracking Social Media: The Social Media Tracking Centre and the 2011 Nigerian Elections », Shehu Musa Yar'Adua Foundation, mai 2011.

67 Halperin et al.

68 Transparency International. *Corruption Perceptions Index 2010*. (New York : Transparency International, 2010)

69 Halperin et al.

70 Ibid.

71 Mathurin Houngnikpo, *Security Through Legitimacy: Democratic Oversight of the Security Services*, Briefing du CESA sur la sécurité, (Washington, DC : National Defense University Press, à paraître).

72 Joel D. Barkan, « Uganda: Assessing Risks to Stability », Center for Strategic and International Studies, juin 2011.

73 Bruce Bueno de Mesquita et Alastair Smith, « Leader Survival, Revolutions, and the Nature of Governance Finance », *American Journal of Political Science*, à paraître.

74 Peter Ackerman, « Skills or Conditions: What Key Factors Shape the Success or Failure of Civil Resistance? », (exposé effectué à la *Conference on Civil Resistance and Power Politics*, St. Anthony's College de l'Université d'Oxford, 15 au 18 mars 2007).

75 Karatnycky et Ackerman.

76 Maria Stephan et Erica Chenoweth, « Why Civil Resistance Works: The Strategic Logic of Nonviolent Conflict », *International Security* 33, no 1 (été 2008).

77 Ackerman, 2007.

78 Siegle, 2008.

79 Les classifications verte (renforcement de la démocratie) et rouge (entrave à la démocratie) définissent les quartiles supérieurs et inférieurs au sein de la région pour une mesure donnée. Ainsi, les pays dont les dirigeants sont au pouvoir depuis dix ans ou plus apparaissent en rouge. L'évaluation de la société civile se base sur l'indicateur des libertés civiles de Freedom House. La mesure de la liberté des médias se base sur les catégories de liberté, de liberté partielle et d'absence de liberté de Freedom House. La catégorie relative à l'accès à Internet reflète les contrôles pour les revenus par habitant. La mesure de la croissance économique évalue la moyenne de la croissance du PNB par habitant sur les cinq dernières années. Enfin, les progrès en matière de développement se basent sur la réduction des taux de mortalité infantile au cours des dix dernières années, en tenant compte du point de départ. Pour le pétrole, la classification rouge indique que les revenus moyens provenant des hydrocarbures sur cinq ans dépassent les 25 % de l'ensemble des revenus budgétaires, et la classification jaune, qu'il existe d'importantes réserves pétrolières connues mais que la production peut ne pas être effective pour l'instant. Enfin, l'inflation se base sur la moyenne des trois années précédentes.

80 Constantine Chimakure, « SADC Urged to Isolate Mugabe », *Newsday*, 10 août 2011.

81 Stephan Haggard et Robert R. Kaufman, *The Political Economy of Democratic Transitions* (Princeton : Princeton University Press, 1995).

82 Ibid.

83 « Colloquium on African Elections: Best Practices and Cross-Sectoral Collaboration », National Democratic Institute, 11-14 novembre 2009.

84 Ibid.

85 Karatnycky et Ackerman.

86 Robert Mahoney, « Protecting Journalists in Africa », *The Media Online*, 13 mai 2011.

87 « Death Watch », International Press Institute, disponible au 24 octobre 2011 sur <<http://www.freemedia.at/our-activities/death-watch.html>>.

88 Elling N. Tjønneland, Chris Albertyn, Garth le Pere, Kari Heggstad et Brendan Vickers, *Promoting Defence Management and Security Sector Reform in Southern Africa: An Assessment of SADSEM's Achievements, Impacts and Future Challenges* (Bergen, Norvège : Chr. Michelsen Institute, 2009).

89 Achilleus Chud-Uchegbu et Cosmas Ekpunobi, « Army Dismisses Coup Plot », *Daily Champion*, 26 février 2010.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Joel D. Barkan est professeur émérite de sciences politiques à l'Université de l'Iowa et associé principal au Centre d'études internationales et stratégiques. Spécialiste des questions de démocratisation et de gouvernance dans l'ensemble de l'Afrique anglophone, il a travaillé en tant que permanent ou consultant notamment pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Banque mondiale, le *National Endowment for Democracy*, le *Woodrow Wilson International Center for Scholars* et l'Université du Cap.

William M. Bellamy est directeur du Centre des études stratégiques de l'Afrique. Diplomate de carrière à la retraite, son Excellence Monsieur Bellamy a été ambassadeur des États-Unis au Kenya (de 2003 à 2006), premier sous-secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines (de 2001 à 2003) et conseiller politique à Pretoria et au Cap (de 1991 à 1993). En Afrique du Sud, il était étroitement impliqué dans les efforts diplomatiques des États-Unis favorisant une transition pacifique de l'apartheid à la règle démocratique.

Christopher Fomunyoh est actuellement associé principal et directeur régional pour l'Afrique au *National Democratic Institute for International Affairs* (NDI). Depuis ses débuts à l'institut en 1990, il a conçu, organisé ou conseillé plusieurs missions internationales d'observation électorale, des programmes nationaux de soutien démocratique dans près de vingt pays africains, ainsi que l'*Initiative des anciens chefs d'État africains*, dont l'objectif est de faciliter les transitions politiques.

Mathurin C. Houngnikpo est professeur titulaire de la chaire des relations civilo-militaires au Centre d'études stratégiques de l'Afrique. Ses travaux se concentrent sur l'histoire militaire de l'Afrique, le contrôle démocratique par les civils du secteur de la sécurité et les questions de responsabilité, transparence et bonne gouvernance. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Guarding the Guardians: Civil-Military Relations and Democratic Governance in Africa* (Ashgate, 2010).

Edward McMabon est actuellement associé de recherche et professeur dans les facultés de développement communautaire et d'économie appliquée et de sciences politiques à l'Université du Vermont. Il a été également associé principal de recherche chez *Freedom House*. Avant d'accepter ces fonctions, il a travaillé pendant dix ans au service diplomatique du Département d'État des États-Unis et a publié plusieurs ouvrages, notamment *Democratic Quilt: Universal Norms and Regional Organizations* (Kumerian Press, 2006).

Abdoulaye Niang est président fondateur de la Niang Foundation, à Bamako, au Mali. Avant sa création en 2009, il a été directeur du bureau de l'Afrique centrale, puis directeur du bureau de l'Afrique de l'Ouest à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Il a également été conseiller

auprès du gouvernement malien et a publié plusieurs livres, dont *Globalization: The Key to Peace and Prosperity for Africa* (Ivy House, 2008).

Davin O'Regan est associé de recherche au Centre d'études stratégiques de l'Afrique. Ses recherches se concentrent notamment sur les impacts des changements dans le paysage de l'information et des communications en Afrique. Avant ses débuts au CESA, il a travaillé dans la salle de presse de *allAfrica.com* et a contribué à des projets de recherche pour les *Open Society Foundations* et le Centre d'études internationales et stratégiques.

Dave Peterson est directeur en chef du programme sur l'Afrique du *National Endowment for Democracy* où il dirige un programme pour identifier et aider des centaines d'organisations non gouvernementales et d'activistes africains qui luttent pour la démocratie, les droits de l'homme, la liberté de la presse, la justice et la paix. Il s'est rendu dans plus de quarante pays du continent depuis 1984 et a publié de nombreux articles sur la politique africaine.

Oury Traoré est consultante internationale actuellement basée à Accra, au Ghana. Elle était auparavant directrice des programmes régionaux au Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP) et juriste principal à *Institute for Human Rights and Development in Africa*. Les clients de Mme Traoré sont notamment de grands bailleurs de fonds internationaux et des institutions régionales telles que la CÉDÉAO et l'Union africaine.

Joseph Siegle est président du Groupe de travail sur l'Afrique et le printemps arabe et directeur de la recherche au Centre des études stratégiques de l'Afrique. Il a rempli divers rôles dans des cellules de réflexion, des universités et des cabinets dans toute une série de pays du monde entier, notamment en Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe. Régulièrement publié sur des questions touchant au croisement de la démocratie, du développement et de la sécurité, il est notamment l'auteur de *The Democracy Advantage: How Democracies Promote Prosperity and Peace* (Routledge, 2010).

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur William M. Bellamy (à la retraite)
National Defense University
300 Fifth Avenue, Building 21
Fort Lesley J. McNair
Washington, D.C. 20319-5066
Tél: + 1 202 685 7300
Site Internet : <http://fr.africacenter.org>

BUREAU RÉGIONAL DU CESA, L'AFRIQUE DE L'EST

Ambassade des États-Unis
Rue Entoto
P.O. Box 1014
Addis Abeba, Éthiopie
Tél: +251 115 174 203

BUREAU RÉGIONAL DU CESA, L'AFRIQUE DE L'OUEST

Petit Ngor
B.P. 49
Dakar, Sénégal
Tél: +221 338 606 190 x 3124

PAPERS DE RECHERCHE DU CENTRE DE L'AFRIQUE

Directeur de la rédaction : Joseph Siegle, Ph.D.
Tél: +1 202 685 6808
Courriel: Sieglej@ndu.edu



CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur William M. Bellamy (à la retraite)

National Defense University

300 Fifth Avenue, Building 21

Fort Lesley J. McNair

Washington, D.C. 20319-5066

Tél: + 1 202 685 7300

Site Internet : <http://fr.africacenter.org>

